



unesco

L'UNESCO
en action pour
**L'ÉGALITÉ
DES GENRES**

2022
2023



Publié en 2023 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2023



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO)
(<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/deed.fr>).
Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (<https://www.unesco.org/fr/open-access/cc-sa>).

Les images marquées d'un astérisque (*) ne sont pas couvertes par la licence CC-BY-SA et ne peuvent en aucune façon être reproduites sans l'autorisation expresse des détenteurs des droits de reproduction.

Titre original : *UNESCO in Action for Gender Equality 2022-2023*
Publié en 2023 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Équipe éditoriale dirigée par Begoña Lasagabaster, directrice de la Division pour l'égalité des genres, et coordonnée par Danielle Cliche et Melika Medici, avec le soutien technique de Bruno Zanobia et Mary Joy Brocard. Les contributions d'autres membres du personnel de l'UNESCO des secteurs de programme et les bureaux hors siège ont été décisives pour la production de ce rapport.

Couverture : Red Canna (1923) de Georgia O'Keefe
– Domaine public

Edition, relecture et examen par les pairs :
Melissa Crane Powers

Création graphique et graphisme de la couverture : Corinne Hayworth

DMS 1178.23 GEN/2023/AR/3 REV1

Traduction : Traducteo

Impression : UNESCO

Les crises intersectionnelles mondiales ne pourront être résolues sans l'égalité des genres

L'aggravation des crises mondiales au cours des deux dernières années nous oblige à adopter des solutions structurelles et transformatrices dans la façon dont nous construisons et façonnons nos sociétés. Les défis ne manquent pas, des perturbations des systèmes éducatifs dues à la crise sanitaire de la COVID-19, d'une ampleur sans précédent, à la perte de biodiversité terrestre et marine qui s'accélère à un rythme alarmant en passant par l'augmentation du nombre de conflits et de situations d'urgence qui entravent la mise en place de sociétés équitables et pacifiques, sans oublier les atteintes aux droits humains en ligne et hors ligne. Les décisions que nous prenons aujourd'hui auront des conséquences pour les générations futures.

Aucun pays ne pourra résoudre seul ces crises interdépendantes, qui ne sont pas neutres du point de vue du genre. Mettre l'égalité des genres au cœur des actions multilatérales permettrait d'exploiter les talents, l'ingéniosité et les visions de l'autre moitié de la population mondiale pour accomplir le changement de paradigme actuellement indispensable.

Pourtant, malgré l'augmentation des attentes en matière d'équité et de justice, les Nations Unies estiment qu'il faudra près de trois siècles pour combler les inégalités entre les genres, et ce constat a des répercussions sur tous les domaines de compétence de l'UNESCO.

Ce rapport montre comment l'UNESCO et ses partenaires ont conçu et mis en œuvre des solutions concrètes et efficaces au cours de l'exercice biennal 2022-2023 afin de réduire les inégalités dans et par une éducation de qualité ; soutenir les femmes dans les sciences et la technologie pour l'action environnementale ; promouvoir l'inclusion et combattre la violence de genre ; combler la fracture numérique entre les genres ; et promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans des situations de crise, d'urgence et de relèvement rapide.

La priorité globale Égalité des genres de l'UNESCO est plus pertinente que jamais. Ensemble, nous pouvons amplifier et étendre sa portée, de manière à multiplier les résultats transformateurs du genre au profit des femmes, des filles, des hommes et des garçons dans le monde entier.

L'UNESCO consacre
16%
de son budget à
l'égalité des genres,
l'un des pourcentages
plus élevés appliqués
dans le système
des Nations Unies

L'UNESCO
en action pour
**L'ÉGALITÉ
DES GENRES**

2022
2023



*La Directrice générale visite
un centre culturel communautaire
à Accra, Ghana, en avril 2023.*

Message de la Directrice générale

Près de 300 ans. Il faudra attendre encore près de 300 ans pour atteindre l'égalité des genres dans le monde, si nous n'accélérons pas nos efforts. Il faut dire que la situation actuelle demeure préoccupante. Non seulement les progrès sont trop lents ; mais la pandémie de Covid-19, ou bien encore la situation en Afghanistan, où les filles et les femmes ont été brutalement privées de leur droit d'apprendre et d'enseigner, ont conduit à des reculs majeurs. Aujourd'hui, il est temps d'envoyer un message simple : nous ne pouvons plus accepter que la moitié de l'humanité soit laissée pour compte pour trois siècles encore. C'est pourquoi l'UNESCO a fait de l'égalité des genres une priorité dans l'ensemble de son mandat, pour laquelle nous mobilisons nos outils et nos partenaires.

Le premier enjeu, c'est de mesurer ces inégalités – car disposer de données fiables et précises est nécessaire pour éclairer l'action publique. C'est tout l'objectif de ce rapport. Il souligne par exemple que sur les 763 millions d'adultes dépourvus de compétences de base en matière d'alphabétisation, les deux tiers sont des femmes. En matière culturelle, il rappelle que seuls 33 % des prix cinématographiques sont décernés à des femmes, comme l'a montré, l'an dernier, notre rapport « Repenser les politiques en faveur de la créativité ».

Le deuxième enjeu, c'est l'action. Et à cet égard, ce rapport est une source d'espoir, en témoignant des progrès engagés par l'UNESCO en 2022 et 2023. Nous n'avons cessé d'agir pour promouvoir l'accès des filles à l'éducation. Rien que l'an dernier, l'UNESCO a accompagné plus de 30 pays pour qu'ils revoient leurs législations ou stratégies sur l'égalité des genres dans et par l'éducation. Nous nous tenons aussi aux côtés des filles et femmes afghanes : dans 20 provinces du pays, nous menons une grande campagne d'alphabétisation, avec des ONG et directement avec les communautés locales, auprès de 40 000 Afghans, dont 60 % des femmes.

Nous agissons également pour l'égalité des genres dans les sciences. L'UNESCO accompagne ainsi 45 pays pour promouvoir l'enseignement des sciences auprès des filles et ce, dès le premier degré.

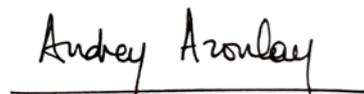
Notre Organisation soutient également les femmes scientifiques tout au long de leur carrière, notamment avec le Prix l'Oréal-UNESCO pour les femmes dans les sciences, dont nous avons célébré les 25 ans en juin 2023, et qui a récompensé plus de 4100 chercheuses talentueuses.

Au fondement de ces inégalités, il y a les stéréotypes et les discriminations de genre, qui concernent, à l'échelle du globe, 9 personnes sur 10. Pour y palier, l'UNESCO multiplie les initiatives : à l'image du Forum contre le racisme et les discriminations, tenu à Mexico en 2022 et à Sao Paulo en 2023, qui vise à échanger les bonnes pratiques entre les pays et susciter de nouvelles initiatives.

Sur ces sujets des discriminations et des stéréotypes, nous le savons, les nouvelles technologies doivent être un domaine d'action prioritaire, notamment dans l'intelligence artificielle. C'est pourquoi notre Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle, adoptée à l'unanimité de nos États membres en 2021, comporte un volet entier dédié à l'égalité des genres. Notre « Réseau des femmes pour une IA éthique », lancé en avril dernier, aide également à mettre en œuvre, sur le terrain, les principes de notre Recommandation, en s'assurant que l'égalité passe du droit aux actes.

Enfin, nous nous engageons pour faire entendre les voix de femmes dans le monde entier, et en particulier des femmes journalistes, trop souvent victimes de cyberharcèlement, comme le montrait notre rapport « The Chilling » publié en 2021. C'est dans ce contexte que le Prix mondial pour la liberté de la presse UNESCO / Guillermo Cano a été remis, en mai dernier, aux journalistes iraniennes Niloufar Hamedei, Elahe Mohammadi et Narges Mohammadi (Prix Nobel de la paix 2023), pour saluer leur engagement exceptionnel pour défendre, malgré les dangers, la liberté de la presse et l'égalité.

À travers toutes ces actions, cette publication nous fait part du chemin parcouru ; mais, plus fondamentalement encore, elle nous alerte sur les nombreux efforts qu'il nous reste encore à accomplir. N'attendons pas 300 ans avant de réagir.



CADRE DE LA PRIORITÉ GLOBALE ÉGALITÉ DES GENRES DE L'UNESCO

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Réduire les inégalités et promouvoir des sociétés apprenantes et créatives à l'ère numérique par le biais d'une éducation de qualité pour tous et toutes

Œuvrer à l'édification de sociétés durables en protégeant l'environnement par la promotion de la science, de la technologie, de l'innovation et du patrimoine naturel

FOCUS ÉGALITÉ DES GENRES

PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS ET PAR L'ÉDUCATION

ENCOURAGER ET SOUTENIR LES FEMMES DANS LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE POUR L'ACTION ENVIRONNEMENTALE

DOMAINES D'ACTIVITÉ

ACCÈS

FORMATIONS ET PÉDAGOGIES

STIM

LEADERSHIP SCIENTIFIQUE

ÉCOSYSTÈMES ET BIODIVERSITÉ

EAU ET OCÉANS

- L'accès à une éducation et un apprentissage équitables et sensibles au genre est élargi, y compris dans les sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM)
 - Des lois, politiques et stratégies pour l'égalité des genres dans et par l'éducation sont développées et mises en œuvre
 - L'enseignement, les contenus éducatifs et les possibilités d'apprentissage intégrant la dimension de genre sont élargis
 - L'écart de genre dans les résultats de l'apprentissage et l'achèvement scolaire est réduit
- ▶ *Participe aux cibles 4.1, 4.3, 4.5, 4.7 des ODD*

- Les carrières des femmes et leur accès à des postes de décision progressent et des rôles modèles sont promus
 - Les politiques en sciences, technologie et innovation (STI) et en Science ouverte transformatrices en matière de genre sont améliorées
 - La résilience des femmes et des filles et leur action en faveur d'une gestion durable des ressources naturelles sont renforcées
 - La gestion et la gouvernance de l'eau et des océans tenant compte de la dimension de genre sont encouragées
- ▶ *Participe à la cible 5.5 des ODD*

THÈME TRANSVERSAL

FEMMES, PAIX, ET SÉCURITÉ :

ACTIONS

- Sensibilisation accrue via des campagnes de plaidoyer et des débats publics
- Capacités et compétences renforcées
- Élaboration et révision des lois, politiques et stratégies nationales soutenues



Construire des sociétés inclusives, justes et pacifiques en promouvant la liberté d'expression, la diversité culturelle, l'éducation à la citoyenneté mondiale, et en protégeant le patrimoine

PROMOUVOIR L'INCLUSION ET COMBATTRE LA VIOLENCE DE GENRE

DISCRIMINATION ET STÉRÉOTYPES

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DE CRÉATION

TRAVAIL DÉCENT ET PROTECTION SOCIALE

- Les menaces, violences, discriminations et stéréotypes basés sur le genre sont éliminés, y compris dans le monde numérique
- Les apprenants et les environnements d'apprentissage sont équipés pour être sûrs et sains
- Les conditions de travail, l'employabilité, et les droits économiques, culturels et sociaux des femmes sont améliorés
- L'égalité des genres est promue dans et par les secteurs des médias et de la culture

► *Participe aux cibles 4.2a, 5.1, 5.2, 5.6, 8.5, 8.8, 16.10 des ODD*

Favoriser un environnement technologique au service de l'humain par le développement et la diffusion des connaissances et des compétences ainsi que l'élaboration de normes éthiques

COMBLER LA FRACTURE NUMÉRIQUE ENTRE LES GENRES

STANDARDS ÉTHIQUES POUR L'IA ET LES PLATEFORMES NUMÉRIQUES

ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

APTITUDES ET COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

- Des normes éthiques s'attaquant aux biais de genre dans les technologies numériques et les systèmes d'intelligence artificielle (IA) sont élaborées et mises en œuvre
- L'accès et l'utilisation équitables et tenant compte du genre de l'information et des connaissances dans le monde numérique sont favorisés
- Les femmes et les filles sont dotées d'aptitudes et de compétences numériques
- Le leadership des femmes dans l'IA et l'environnement numérique est soutenu

► *Participe à la cible 5.b des ODD*

PRÉPARATION AUX CRISES ET RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

- Informations, connaissances, et données collectées, analysées et partagées
- Assistance technique et conseils politiques fournis
- Partenariats et réseaux créés, renforcés, et soutenus

**OBJECTIF
STRATÉGIQUE**

1

**PARVENIR
À L'ÉGALITÉ
DES GENRES DANS ET
PAR L'ÉDUCATION**



p. 10

**OBJECTIF
STRATÉGIQUE**

2

**ENCOURAGER ET
SOUTENIR LES FEMMES
DANS LES SCIENCES
ET LA TECHNOLOGIE
POUR L'ACTION
ENVIRONNEMENTALE**



p. 28

**OBJECTIF
STRATÉGIQUE**

3

**PROMOUVOIR
L'INCLUSION
ET COMBATTRE
LA VIOLENCE DE GENRE**



p. 46

**OBJECTIF
STRATÉGIQUE**

4

**COMBLER
LA FRACTURE
NUMÉRIQUE
ENTRE LES GENRES**



p. 66

**THÈME
TRANSVERSAL**

**FEMMES ET
PRÉPARATION
AUX CRISES, RÉPONSE
AUX SITUATIONS
D'URGENCE ET
RELÈVEMENT RAPIDE**



p. 84

L'égalité des genres à l'UNESCO

p. 102

**La communauté mondiale
de l'UNESCO**

p. 106

En conclusion

p. 112

**OBJECTIF
STRATÉGIQUE**

1

**PARVENIR
À L'ÉGALITÉ
DES GENRES
DANS ET PAR
L'ÉDUCATION**





သုပျော် ပျော်
ဖို့ မေမေခေါ်။
နို့နော်
ဆံ့ ခြံနိုနော်။

WORKBOOK

Toutes les filles et toutes les femmes ont droit à une éducation de qualité. Agir en faveur du droit universel à l'éducation pour les filles et les femmes, c'est agir pour la dignité de chacun, sur tous les continents. Et c'est l'affaire de tous.

Audrey Azoulay

Directrice générale
de l'UNESCO

L'UNESCO réduit les inégalités et promeut des sociétés apprenantes et créatives à l'ère numérique par le biais d'une éducation de qualité pour tous et toutes, en renforçant les systèmes éducatifs pour qu'ils deviennent transformateurs du genre et donnent aux filles et aux femmes, aux garçons et aux hommes les moyens d'améliorer leurs conditions de vie et de façonner un avenir meilleur par l'éducation.

Réduire les inégalités et promouvoir des sociétés apprenantes et créatives à l'ère numérique par le biais d'une éducation de qualité pour tous et toutes

**PARVENIR À L'ÉGALITÉ
DES GENRES
DANS ET PAR L'ÉDUCATION**

ACCÈS

FORMATIONS
ET
PÉDAGOGIES

STIM



Participe aux cibles 4.1, 4.3, 4.5, 4.7 des ODD

FAITS ET CHIFFRES CLÉS

122 millions de filles,
soit environ 1 sur 5,
ne sont
pas scolarisées

(UNESCO, 2023)



63 % des
763 millions d'adultes
analphabètes
sont des **femmes**

(UNESCO, 2021)

Seulement
1/3 des diplômés
de l'enseignement
supérieur **des filières STIM**
sont des femmes

(UNESCO, 2023)



1 année
de scolarité
supplémentaire

peut augmenter
les revenus perçus par
une fille devenue adulte

de 20 %

(UNESCO, 2021)



Les **femmes** représentent



94 % des **professionnels** de l'enseignement **préscolaire**

67 % dans l'**enseignement primaire**

44 % dans l'**enseignement supérieur**

(UNESCO, 2022)



Certains pays **perdent**
plus d' **1 milliard**
de dollars par an
en n'offrant pas aux **filles** le
même niveau d'éducation
qu'aux **garçons**

(UNESCO, 2021)

LA SITUATION DANS LE MONDE : DES DISPARITÉS OMNIPRÉSENTES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION METTENT EN PÉRIL L'ÉGALITÉ DES GENRES

L'éducation est un droit humain fondamental et la base pour construire la paix et favoriser le développement durable. Lorsque des individus ont la chance de s'instruire, leurs vies et celles de leurs enfants, de leurs familles, de leurs communautés et de leurs pays s'améliorent. Meilleure santé, mobilité économique et sociale, leadership communautaire : les perspectives positives se multiplient, et parallèlement la vulnérabilité face à la pauvreté, aux maladies, à l'exploitation et à la violence diminue. C'est l'éducation, secteur crucial en cette période d'intenses bouleversements de notre environnement humain, qui peut donner aux personnes de tous âges les outils leur permettant d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour s'adapter aux changements et aux défis auxquels la société doit aujourd'hui faire face mais aussi pour contribuer à l'avènement d'un monde plus équitable.

Dans l'ensemble, l'accès à une éducation de qualité et à des choix professionnels reste un privilège. Les normes de genre ont un effet négatif sur la capacité de tous les enfants à participer pleinement à l'éducation et à tirer profit des apprentissages, mais celui-ci se manifeste différemment chez les filles et chez les garçons.

Bien que la parité des genres ait progressé à l'échelle mondiale, **les filles et les femmes les plus vulnérables demeurent exclues de l'éducation**. Au rythme actuel, il faudra attendre 2050 pour que toutes les filles aillent à l'école primaire. Quelque 122 millions de filles – soit environ 1 sur 5 – ne sont toujours pas scolarisées¹ et 15 millions d'entre elles ne mettront jamais les pieds dans une salle de classe². La situation est particulièrement choquante en Afghanistan. D'importants écarts sont dissimulés par certaines moyennes : au Tchad, 60 % des filles ne vont toujours pas à l'école, tandis que la parité a été atteinte en Serbie. Les données de l'UNESCO montrent qu'en Côte d'Ivoire, au Mali ou au Sénégal, seulement 2 filles sur 10 peuvent espérer suivre le deuxième cycle de l'enseignement secondaire³. Aujourd'hui encore, plus des deux tiers des 763 millions d'adultes analphabètes à travers le monde sont des femmes.

Les motifs de ces exclusions tenaces sont multiples. Dans certains contextes, les structures sociales et la pauvreté conduisent les familles à garder les filles dans les foyers, pour qu'elles effectuent les tâches domestiques et prennent soin de leurs familles. Autres causes du décrochage scolaire des filles, les mariages et les grossesses précoces. En 2022, 2 % des pays restreignaient encore explicitement le droit à l'éducation des filles mariées, enceintes et jeunes mères⁴, une question qui nécessite un travail politique plus ciblé au niveau national.

Les stéréotypes persistants liés au genre, qui peuvent être un facteur de violence de genre en milieu scolaire, constituent un obstacle de plus à la scolarisation.

Les normes et les attentes relatives au genre freinent aussi les garçons, en les empêchant de s'engager pleinement dans l'apprentissage et en les poussant à abandonner l'école. A travers le monde, 128 millions de garçons ne sont pas scolarisés. Les recherches et données récentes produites par l'UNESCO montrent que les garçons sont désormais plus susceptibles que les filles de redoubler en primaire dans 130 pays, et plus susceptibles de ne pas achever leur enseignement secondaire dans 73 pays⁵. Les facteurs qui influent sur la motivation et l'envie d'apprendre des garçons sont divers et s'entremêlent. Dans certains pays, il est attendu des garçons qu'ils quittent l'école avant la fin de leur scolarité pour aller travailler. Dans d'autres, certaines activités scolaires et certaines matières sont considérées en contradiction avec des expressions de la masculinité. Les cours en ligne et la non-mixité contribuent à la faible motivation des garçons et à leur décrochage scolaire, tandis que les punitions sévères, les châtiments corporels et d'autres formes de violence de genre en milieu scolaire ont des répercussions négatives sur leurs résultats. La motivation des garçons peut également être affectée par leur orientation sexuelle et leur identité ou expression de genre, réelle ou perçue.





Environ 2 000 participants du monde entier se sont réunis au Siège de l'UNESCO en juin 2022 pour préparer le Sommet sur la transformation de l'éducation.

Lors du Sommet sur la transformation de l'éducation, événement majeur organisé par le Secrétaire général des Nations Unies en septembre 2022, la communauté internationale de l'éducation a mis en avant la nécessité d'une éducation transformatrice du genre. Cette approche est cruciale pour aller au-delà d'un simple accès universel à l'éducation et pour **mettre l'éducation au service de la généralisation de l'égalité des genres dans la société**. Parmi les éléments d'une planification éducative transformatrice du genre, on peut citer la mise au point de programmes et de formations des enseignants sur les pédagogies qui aideront les apprenants à dépasser les normes de genre nocives et à promouvoir l'égalité des genres en classe, mais aussi au sein de leurs familles et de leurs communautés. Les outils et les établissements d'enseignement sensibles au genre permettent de mettre en lumière les questions de genre et de créer des environnements d'apprentissage dans lesquels les filles et les garçons pourront se préparer à être financièrement autonomes et à contribuer à une société plus stable et plus juste.

Les efforts de promotion de l'égalité des genres doivent démarrer tôt et s'inscrire dans la durée. Les enfants commencent à comprendre le concept de genre dès l'âge de trois ans, et c'est également à partir de cette tranche d'âge que les stéréotypes de genre influencent la perception de soi et les intérêts des enfants. L'adolescence, et en particulier la préadolescence, offre une autre occasion d'intervenir étant donné qu'à cet âge, les jeunes sont soumis à de fortes pressions sociales enjoignant aux garçons et aux filles, ainsi qu'aux personnes qui ne correspondent pas aux notions binaires du genre, de se conformer aux normes existantes en matière de genre⁶. La promotion explicite de l'égalité des genres dans les programmes scolaires et les approches pédagogiques, par exemple, favorisera le travail transformateur que les garçons et les hommes peuvent engager pour soutenir l'égalité des genres.

Les **femmes** comptent pour seulement

25 %
des étudiants en ingénierie et en TIC

Il est indispensable de traiter la question de la différenciation de genre par domaine d'études, en particulier en ce qui concerne les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM). **Les filles sont nettement moins susceptibles que les garçons de poursuivre des études en STIM**, même si elles obtiennent au moins d'aussi bons résultats que les garçons en mathématiques et en sciences dans la plupart des pays⁷.

Entre 2016 et 2018 dans le monde, seulement un tiers des personnes diplômées de l'enseignement postsecondaire dans les domaines des STIM étaient des femmes⁸. Cet écart entre les genres est alarmant, d'autant plus que les métiers des STIM sont considérés comme des emplois d'avenir, porteurs d'innovation, de bien-être social, de croissance inclusive et de développement durable. Les Nations Unies prévoient que, pour chaque emploi créé par l'industrie 4.0, les femmes perdront cinq emplois, contre trois pour les hommes. La moitié des emplois actuels aura disparu d'ici 2050. Cette évolution devra s'accompagner de politiques institutionnelles pour préparer les adolescents aux nouveaux choix professionnels qui s'offrent à eux et leur fournir des formations qualifiantes adaptées⁹.

L'absence d'égalité des genres dans les domaines scientifiques n'est pas seulement un problème pour les femmes : cela peut aussi entraver le développement des pays. **Lorsque nous laissons la moitié du potentiel mondial sur la touche, c'est toute la société qui en pâtit**, car sa capacité à relever les défis s'affaiblit. Dans 50 pays sur 54, les filles sont moins susceptibles d'obtenir les meilleures notes en mathématiques, alors qu'elles ont en général de meilleurs résultats scolaires que les garçons¹⁰. Même lorsque les filles sont les plus performantes, seuls 14 % s'attendent à travailler dans le domaine des sciences et de l'ingénierie, contre 26 % des garçons les plus performants¹¹. Les écarts sont particulièrement marqués en ingénierie et en TIC, où les jeunes femmes comptent pour seulement 25 % des étudiants dans les deux tiers des pays disposant de données en la matière.

Aucun examen de la situation actuelle de l'éducation ne peut négliger **la pandémie de COVID-19 qui, à partir de 2020, a mis sens dessus dessous les systèmes éducatifs mondiaux**. Elle a mis à mal toutes les initiatives prises pour permettre à tous les enfants d'accéder à l'éducation, plus de 1,6 milliard d'élèves dans 190 pays ayant été forcés de quitter l'école par mesure de prévention sanitaire. Les familles, les gouvernements et les institutions doivent ardemment rechercher de nouveaux moyens de redoubler d'efforts pour faire progresser l'égalité des genres et l'accès à l'éducation pour tous les enfants, y compris les plus vulnérables et les plus isolés.

L'UNESCO APPORTE DES SOLUTIONS

Au cours de l'exercice biennal 2022-2023, l'UNESCO a œuvré pour l'égalité des genres dans et par l'éducation au profit de tous les apprenants, en allant au-delà des chiffres pour renforcer les systèmes éducatifs afin qu'ils deviennent transformateurs du genre.

La vision de l'UNESCO est d'accélérer la réalisation de l'égalité des genres dans et par l'éducation :

- En garantissant un accès équitable à une éducation de qualité et transformatrice du genre et en réduisant les écarts entre les genres en ce qui concerne les taux d'achèvement et les résultats d'apprentissage ;
- En élaborant et en appliquant des programmes et des approches pédagogiques tenant compte du genre ; et
- En élargissant les possibilités d'accès aux études en STIM pour les filles et les femmes.

Cette vision est mise en œuvre à travers les différents volets du mandat de l'UNESCO : *établir des normes internationales conduisant à l'évolution des politiques, produire et diffuser des données et des connaissances pour éclairer cette évolution et traduire ces normes internationales pour changer les choses au niveau national.*



#every schoolday counts

Garantir un accès égalitaire à une éducation tenant compte du genre et aux résultats d'apprentissage

Pour bâtir un monde où l'égalité des genres dans et par l'éducation est atteinte, garantissant à chacun – femmes et filles, hommes et garçons – l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation ainsi que les moyens de façonner leur vie et leur avenir, l'UNESCO a adopté la *Stratégie pour l'égalité des genres dans et par l'éducation 2019-2025*.

Celle-ci s'attache à renforcer les systèmes éducatifs pour être transformateurs du genre et promouvoir l'égalité des genres, mais aussi à autonomiser les filles et les femmes grâce à l'éducation. Elle appelle à :

- Obtenir de meilleures données pour éclairer l'action ;
- Adopter de meilleurs cadres juridiques, politiques et de planification pour faire progresser les droits ; et
- Appliquer de meilleures pratiques d'enseignement et d'apprentissage pour autonomiser les femmes et les filles.

Son éducation, notre avenir est la campagne de l'UNESCO qui vise à accélérer les efforts en faveur de l'éducation des filles et des femmes en s'appuyant sur des engagements politiques et financiers, en fournissant un soutien technique et en renforçant les capacités afin de consolider les systèmes éducatifs nationaux.

Encadré 1 Une éducation inclusive en Jordanie

L'UNESCO fournit une assistance technique au Ministère jordanien de l'éducation et au Haut Conseil pour les droits des personnes handicapées afin de favoriser la collecte, la gestion et l'analyse de données inclusives, dans l'optique de mieux rendre compte des besoins spécifiques des enfants handicapés et des réfugiés. L'objectif de cette assistance est aussi de faire concorder la Stratégie éducative nationale en faveur de l'égalité des genres, et son plan d'action, avec le Plan stratégique national pour l'éducation afin que l'inclusion et la diversité soient au cœur du cadre éducatif jordanien, mais aussi que l'égalité des genres soit défendue en classe pour réduire l'exclusion des filles dans l'éducation et lutter contre la discrimination et la violence de genre.

En 2022 et 2023, le partenariat réunissant l'UNESCO, l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ), le Ministère de l'éducation et le Haut Conseil a mis l'accent sur la consolidation des systèmes et le renforcement des capacités. Une table ronde de haut niveau sur l'inclusion et la diversité dans l'éducation a été organisée en avril 2022, suivie d'une série de sessions d'orientation et d'une première formation des parties prenantes clés. Ces événements visaient à promouvoir une meilleure compréhension de l'inclusion et de la diversité dans l'éducation en Jordanie. Des ateliers ont été organisés dans 30 écoles pilotes avec 180 enseignants et fonctionnaires. Plus de 2 200 participants – membres du corps enseignant et du personnel scolaire, parents, élèves et fonctionnaires – ont ainsi été formés pour intégrer l'inclusion et la diversité dans l'éducation.



Pour continuer à promouvoir une éducation inclusive et de qualité en Jordanie, les parties prenantes nationales travaillent ensemble à la révision des programmes et des manuels scolaires. En outre, elles investissent de manière à mettre à disposition des espaces d'apprentissage accessibles et des équipements d'assistance dans les écoles. Elles soutiennent également la formation des enseignants aux approches pédagogiques inclusives.

Des jeunes femmes participent à une formation sur la promotion de l'égalité des genres en Jordanie.

L'UNESCO oriente l'agenda international en matière d'éducation et d'égalité des genres en animant des dialogues politiques de haut niveau au sein des Nations Unies, du G7 et du G20, et en dirigeant des initiatives internationales, régionales et nationales de plaidoyer visant à généraliser les bonnes pratiques.

Chef de file de la mise en œuvre de l'agenda Éducation 2030, l'UNESCO a joué un rôle central lors du Sommet sur la transformation de l'éducation convoqué par le Secrétaire général des Nations Unies en 2022 afin de **placer l'éducation au premier plan de l'agenda politique mondial** et de mettre l'ambition politique, l'action, les solutions et la solidarité au service de la transformation de l'éducation face à la crise mondiale liée à la récente pandémie. Thème transversal de ce Sommet, l'égalité des genres a été particulièrement mise en avant dans le cadre de la Piste d'action 1 – Écoles inclusives, équitables, sûres et saines – codirigée par l'UNESCO. Même si des progrès restent à faire, 67 % des pays (87 pays) ont pris des engagements en faveur de l'égalité des genres, et 23 % (20 pays) se sont engagés à prendre en compte le genre dans la planification et le financement du secteur de l'éducation¹².

L'Appel à l'action *Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des filles et des femmes dans et par l'éducation* a été lancé à l'occasion du Sommet, en même temps que la *Plateforme mondiale pour l'égalité des genres et l'autonomisation des filles et des femmes dans et par l'éducation*. Codirigé par l'UNESCO, cet Appel à l'action énonce une série de mesures ambitieuses devant être prises par les gouvernements, les donateurs bilatéraux, les Nations Unies, le secteur privé et la société civile. Il présente une **vision du changement qui s'appuie sur de vastes consultations menées au sein de la communauté de l'éducation**. La *Plateforme mondiale*, qui rassemble plus de 70 représentants de gouvernements et

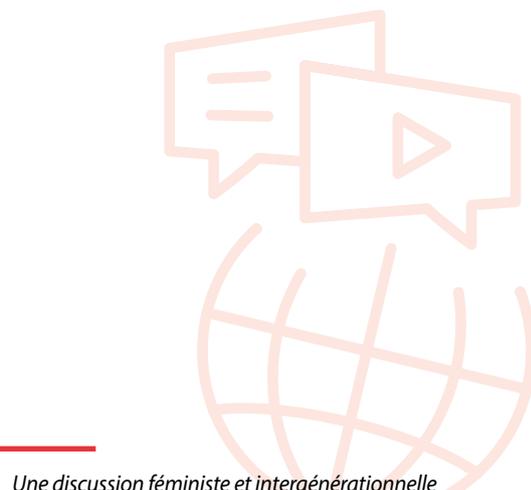
membres de la société civile, vise à renforcer le leadership transformateur, la responsabilisation, l'innovation, la gestion des données et le financement pour faire progresser l'égalité des genres par le biais de l'éducation. Elle mettra en place des mécanismes de responsabilisation afin de veiller au respect des engagements liés au genre pris lors du Sommet sur la transformation de l'éducation et d'autres événements mondiaux.

L'UNESCO est parvenue à **intégrer les questions de genre dans des discussions et des documents finaux** importants à l'occasion de conférences mondiales portant sur l'éducation et la protection de la petite enfance, l'enseignement supérieur et l'apprentissage des adultes, ou encore l'intelligence artificielle et l'éducation. Par exemple, en 2022, le Cadre d'action de Marrakech a appelé à se mobiliser en faveur de l'apprentissage et de l'éducation des adultes en adoptant une perspective transformatrice du genre. La Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance (WCECCE), organisée par l'UNESCO, a réaffirmé le droit de chaque jeune enfant à une éducation et à une protection de qualité, tout en appelant les États membres à renouveler leurs engagements et leurs investissements¹³. À l'échelle régionale, l'UNESCO a usé de son leadership pour faire en sorte que l'égalité des genres soit un thème transversal de la deuxième Conférence régionale des ministres de l'éducation de l'Asie-Pacifique.

Par ailleurs, **l'UNESCO produit des données et des connaissances susceptibles d'éclairer l'évolution des politiques relatives à l'éducation**. En 2022 et 2023 ce travail a principalement porté sur le suivi des progrès vers la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous (ODD 4) et la production d'études de référence susceptibles de faire bouger les lignes en matière d'éducation et d'égalité des genres, notamment en ce qui concerne la mobilisation des hommes et des garçons.



© UNESCO/Christelle Alix



Une discussion féministe et intergénérationnelle sur l'éducation transformatrice du genre a eu lieu lors du Pré-sommet sur la transformation de l'éducation au Siège de l'UNESCO.

En tant que **chef de file du suivi de l'ODD 4 et du droit à l'éducation**, l'UNESCO met les inégalités en évidence grâce aux données qu'elle collecte. Elle analyse également les stratégies nationales et régionales de suivi afin de repérer et d'étudier les lacunes des cadres juridiques. Des initiatives mondiales de collecte et d'analyse de données, parmi lesquelles *Son Atlas* et la *Base de données mondiale sur les inégalités dans l'éducation (WIDE)* de l'Institut de statistique de l'UNESCO, permettent à l'UNESCO d'accomplir son mandat unique et de se mettre au service du mouvement mondial visant à améliorer l'éducation pour tous. Ces mécanismes de suivi fournissent des éléments probants qui indiquent que la pauvreté, les mariages précoces et la violence de genre ne sont que quelques-unes des raisons qui expliquent le fort pourcentage de filles et de femmes non scolarisées et analphabètes dans le monde. Des changements concrets sont déjà visibles. En 2019, 4 % des pays restreignaient explicitement le droit à l'éducation des filles mariées, enceintes et jeunes mères. Ce chiffre a chuté à 2 % en 2022, au profit de millions de filles qui peuvent désormais aller à l'école en toute légalité lorsqu'elles se marient ou sont enceintes ou jeunes mères¹⁴.

Les travaux récents de l'UNESCO continuent à informer sur les enjeux émergents qui influent sur l'accès à l'éducation et sont liés à l'égalité des genres. En 2022, l'UNESCO a publié le premier rapport mondial sur le décrochage scolaire des garçons et les désavantages qu'ils subissent dans l'éducation, en regroupant des informations qualitatives et quantitatives provenant de plus de 140 pays¹⁵. Si l'amélioration de l'accès des filles aux possibilités éducatives reste un élément essentiel pour parvenir à l'égalité des genres dans et par l'éducation, des efforts doivent également être entrepris à l'échelle mondiale pour satisfaire les besoins éducatifs des garçons et des jeunes

hommes. S'atteler au problème du décrochage scolaire des garçons est non seulement bénéfique pour l'apprentissage, l'emploi, le revenu et le bien-être des garçons, mais s'avère également utile pour atteindre l'égalité des genres et obtenir des résultats positifs pour tous dans les domaines économiques, sociaux et sanitaires.

Les normes de genre sont aussi des freins à l'éducation des garçons :

128 millions d'entre eux ne sont pas scolarisés

L'UNESCO applique les résultats de ses recherches dans le contexte spécifique de chaque pays pour apporter un soutien direct aux États membres. Afin d'aborder la question du décrochage scolaire des garçons, ce rapport mondial s'appuie sur des études de cas nationales (portant sur les Émirats arabes unis, les Fidji, le Koweït, le Lesotho et le Pérou) pour illustrer les facteurs économiques, sociaux et culturels qui pèsent sur la participation scolaire des garçons,



et recommande aux États membres des mesures à prendre. L'UNESCO a par ailleurs lancé un projet pilote pour aider les garçons exclus de leurs écoles à poursuivre leur éducation, qui a déjà été mis en œuvre dans deux centres Malala de l'UNESCO. C'est ainsi que, par exemple, un programme sur les *masculinités positives* a été développé au Guatemala, offrant à 50 jeunes hommes autochtones des bourses grâce auxquelles ils ont pu surmonter des difficultés économiques et poursuivre leur éducation. L'UNESCO a également soutenu des analyses portant sur les questions de genre dans les Caraïbes, notamment dans des contextes où les garçons abandonnent leur éducation, et a constitué un consortium dédié à ce sujet. Les États membres doivent tirer une leçon pertinente de ces initiatives : **l'engagement des garçons et des hommes n'est pas seulement nécessaire pour les aider à rester à l'école, mais aussi pour qu'ils agissent concrètement en faveur de l'égalité des genres** – y compris à travers l'autonomisation des filles et des femmes.

La traduction des normes mondiales, le plaidoyer international et les nouveaux travaux de recherche sur l'éducation et l'égalité des genres, conçus pour avoir un effet à l'échelle nationale, sont des éléments clés du mandat unique de l'UNESCO. Dans le domaine de l'éducation, l'Organisation adopte une perspective axée sur l'égalité des genres à l'échelle nationale dans deux domaines clés : d'abord en élaborant et en appliquant des programmes et des pédagogies tenant compte du genre et adaptés au contexte de chaque pays, et ensuite en favorisant la participation des filles et des jeunes femmes dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM).

Encadré 2

L'UNESCO tiens ses engagements à l'égard du Forum Génération Égalité

Le Forum Génération Égalité est une initiative internationale majeure accueillie par les Gouvernements français et mexicain et organisée par ONU Femmes en partenariat avec des associations de jeunesse et de la société civile. Le Forum appelle à prendre des engagements dans six domaines thématiques, qui font de l'égalité des genres un vecteur de reconstruction de l'égalité après la pandémie de COVID-19 et de changements durables pour les générations à venir. En matière d'éducation, l'UNESCO s'est engagée à atteindre quatre objectifs concrets et à rendre compte de ses progrès chaque année à la coalition des partenaires du Forum.

1 Fournir à 28 millions d'apprenants dans 80 pays un enseignement et un apprentissage de qualité transformateurs du genre, de manière à promouvoir l'égalité des genres.

Grâce à ses mesures de soutien en faveur de l'adoption de pédagogies, politiques et plans transformateurs du genre, de la révision des supports d'apprentissage et de la promotion d'environnements d'apprentissage sains, sûrs et inclusifs, l'UNESCO a déjà touché plus de 37 millions d'apprenants dans plus de 70 pays.

2 Assurer le suivi des engagements des pays en faveur de l'égalité des genres dans et par l'éducation, l'UNESCO étant une source officiellement reconnue de données comparatives transnationales sur l'ODD 4.

Outre différents travaux de réflexion et publications faisant date parmi lesquelles un rapport mondial sur le décrochage scolaire chez les garçons, l'UNESCO, l'UNICEF et leurs partenaires ont lancé la Plateforme mondiale pour stimuler le leadership et la responsabilisation en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes et des filles dans et par l'éducation.

3 Contrôler les cadres juridiques de 196 pays en ce qui concerne l'éducation des filles et des femmes et soutenir des réformes juridiques et politiques, ainsi que des plans sectoriels, pour garantir le droit des filles et des femmes à l'éducation.

Son *Atlas*, outil interactif en ligne, cartographie le droit à l'éducation des filles et des femmes dans 196 pays à l'aide de 12 indicateurs. Le rapport de 2022 sur cet outil montre que son utilisation a augmenté après une campagne de communication ciblée.

4 Diriger la coordination mondiale pour soutenir l'éducation des filles après la pandémie de COVID-19, par le biais du Programme phare pour le genre de la Coalition mondiale pour l'éducation de l'UNESCO.

L'UNESCO et ses partenaires du Forum Génération Égalité ont produit et diffusé des publications de premier ordre sur les effets liés au genre des fermetures d'écoles dues à la COVID-19.

La campagne *Les filles au premier plan* a touché plus de 24 millions de personnes en Afrique et en Asie grâce à des outils de communication et de plaidoyer créatifs et variés.



Appliquer des programmes et des pédagogies tenant compte du genre

L'élaboration et la mise en œuvre des programmes et des pédagogies sont deux volets complémentaires de l'ancrage de l'égalité des genres dans les salles de classe. L'UNESCO forme activement les membres du corps enseignants et leurs formateurs pour qu'ils deviennent des agents du changement pour la mise en œuvre de réponses éducatives en faveur du développement durable et de l'égalité des genres. **Il faut à ces agents du changement éducatif des connaissances, des compétences et des valeurs, ainsi qu'une motivation certaine** pour contribuer à un environnement d'apprentissage qui favorise le développement durable et l'égalité des genres.

Par exemple, l'UNESCO et le Gouvernement du Viet Nam se sont associés pour renforcer les capacités des enseignants afin qu'ils défendent l'égalité des genres en mettant l'accent sur l'inclusion des filles dans l'éducation. Financé par le Fonds Malala de l'UNESCO pour le droit des filles à l'éducation, le projet *We are ABLÉ – Achieving Better Living and Education* (Nous sommes capables : améliorer les conditions de vie et l'éducation) a permis de fournir à plus de 2 100 enseignants et administrateurs scolaires (dont 50 % de femmes) dans plus de 24 écoles secondaires de premier cycle les connaissances et les compétences nécessaires aux activités d'accompagnement scolaire et de prévention de la violence. Il s'est traduit par un changement radical des perceptions et des actions relatives à l'accès des filles à l'éducation, ainsi qu'à la poursuite de leur scolarité et aux moyens de subsistance des femmes appartenant à différentes minorités ethniques.

La campagne *Les filles au premier plan* a nettement contribué à l'objectif global du projet *We are ABLÉ*, c'est-à-dire l'amélioration des taux de rétention. C'est dans ce contexte qu'environ 10 500 élèves (5 300 filles et 5 400 garçons) de trois provinces, ainsi que les membres de leurs familles, ont pu être impliqués dans ce projet à travers des activités organisées en milieu scolaire.

Au Mali, au Népal et en République-Unie de Tanzanie, un programme conjoint mené avec ONU Femmes et l'UNFPA a mis à profit la présence de l'UNESCO sur le terrain dans le domaine de l'éducation pour déployer des interventions coordonnées visant à donner aux adolescentes et aux jeunes femmes les moyens de passer sans difficulté à l'âge adulte grâce à une éducation de qualité. La première phase de ce programme (entre 2016 et 2021) a concerné plus de 110 000 adolescentes et jeunes femmes, et a permis la formation de plus de 11 000 enseignants et administrateurs scolaires. Par ailleurs, plus de 15 millions de parents et membres des communautés touchées ont bénéficié des actions de plaidoyer.

En 2022 et 2023 en République-Unie de Tanzanie, ce programme a mis l'accent sur le développement et la consolidation des systèmes de soutien psychologique et d'orientation des élèves dans 30 écoles primaires et 18 écoles secondaires. Il a aussi permis de créer des espaces sûrs – baptisés clubs TUSEME (Parlons-en) – dans 40 écoles primaires et 20 écoles secondaires, afin d'améliorer la sécurité à l'école et de lutter contre le harcèlement sexuel et d'autres formes de violence.

Étudiants participant au projet *We are ABLÉ* au Viet Nam.



Encadré 3

De nouveaux horizons pour les adolescents péruviens

Le programme *Horizontes* repense l'enseignement secondaire dans les zones rurales du Pérou en mettant l'accent sur les causes profondes de la violence de genre et du décrochage scolaire chez les adolescents. Il donne aux filles et aux garçons la possibilité de suivre des trajectoires plus positives et plus équitables après leurs études secondaires

Dans un contexte où 22,7 % des adolescentes vivant en zone rurale sont déjà mères et où seulement 6,2 % des femmes parviennent à terminer un cursus dans l'enseignement supérieur, et alors même que le taux de décrochage scolaire des garçons augmente et favorise les comportements à risque et l'entrée précoce sur le marché du travail, *Horizontes* met en avant la nécessité de protéger et d'améliorer l'apprentissage et le bien-être pour les adolescents et adolescentes. Par ailleurs, il rétablit le rôle protecteur de l'école qui doit prêter attention aux écarts entre les genres, lutter contre la violence et promouvoir les espaces sûrs

Ce programme est mis en œuvre depuis 2018 dans 45 écoles de 6 régions du Pérou (Piura, Amazonas, Cuzco, Puno, Arequipa et Ayacucho) : 517 enseignants fournissent désormais à 6 667 adolescents des zones rurales les outils et le soutien dont ils ont besoin pour élaborer un projet de vie fondé sur les connaissances, les compétences techniques et les aptitudes émotionnelles. Cette action vise à transformer les stéréotypes de genre qui limitent les possibilités éducatives et à éviter les grossesses non désirées grâce à un apprentissage socioémotionnel qui prépare les jeunes à faire de meilleurs choix de vie.

“ En ce moment à l'école, nous faisons plusieurs activités qui nous aident à établir notre "projet de vie". C'est comme cela que j'ai découvert que je voulais devenir médecin. Maintenant, j'ai un objectif, un horizon à atteindre et une feuille de route à suivre pour y arriver.

Gabriela, 16 ans, Cusco, Pérou



© UNESCO

En abordant la violence de genre et le décrochage scolaire, le programme Horizontes permet aux adolescentes des zones rurales du Pérou d'achever leurs études secondaires.

Organisées en partenariat avec le Ministère de l'éducation, de la science et de la technologie et avec le Président de l'administration régionale et du gouvernement local, des formations ont permis de renforcer les capacités des conseillers d'orientation, des enseignants et des responsables de l'éducation à l'échelle du district, notamment au sujet des services d'orientation et des pédagogies axées sur l'apprenant tenant compte du genre. Selon un responsable local, ce projet a conduit à une diminution du nombre de grossesses chez les adolescentes en 2022, et les élèves ont pris confiance en eux.

Un prix décerné à l'échelle nationale – le Prix UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes – soutient sur le terrain **les projets innovants qui encouragent les filles à faire carrière dans le domaine de leur choix**. Financé par le Gouvernement de la République populaire de Chine, le Prix est remis chaque année à deux lauréats qui reçoivent la somme de 50 000 dollars des États-Unis chacun afin de poursuivre leurs travaux dans le domaine de l'éducation des filles et des femmes.

Les lauréats de l'édition 2022 étaient les projets *Programme d'éducation pour les filles* de l'organisation Room to Read au Cambodge, qui œuvre en faveur de l'éducation des filles dans les communautés à faible revenu, et *Girls Livelihood and Mentorship Initiative* (GLAMI), qui facilite les transitions scolaires pour les adolescentes tanzaniennes présentant un risque de décrochage. En 2023, le Prix a été décerné à la China Children and Teenagers' Fund pour le projet *Spring Bud*, qui promeut une éducation inclusive, équitable et de qualité pour les adolescentes, et à la Pakistan Alliance for Girls Education (PAGE) pour le programme *Star Schools*, qui incite les filles des zones marginalisées du Pakistan à aller et rester à l'école.



© GLAMI Tanzania*

Permettre aux filles et aux femmes d'accéder à une éducation dans le domaine des STIM

Dans les 20 premières économies mondiales, les femmes représentent seulement un quart des employés du secteur de l'intelligence artificielle et 15 % des employés du secteur de l'ingénierie¹⁶. Pour corriger ces alarmantes inégalités, l'UNESCO apporte son soutien aux pays afin qu'ils mettent en œuvre des programmes transformateurs du genre pour l'enseignement des STIM. L'Organisation s'engage également à stimuler l'intérêt et la participation des filles et des femmes dans ces domaines en mettant en avant des stratégies et des politiques éclairées visant à réduire les inégalités entre les genres en STIM.

L'application des normes internationales relatives aux STIM au niveau national s'est concrétisée grâce au soutien de l'UNESCO dans la région Amérique latine et Caraïbes pour **élaborer des politiques et des stratégies visant à améliorer la participation des filles dans les domaines des STIM**. Au cours des 10 dernières années, différentes parties prenantes régionales – des institutions gouvernementales aux agences internationales en passant par les universités et les centres de recherche, sans oublier les organisations de la société civile et les entreprises privées – ont lancé diverses initiatives visant à réduire les inégalités entre les genres dans les STIM. Il est toutefois difficile d'en appréhender l'impact global.

Par conséquent, en 2022, l'UNESCO a cartographié 184 initiatives portant sur les STIM sensibles au genre dans 16 pays d'Amérique latine afin d'identifier les lacunes et les opportunités dans l'enseignement des STIM¹⁷. Les conclusions de cette étude montrent que, dans la région, la plupart des initiatives sont mises en œuvre par des organisations de la société civile et des fondations, avec des fonds fournis par les gouvernements et des entreprises. Ces initiatives portent principalement sur les STIM en général, et quelques-unes sont axées sur les mathématiques. Au niveau régional, les activités s'adressent surtout à des élèves de 12 à 18 ans, l'intérêt accordé à l'éducation de la petite enfance étant très limité. Cette cartographie régionale a révélé qu'il n'existe que peu de réseaux institutionnels régionaux consacrés aux STIM et au genre. En s'appuyant sur ces recherches éclairantes, l'UNESCO conseille aujourd'hui les gouvernements sur le développement d'initiatives transformatrices du genre en lien avec les STIM, et contribue à la coordination entre les partenaires.

L'ONG tanzanienne GLAMI, qui travaille avec 42 écoles partenaires dans 11 districts, a reçu le Prix UNESCO 2022 pour l'éducation des filles et des femmes.

Encadré 4

Encourager les filles à étudier les STIM au Brésil

#EducaSTIM2030, mouvement national lancé en 2022 au Brésil, vise à améliorer la place des filles et des femmes dans les domaines des STIM grâce à des formations en ligne pour les élèves et les enseignants.

Au Brésil, les femmes occupent seulement 31 % des postes dans les métiers des STIM, et cette sous-représentation commence dès l'enseignement des STIM à l'école.

Ce projet a donné lieu à l'élaboration d'un programme en ligne de formation des enseignants en portugais de 20 heures sur l'enseignement des STIM mettant l'accent sur l'égalité des genres et les pédagogies ouvertes et transdisciplinaires. Il a permis à 600 enseignants en école secondaire et 600 élèves de développer leurs capacités relatives aux STIM et aux approches transformatrices du genre. En outre, 1 300 responsables municipaux de l'éducation ont été sensibilisés à l'importance du rôle des filles et des femmes dans les STIM.

Les enseignants et les administrateurs sont désormais plus aptes à utiliser les nouveaux outils pédagogiques numériques qui mettent en lumière des femmes inspirantes travaillant dans les domaines des STIM. Pour encourager l'engagement des filles des communautés de base dans les STIM, CineSolar, le premier cinéma itinérant du Brésil alimenté par des énergies renouvelables, a proposé des séances thématiques intitulées « Les filles dans les STIM ». Plus de 14 735 personnes en ont bénéficié dans des communautés vulnérables et difficiles d'accès, y compris dans l'Amazonas. Une deuxième phase sera lancée en 2023 afin de donner plus d'ampleur au projet.

*“ Je veux être ingénieure.
J'aime les mathématiques,
j'aime le calcul, j'aime
les chiffres depuis que
je suis petite, mais je me
suis sentie découragée
parce que c'est un domaine
essentiellement masculin.*

Rayssa Pocine

17 ans, Morpará, Brésil

Au même titre que les STIM, l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) ont le potentiel de promouvoir la participation productive des femmes au marché du travail en leur dotant des compétences nécessaires pour exercer des emplois d'avenir. Ce potentiel reste toutefois largement inexploité dans certains secteurs professionnels, en particulier ceux qui sont liés aux STIM. L'UNESCO aide les États membres à **intégrer l'égalité des genres dans leurs politiques, stratégies et programmes d'EFTP**, afin que les priorités politiques et les schémas de dépenses soit positivement influencés par la prise en compte de cette dimension.

En 2022, le Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (UNESCO-UNEVOC) a accompagné 52 formateurs et responsables de 22 établissements d'EFTP en Afrique (Afrique du Sud, Ghana, Madagascar, Nigéria, Ouganda et République-Unie de Tanzanie) et dans la région Amérique latine et Caraïbes (Chili, Colombie, Cuba, Grenade, Jamaïque, Mexique, Paraguay et Pérou) pour qu'ils puissent fournir à leurs élèves une orientation professionnelle après la pandémie mais aussi pour améliorer la participation et la progression des jeunes femmes et des filles sur le marché du travail grâce à l'EFTP en lien avec les STIM. Les services d'orientation professionnelle tenant compte du genre visent à informer les filles, à les encourager et à leur donner les moyens de faire carrière dans les STIM, mais aussi à déconstruire les idées reçues, à fournir un soutien émotionnel et pédagogique, à élargir les perspectives professionnelles et à lutter contre l'exploitation et les violences dans le cadre du travail.

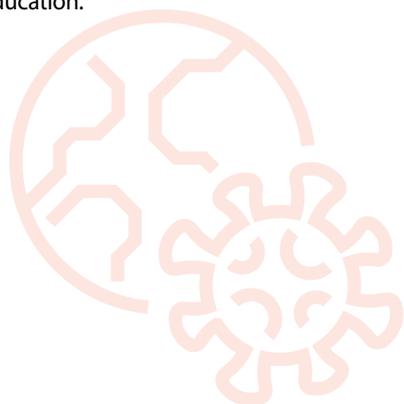


Faire face à la crise de la COVID-19 : veiller à ce que les filles retournent à l'école

La pandémie de COVID-19 a eu un effet dévastateur sur l'accès des femmes et des filles à l'éducation et a renforcé les barrières existantes liées aux facteurs socioculturels, économiques et financiers. Par exemple, avant la pandémie, 15 millions de femmes et de filles n'étaient déjà pas scolarisées en Asie de l'Est et dans le Pacifique. En 2021, l'UNESCO a estimé qu'elles étaient 1,2 million à risquer de ne pas retourner à l'école dans cette région¹⁸. Par ailleurs, la COVID-19 a aggravé les difficultés qui limitent considérablement les possibilités d'accès à l'éducation pour les filles, parmi lesquelles le mariage des enfants, les grossesses, l'exploitation et la violence, l'insuffisance des revenus et des moyens financiers, ou encore la fracture numérique.

L'effet négatif de la pandémie sur l'égalité et l'inclusion est double. D'abord, la pandémie a eu de graves répercussions sur d'autres aspects de la vie des enfants, dont leur santé mentale et physique, leur nutrition et leur protection. Par exemple, en mars 2022, environ 100 millions d'enfants de la région Asie-Pacifique étaient privés de repas scolaires, et un enfant qui a faim ne peut pas apprendre correctement. Ensuite, même si chaque facteur d'exclusion est en lui-même nocif, le préjudice est exacerbé lorsqu'un enfant est exposé à plusieurs formes d'exclusion en même temps – comme dans le cas d'une fille appartenant à une communauté dont la langue n'est pas dominante, qui habite dans une région isolée ou qui vit avec un handicap.

Les progrès en faveur de l'égalité des genres dans l'éducation étaient au cœur de la vision de l'UNESCO au moment de la création de la Coalition mondiale pour l'éducation, initiative cadre lancée en 2020 afin de **mettre en place, dans le monde entier, des stratégies de réponse à la pandémie de COVID-19 pour garantir le droit à l'éducation pour tous**. Aujourd'hui, la Coalition poursuit sa mission dans d'autres situations d'urgence et fait office de plateforme consacrée à la réalisation de l'ODD 4. Elle réunit 208 partenaires du système des Nations Unies, de la société civile, du monde universitaire et du secteur privé, qui travaillent ensemble pour combler les écarts entre les genres pendant les fermetures d'écoles, notamment en ce qui concerne la santé, la protection et l'éducation, qui peuvent avoir des effets négatifs sur l'accès des filles et les garçons à l'éducation.



La fermeture des écoles pourrait se traduire [pour les filles] par une augmentation des mariages précoces à hauteur de 10 millions au cours des 10 prochaines années.

Nous devons donc donner aux filles les outils dont elles ont besoin pour réussir, et créer un environnement qui leur permette d'y parvenir.

Audrey Azoulay
Directrice générale de l'UNESCO

Les diverses initiatives mises en œuvre contribuent à « reconstruire l'égalité » en renforçant les systèmes éducatifs pour qu'ils soient transformateurs du genre, équitables et résilients. À ce jour, la Coalition a déjà touché 400 millions d'apprenants et 12 millions d'enseignants dans 112 pays à travers les 233 projets lancés, qui s'articulent autour de **trois grands piliers : la connectivité, les enseignants et l'égalité des genres**. L'un des objectifs de la Coalition est d'aider, d'ici 2025, 5 millions de filles et de jeunes femmes marginalisées dans 20 pays qui présentent les plus fortes disparités entre les genres dans le domaine de l'éducation, à travers des formations et des actions de plaidoyer. En 2023, elle avait déjà apporté son soutien à 1 880 552 filles et femmes parmi les plus marginalisées.

La campagne *Les filles au premier plan* a été lancée par la Coalition pour garantir la continuité pédagogique et le retour à l'école des filles après les fermetures d'écoles décidées à partir de 2020 pour faire face à la pandémie de COVID-19. En 2022 et 2023, cette campagne a été déployée dans différents pays et a permis d'atteindre le cœur des communautés grâce à des actions de plaidoyer à l'échelle locale et à la mobilisation des réseaux de jeunes et des radios communautaires, mais aussi au renforcement des capacités. En Asie, la campagne a donné lieu à la production de supports adaptés aux contextes spécifiques du Laos et du Viet Nam, ainsi qu'à l'organisation d'activités dans 24 établissements scolaires. La campagne a également permis l'animation de formations, notamment pour des jeunes femmes bénévoles dans les radios communautaires du Laos. Elles ont ensuite produit 18 programmes radiophoniques visant à déconstruire 11 normes sociales néfastes pour l'éducation des filles. Le résultat a été globalement positif, puisque ce projet a entraîné une évolution des perceptions dans 30 villages. Cet exercice biennal a également été marqué par d'importants progrès en matière de communication et de sensibilisation. En Zambie, par exemple, la campagne *Let's Talk* (Parlons-en) a touché 4,6 millions de personnes, dans l'optique de faire connaître les politiques relatives au retour à l'école et de garantir la rescolarisation des mères adolescentes.

La campagne mondiale *Les filles au premier plan* en Afrique subsaharienne

L'Afrique subsaharienne a été le théâtre d'un projet multipays ciblé, soutenu par Wallonie-Bruxelles International, qui s'est appuyé sur la campagne *Les filles au premier plan* pour sensibiliser neuf millions de personnes, dont six millions de filles et jeunes femmes, à l'importance de l'éducation des filles après la pandémie mondiale de COVID-19.

Le projet mis en œuvre au Nigéria a été conçu autour de la mobilisation des radios communautaires qui desservent les zones rurales et reculées, des réseaux de jeunes et des chefs communautaires, atteignant 820 communautés et 24 gouvernements locaux. Pour s'adresser à ces communautés, les supports utilisés ont été adaptés et traduits dans quatre langues locales. Grâce à ce projet, des femmes dotées des compétences et des ressources nécessaires portent maintenant le changement en faveur de l'éducation des filles dans leurs communautés respectives, pour reconstruire des sociétés plus équitables. Pour partager et amplifier les effets obtenus au Nigéria, l'exposition de photographies *Les filles au premier plan au Nigeria – Portraits d'agents du changement* a été présentée en octobre 2022 au Siège de l'UNESCO dans le cadre des célébrations de la Journée internationale de la fille.



© UNESCO/Aderonke Alade

Grâce à la campagne *Les filles au premier plan*, Gloria Ayodeji, étudiante nigériane, a lancé une initiative visant à mettre en contact des filles désireuses d'acquérir des compétences en design et des mentors capables de les guider.

L'éducation met les filles en contact avec des personnes et des activités qui renforcent leurs compétences et leur donnent les moyens de conduire le changement. Fortes de leur éducation, les filles connaissent leurs droits et défendent ce qui est juste.

Gloria
Jeune militante d'Ibadan, Nigéria

Au Mali, plus de 30 caravanes se sont rendues dans des zones difficiles d'accès, à la rencontre de plus de 77 communautés, pour sensibiliser les filles, les membres des communautés, les chefs de village et les parents à l'importance de l'éducation. Cette initiative a permis de toucher 250 000 personnes, dont plus de 196 000 filles et femmes, 3 000 chefs communautaires et religieux et 2 300 jeunes. Avec le soutien du Ministère de l'éducation et de l'Académie d'enseignement de Tombouctou, et en partenariat avec l'Union des radiodiffusions et télévisions libres du Mali, les messages et supports de la campagne ont été traduits dans plus de 10 langues locales et nationales pour accroître son impact sur le terrain.

Au Sénégal, le projet a mobilisé des réseaux de jeunes, des associations de parents d'élèves et d'enseignants, des responsables locaux et des groupes de femmes dans le cadre d'actions communautaires et par le biais des plateformes locales et nationales de radio et de télévision. Les forums et les supports et ressources de la campagne ont été adaptés et traduits dans trois langues locales. En 2022, ce projet a touché plus de 30 000 membres des communautés concernées, dont 10 000 femmes et jeunes filles et 3 000 chefs de village, mais aussi 50 000 personnes à travers tout le pays grâce aux programmes radiophoniques.

Au Bénin, des comités de suivi locaux ont été établis dans les villages ayant accueilli des séances de sensibilisation pour veiller à ce que les filles poursuivent leurs études. Soutenus par le Ministère béninois des enseignements maternel et primaire, ces efforts ont mobilisés 11 communes des départements d'Alibori et Borgou, soit une population d'environ 1,2 million de personnes. Déployé dans plus de 560 écoles, ce projet a aussi touché plus de 172 300 filles scolarisées dans le primaire et 58 000 adolescentes scolarisées dans le secondaire.

ÉVALUATION DES RÉSULTATS POUR 2022-2023

L'UNESCO fait progresser l'égalité des genres dans l'éducation, en mettant à profit son mandat pour réduire les inégalités et promouvoir des sociétés apprenantes et créatives à l'ère numérique par le biais d'une éducation de qualité pour tous et toutes (Objectif stratégique 1). L'Organisation y parvient en s'appuyant sur ses cinq fonctions principales – laboratoire d'idées, centre d'échange d'informations, organisme normatif, catalyseur de la coopération internationale et organisme de renforcement des capacités – pour :

- Élargir l'accès à une éducation et un apprentissage équitables et sensibles au genre, y compris dans les STIM ;
- Contribuer au développement et à la mise en œuvre de lois, politiques et stratégies pour l'égalité des genres dans et par l'éducation ;
- Fournir des contenus et des possibilités d'enseignement et d'apprentissage transformateurs du genre ;
- Donner à la communauté de l'éducation les moyens de réduire l'écart entre les genres en matière de résultats de l'apprentissage et d'achèvement scolaire.

Les résultats obtenus en 2022 et 2023 ont conduit à une transformation à l'échelle du système au profit de tous les apprenants, mais aussi à des interventions ciblées pour autonomiser les filles et les femmes à travers l'éducation, conformément à la *Stratégie de l'UNESCO pour l'égalité des genres dans et par l'éducation 2019-2025*. Pendant cet exercice biennal, l'UNESCO s'est intéressée à l'ensemble du processus éducatif dans différents environnements d'apprentissage. Les partenariats et la coopération ont également été renforcés et accélérés pour préserver les progrès obtenus en matière d'éducation des filles et des femmes dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les travaux de recherche et de collecte de données ont ciblé les améliorations apportées aux initiatives relatives aux STIM et les avancées faites vers la réalisation de l'ODD 4. L'UNESCO s'est particulièrement attachée à renforcer les capacités en matière d'égalité des genres dans les pays qui présentent les plus fortes disparités entre les genres dans le domaine de l'éducation, afin de faire en sorte que les filles et les garçons, les femmes et les hommes aient les mêmes droits et les mêmes chances d'accès à l'éducation et à l'autonomisation. Plusieurs campagnes mondiales ont mobilisé des stratégies de communication aux niveaux local et mondial pour veiller à ce que les filles poursuivent leur scolarité, tandis que des actions de plaidoyer ont maintenu l'égalité des genres au premier plan de l'agenda, notamment au moyen de sommets et de conférences. Ce faisant, l'UNESCO continue de préparer le terrain pour que le potentiel de l'éducation puisse pleinement être exploité afin de donner aux filles et aux garçons le pouvoir de façonner leur vie et leur avenir.

DONNÉES DE SUIVI DE L'UNESCO POUR 2022-2023

- **20 pays** (9 en Afrique, 4 PEID) sont mieux équipés pour améliorer **la collecte de données**, la production de connaissances et le **dialogue politique autour de l'égalité des genres et de l'éducation**
- **31 pays** (11 en Afrique, 6 PEID) sont en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre des lois, des politiques et des **stratégies pour faire progresser l'égalité des genres dans et par l'éducation**
- **25 pays** (11 en Afrique) ont amélioré leur capacité à intégrer des **perspectives de genre dans l'élaboration des programmes scolaires**
- **3 millions d'apprenants** dans 18 pays ont accès à un enseignement et un apprentissage de qualité et transformateurs du genre
- **10 pays** (5 en Afrique) ont amélioré **la capacité des filles** et des femmes à acquérir des compétences numériques et à accéder à des études en STIM
- **45 pays** (11 en Afrique, 1 PEID) ont révisé leurs **systèmes d'enseignement des STIM** en utilisant des **indicateurs tenant compte du genre**

Résultats extraits des indicateurs liés au genre de l'Objectif stratégique 1 inclus dans Programme et budget de l'UNESCO 2022-2023

**OBJECTIF
STRATÉGIQUE**

2

**ENCOURAGER
ET SOUTENIR
LES FEMMES
DANS LES SCIENCES
ET LA TECHNOLOGIE
POUR L'ACTION
ENVIRONNEMENTALE**



Ce n'est qu'en exploitant toutes les sources de connaissances et tous les talents que nous pourrons libérer tout le potentiel de la science et relever les défis de notre époque. Le monde a besoin de science, la science a besoin des femmes.

Audrey Azoulay

Directrice générale
de l'UNESCO

L'UNESCO s'efforce de promouvoir les opportunités qui permettent aux femmes et aux filles de poursuivre des carrières scientifiques, en particulier dans l'optique de protéger l'environnement. Elle met en lumière des modèles et des mentors pour les jeunes scientifiques et cherche à leur donner les moyens de mettre leurs connaissances au service de l'utilisation durable des ressources naturelles et du patrimoine. L'UNESCO défend aussi une action environnementale tenant compte du genre, en mettant l'accent sur la biodiversité, l'eau et les océans.

Œuvrer à l'édification de sociétés durables en protégeant l'environnement par la promotion de la science, de la technologie, de l'innovation et du patrimoine naturel

ENCOURAGER ET SOUTENIR LES FEMMES DANS LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE POUR L'ACTION ENVIRONNEMENTALE

LEADERSHIP SCIENTIFIQUE

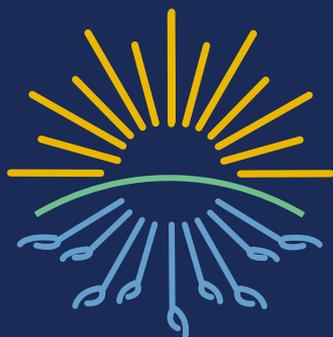
ÉCOSYSTÈMES ET BIODIVERSITÉ

EAU ET OCÉANS



Participe à la cible 5.5 des ODD

FAITS ET CHIFFRES CLÉS



Les **femmes** occupaient seulement **6 %** des **110 postes de direction** représentés lors de la Conférence sur les changements climatiques de 2022 – **COP27** (UNESCO, 2022)



13 réserves de biosphère de l'UNESCO forment les **femmes** à l'apiculture (UNESCO, 2023)

Le manque d'eau potable tue plus de **800 000 femmes et filles** chaque année



(ONU Femmes et ONU DAES, 2022)



10 % des prix Nobel de sciences naturelles ont été décernés à des **femmes** depuis 2011 (UNESCO, 2023)



Sur **170 pays** seulement **26 %** étaient activement **engagés** en faveur de **la prise en compte du genre dans la gestion de l'eau** en 2020

(ONU Femmes et ONU DAES, 2022)

À l'échelle mondiale, les **femmes** représentent

33 % des **chercheurs scientifiques**

37 % des **professionnels des sciences océaniques**

(UNESCO, 2021, 2022)



LA SITUATION DANS LE MONDE : LES SOLUTIONS À LA DÉGRADATION INTENSE DES SYSTÈMES NATURELS DE LA PLANÈTE SONT ENTRAVÉES PAR LES OBSTACLES À L'ÉGALITÉ DES GENRES

Les systèmes naturels du monde montrent de plus en plus de signes de stress, et le point de non-retour pourrait être atteint si nous ne réduisons pas cette pression de toute urgence. Les besoins d'une population de plus en plus nombreuse, l'exploitation débridée des ressources naturelles et l'augmentation de la consommation de matériaux ont bouleversé l'équilibre des écosystèmes. La relation harmonieuse de l'humanité avec la nature, préservée par les cultures autochtones à travers le monde, est menacée et sa disparition aurait de lourdes conséquences. La perte de biodiversité, terrestre comme marine, s'accélère à un rythme alarmant : selon certaines estimations, environ un million des huit millions d'espèces identifiées sur la planète sont menacées d'extinction¹⁹. Les conditions climatiques extrêmes – températures plus élevées, tempêtes plus intenses, élévation du niveau de la mer, acidification des océans et crues imprévisibles – sont autant de signaux avant-coureurs des conséquences dramatiques du changement climatique. À toutes ces crises interconnectées s'en ajoute une autre, celle de l'eau. Cette ressource, parmi les plus précieuses de la planète, dont dépend toute vie, est de plus en plus menacée par une mauvaise utilisation, des problèmes de gestion et la marchandisation.

La dégradation des écosystèmes de la planète a des effets disproportionnés sur les femmes et les filles, qui se manifestent dans plusieurs dimensions. Lorsque les ressources naturelles sont limitées, les femmes et les filles en souffrent différemment et plus sévèrement. Par exemple, dans le cas du changement climatique, les conséquences sur l'agriculture et l'aggravation des catastrophes naturelles entraînent des migrations climatiques, les femmes et les filles représentant 80 % des personnes déplacées. En ce qui concerne l'accès à l'eau et l'utilisation de cette ressource, une analyse approfondie du Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP) a montré que les inégalités de genre étaient importantes et persistaient à tous les niveaux, avec des répercussions non négligeables sur le développement durable. Par exemple, dans plusieurs pays à faible revenu et en particulier dans les communautés rurales et autochtones, ce sont surtout les femmes qui sont chargées d'aller chercher de l'eau pour leur foyer. Cela signifie qu'il est souvent difficile pour elles d'aller à l'école ou de garder un emploi lorsqu'elles doivent aller de plus en plus loin pour en trouver. En Éthiopie, 45 % des familles attribuent les difficultés

d'accès à l'eau comme raison de ne pas scolariser leurs filles²⁰. D'autres difficultés majeures doivent être résolues, dont la pollution, le manque de services d'assainissement et les lacunes en matière de coopération transfrontalière.

Ces inégalités profondes, auxquelles se mêlent les écarts entre les genres et les pressions qui pèsent sur les ressources naturelles, reposent sur des normes sociales établies de longue date qui rendent les femmes plus vulnérables dans les situations de crise. Dans presque tous les cas, **les femmes ne bénéficient pas d'un accès égal aux ressources naturelles et ne peuvent pas exercer le même contrôle que les hommes sur celles-ci.** Elles reçoivent une part inégale des bénéfices et ont un pouvoir de décision moindre lorsqu'il s'agit de déterminer l'utilisation de ces ressources. La situation de l'agriculture est emblématique : les femmes représentent 64 % des personnes travaillant dans ce secteur dans les pays à faible revenu, mais moins de 15 % d'entre elles sont propriétaires de leurs terres²¹. Ce manque d'accès à une ressource, en l'occurrence la terre, signifie qu'elles ne peuvent pas en tirer pleinement les bénéfices et qu'elles pèsent moins dans les décisions relatives à cette ressource. Et lorsqu'une catastrophe liée aux effets du changement climatique se produit, sans droits de propriété sur leurs terres elles n'ont pas d'autres choix que d'être parmi les premiers candidats à la migration.

En 2020, **seulement 26 %** de 170 pays travaillaient activement à l'intégration de la dimension de genre dans la gestion l'eau



Il est évident que les femmes disposent d'expériences et de connaissances uniques qui peuvent contribuer à la résolution des crises climatiques et écosystémiques. Ce n'est pas seulement une question de chiffres : les femmes représentent environ la moitié de la population mondiale et constituent donc un capital humain essentiel, source d'idées et d'innovations qui pourraient conduire à des solutions. Par ailleurs, dans la plupart des communautés les femmes sont les gardiennes de savoirs ancestraux et expérimentaux indispensables. **Les femmes autochtones, en particulier, ont une précieuse compréhension des pratiques de gestion durable des terres et des ressources naturelles.** En associant les savoirs traditionnels et autochtones avec la maîtrise des technologies modernes, le potentiel d'innovation prend une tout autre dimension. Enfin, l'expérience des femmes et des filles qui supportent des conditions de vie marquées par les effets négatifs, graves et spécifiques du changement climatique et de la dégradation des systèmes naturels leur donnent un point de vue unique, non seulement sur les causes des problèmes mais aussi sur les moyens de les résoudre.

Il est donc particulièrement inquiétant que, compte tenu de la gravité des crises que subissent nos écosystèmes et du potentiel inexploité des femmes dans un domaine où elles sont pourtant particulièrement bien positionnées pour agir, les femmes et les filles restent marginalisées dans les secteurs des sciences et de la gestion des ressources naturelles.

Les femmes sont aussi nettement sous-représentées dans les processus de prise de décisions, à tous les niveaux.

Dans certains pays, seulement 56 % des hommes considèrent le changement climatique comme un problème grave, contre 83 % des femmes. Pour autant, les femmes occupaient seulement 7 des 110 postes de direction (6 %) lors de la COP 27, et presque tous les rôles publics importants étaient tenus par des hommes²². En ce qui concerne la gestion locale de l'eau, il a été démontré que l'implication des femmes dans la planification et le déploiement des systèmes d'approvisionnement donnait des services mieux adaptés à la fois aux besoins et aux ressources disponibles, tout en améliorant l'acceptation et l'appropriation générales par le grand public. Même si la participation inclusive des parties prenantes diverses favorise l'adhésion et l'appropriation, rares sont les femmes qui contribuent activement à la gouvernance des ressources en eau.

La Professeure Suzana Nunes, d'Arabie saoudite, recevant le Prix international L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science des mains de la Professeure Catherine Ngila, lauréate du Prix L'Oréal-UNESCO en 2021, en présence de Jean-Paul Agon, Président de L'Oréal et Président de la fondation L'Oréal, et d'Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO.



Dans le domaine scientifique, les femmes et les filles font face à des obstacles systémiques susceptibles de limiter leurs perspectives professionnelles, parmi lesquels le manque de modèles, l'absence de soutien approprié, mais aussi les préjugés et la discrimination de genre qui les empêchent d'accéder à des postes de direction. Si le nombre de femmes qui poursuivent des carrières scientifiques progresse peu à peu, leur absence est encore remarquable : selon des données récentes de l'UNESCO, seuls 33 % des chercheurs à travers le monde sont des femmes²³. Le plafond de verre est encore solide : 18 % seulement des postes de direction scientifique en Europe sont tenus par des femmes, et seuls 12 % des membres des académies nationales des sciences sont des femmes. Dans le même temps, depuis 2011 10 % des prix Nobel de sciences naturelles ont été décernés à des femmes. Les femmes sont aussi moins susceptibles que les hommes d'obtenir des bourses de recherche, et lorsqu'elles y parviennent, elles reçoivent en moyenne des montants inférieurs²⁴.

Selon de récentes données de l'UNESCO, **la place des femmes dans les sciences océaniques suit malheureusement la même tendance que dans les autres domaines scientifiques**. À l'échelle mondiale, la part moyenne des femmes parmi les professionnels des sciences océaniques est de 37 %, mais cette moyenne masque des écarts importants entre les pays : les professionnelles des sciences océaniques sont 7 % seulement en République démocratique du Congo, contre 72 % en Irlande. Les taux ne sont pas meilleurs en ce qui concerne les chercheuses, qui pourtant détiennent souvent la clé de solutions innovantes. En moyenne, seulement 38,6 % de l'ensemble des chercheurs en sciences océaniques sont des femmes – un niveau similaire à celui communiqué en 2017²⁵.

Pour le bien de notre planète, **la tendance doit s'inverser et les femmes doivent être mises à contribution de manière stratégique**. Pour cela, il faut commencer par faire rentrer les filles et les femmes dans le monde des sciences naturelles, en particulier les sciences hydrologiques et océaniques, pour qu'elles puissent accroître les connaissances et renforcer les capacités afin de trouver des solutions pratiques et de conduire le changement vers un paradigme axé sur les solutions. L'égalité des genres en sciences est indispensable pour faire entendre des points de vue divers et apporter des solutions innovantes pour stimuler la recherche dans des domaines tels que les énergies renouvelables, l'agriculture durable, la biodiversité, l'adaptation climatique et la résilience des communautés. Cela suppose de faire appel à toutes les femmes dans les communautés, en les considérant comme des parties prenantes clés, pour la gestion des ressources et l'amélioration des stratégies et des politiques. Cela nécessite également de défendre et de faire connaître les femmes scientifiques, les intellectuelles et les agentes du changement environnemental, d'aujourd'hui et de demain, alors qu'elles ouvrent la voie à suivre pour préserver les écosystèmes et protéger la biodiversité, sur terre comme dans les océans.

Les femmes
représentent seulement

32%

de la main-d'œuvre
dans le secteur
des énergies
renouvelables



L'UNESCO APPORTE DES SOLUTIONS

La prise en compte de l'interconnexion des écarts entre les genres et de l'action environnementale est indispensable à la résolution des crises climatiques. L'UNESCO a donc mis les femmes et les filles au premier plan de son travail dans le domaine des sciences, en favorisant le leadership des femmes et en améliorant leur représentation. C'est l'une des principales stratégies à déployer pour éliminer les menaces qui pèsent sur les écosystèmes naturels terrestres ou marins. Les grands axes d'action de l'UNESCO consistent à :

- Faire progresser les carrières des femmes pour qu'elles occupent des postes de direction et des fonctions décisionnelles dans les domaines scientifiques ;
- Veiller à ce que les femmes et les filles soient en première ligne des actions engagées pour préserver les écosystèmes et protéger la biodiversité ;
- Comblent les inégalités de genre dans les domaines des sciences hydrologiques et océaniques.

En 2022 et 2023, le travail de l'UNESCO a surtout porté sur *l'établissement de normes* au niveau international conduisant à l'évolution des politiques, *la production et la diffusion de données et de connaissances* pour éclairer cette évolution, et la mise en œuvre de programmes et projets innovants pour *changer les choses au niveau national*.

Faire progresser les carrières des femmes pour qu'elles occupent des postes de direction et des fonctions décisionnelles dans les domaines scientifiques

Pour promouvoir l'accès des femmes à des postes de direction et à des rôles décisionnels en sciences, l'UNESCO s'attaque au problème de la sous-représentation par divers moyens. D'abord, l'Organisation remet directement des bourses de recherche et ouvre des programmes de recherche à des femmes scientifiques œuvrant déjà sur le terrain. Ensuite, elle améliore la visibilité des femmes et leurs opportunités professionnelles dans les domaines scientifiques afin qu'elles puissent évoluer jusqu'à exercer des fonctions décisionnelles. Elle met en lumière des modèles, en favorisant le mentorat et le réseautage. Enfin, elle forme activement des femmes et des filles dans les domaines scientifiques en lien avec l'environnement et la recherche de solutions innovantes pour le développement durable.

L'UNESCO donne à plus de femmes les moyens de devenir scientifiques pour qu'elles puissent contribuer à relever les défis des crises environnementales et climatiques, à travers le *Programme L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science*. Depuis 25 ans, cette initiative récompense chaque année l'excellence scientifique en remettant des prix internationaux, assortis d'une dotation de 100 000 euros chacun, à cinq femmes scientifiques éminentes. L'objectif est de soutenir leurs travaux de recherche et de mettre en lumière leurs domaines d'études. À ce jour, 127 lauréates internationales, 330 jeunes talents internationaux et plus de 4 000 jeunes femmes scientifiques, dont la moitié sont originaires de pays en développement, ont bénéficié de ce programme. Il met les femmes scientifiques sur le devant de la scène et soutient activement leurs carrières. Il permet également de sensibiliser aux difficultés que rencontrent les femmes en sciences, et assure la promotion des politiques et initiatives permettant de les résoudre, notamment dans des domaines majeurs tels que le stockage d'énergie, l'énergie hydrogène et l'optique quantique. Preuve de son succès, six lauréates du *Programme L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science* ont reçu par la suite le prix Nobel dans leur domaine d'expertise, les deux dernières en 2023. En octobre 2023, la professeure Anne L'Huillier, lauréate en 2011, a reçu le prix Nobel de physique, et la professeure Katalin Karikó, lauréate en 2022, a reçu le prix Nobel de physiologie ou de médecine.

La Professeure Katalin Karikó, prix Nobel 2023 et lauréate du Prix L'Oréal-UNESCO 2022, pour son travail révolutionnaire sur le développement d'un ARNm non inflammatoire utilisé pour produire des vaccins contre la COVID-19.



© Fondation L'Oréal®

Encadré 1

Un Appel conjoint à l'action pour l'égalité des genres en sciences

Le forum mondial *L'avenir pour les femmes et les filles de science* s'est déroulé au Siège de l'UNESCO en juin 2023, dans le cadre d'une semaine d'événements organisés pour marquer le 25^{ème} anniversaire du *Programme L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science*. Il avait pour but de mettre en lumière les réussites et les difficultés des femmes scientifiques pendant les dernières décennies, mais aussi de débattre des moyens à déployer pour combler les écarts entre les genres. Cet événement spécial a réuni des jeunes scientifiques éminentes et inspirantes, des chercheurs, des étudiants, des représentants des États membres et des Nations Unies et des Ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO. Les conclusions de ce forum ont été synthétisées dans un *Appel conjoint à l'action*, préparé pour orienter les futurs travaux de l'UNESCO et de ses partenaires afin de combler les inégalités de genre en sciences dans les 10 années à venir.

Ashani Savinda Ranathunga, lauréate du prix OWSD 2022, originaire du Sri Lanka, est une adepte du concept « des déchets à la richesse », qui transforme les déchets industriels et agricoles disponibles localement en terre artificielle pour des projets de construction économiques et « verts ».



© Université Monash*

Cette initiative a également donné lieu à la constitution d'un réseau de 53 programmes nationaux et régionaux *Jeunes Talents L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science*, qui couvrent plus de 110 pays. Ainsi, plus de 250 femmes en début de carrière sont soutenues chaque année à travers le monde. Elles reçoivent des bourses de recherche qui leur permettent de poursuivre leurs travaux dans des institutions, dans leur pays ou à l'étranger. Elles peuvent aussi accéder à des formations ciblées en leadership. Un nouveau programme pour les jeunes talents des Caraïbes a été lancé en mai 2023 pour mettre à l'honneur et soutenir deux jeunes femmes scientifiques chaque année.

L'UNESCO améliore également les perspectives professionnelles des femmes en sciences grâce aux programmes et actions de son Organisation des femmes scientifiques du monde en développement (OWSD26). S'intéressant en particulier aux femmes scientifiques des pays du Sud, l'OWSD donne aux femmes les moyens de devenir agentes du changement dans leurs communautés et de contribuer ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable. Forte de ses quelque 9 000 membres, des femmes scientifiques engagées dans les pays du Sud, l'OWSD joue un rôle crucial dans la promotion de l'égalité des genres en sciences, **en encourageant la recherche scientifique, en constituant des réseaux de femmes scientifiques et en soutenant l'innovation dans les pays en développement**. L'OWSD déploie ses initiatives dans ses 51 antennes régionales. En 2022, cinq nouvelles antennes ont vu le jour en Amérique latine et dans les Caraïbes, et deux en Afrique²⁷.

L'OWSD comble une lacune importante en déployant plus de 200 programmes et activités et en s'adressant à environ 6 000 personnes **pour mettre en valeur le travail des femmes scientifiques et pour encourager les femmes et les filles qui souhaitent faire carrière dans les sciences**. En 2022, elle a fourni 25 bourses à des doctorantes, dont 16 étaient originaires des pays les plus en retrait sur le plan scientifique et technologique (STLC), et a célébré les doctorats obtenus par 28 femmes, dont 84 % venaient de PMA²⁸. Parallèlement, le *Prix OWSD-Fondation Elsevier* salue les réalisations de femmes scientifiques originaires des régions les plus désavantagées. Les six dernières lauréates travaillaient dans des domaines variés : changement climatique, microbiologie, ingénierie géotechnique, hydroécologie, hydrologie, écologie des forêts tropicales et écophysiologie. Elles étaient respectivement originaires du Bangladesh, du Guatemala, du Nicaragua, du Rwanda, du Sri Lanka et du Yémen. Outre la remise de prix et de bourses, l'OWSD offre aux femmes scientifiques des conseils et des formations professionnelles sur des sujets allant de la préparation des demandes de subventions à la constitution de réseaux, mais aussi des occasions de collaboration.

Elle est également à l'origine de campagnes de sensibilisation visant à renforcer la reconnaissance et la visibilité des femmes dans les STLC.

L'UNESCO soutient également les femmes scientifiques à l'échelle nationale par le biais de **programmes opérationnels spécifiques**. Par exemple, en 2022, l'UNESCO a produit de nouvelles données et un rapport de synthèse sur la place des indiennes en sciences intitulé « A Braided River: The Universe of Indian Women in Science ». Ce document propose un examen critique des difficultés persistantes mais aussi des réussites dans le monde universitaire, le secteur de la recherche et l'industrie en Inde. Il comprend également des recommandations concrètes pour favoriser la rétention des femmes dans les emplois scientifiques. S'appuyant sur ces nouvelles connaissances, l'UNESCO a également mis en œuvre des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités ciblant 100 jeunes scientifiques indiennes et visant à stimuler la participation des femmes dans le monde des sciences et des affaires à l'issue de leurs études supérieures.

Dans le cadre de ses travaux relatifs aux **politiques en matière de science, technologie et innovation (STI)**, l'UNESCO a organisé en février 2023 à Addis-Abeba une session de renforcement des capacités sur l'égalité des genres dans les STI à l'intention des décideurs de plus de 15 pays, en partenariat avec l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP). Pour compléter cette initiative régionale, l'UNESCO a animé la huitième édition du Forum annuel multipartite sur les STI, organisée en mai 2023 au Siège de Nations Unies à New York. Les participants à cet événement y ont discuté des initiatives politiques et des perspectives de collaboration visant à combler les écarts entre les genres dans les sciences et la technologie.

“ **Ce prix est une source d'inspiration pour moi. Je suis heureuse et honorée que mon travail soit reconnu, mais j'estime aussi que je dois continuer à repousser les limites pour les femmes qui viendront après nous.**

Dr. Heyddy Calderon

Lauréate nicaraguayenne du Prix
OWSD-Fondation Elsevier en 2022

Veiller à ce que les femmes et les filles soient en première ligne des actions engagées pour préserver les écosystèmes et protéger la biodiversité

Pour que les femmes et les filles dirigent les efforts de protection des écosystèmes de la planète, l'UNESCO déploie trois stratégies. D'abord, l'Organisation s'efforce de renforcer la résilience des femmes et des filles vulnérables face au changement climatique ; elle reconnaît et valorise les femmes en tant qu'agentes du changement à même de contribuer à la résolution des crises environnementales ; et elle intègre les connaissances et les pratiques du patrimoine vivant des femmes autochtones dans les systèmes de gestion afin de mettre un terme à la perte de biodiversité et de restaurer les écosystèmes.

Deux de ses programmes phares de longue durée, qui portent principalement sur les écosystèmes et les contributions autochtones à la biodiversité – le *Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)* et le *Programme LINKS* – ont été soigneusement conçus de manière à ce que les femmes et les filles y tiennent un rôle central.

Lancé en 1971, le *Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)* œuvre pour l'utilisation rationnelle des ressources naturelles en vue de leur conservation. Il fait des femmes et des filles des éléments clés de la préservation et de la conservation des ressources naturelles de la biodiversité. Cette vision est appliquée dans les 748 réserves de biosphère réparties dans les 134 pays dans lesquels l'UNESCO soutient activement le rôle des femmes et des filles afin de promouvoir leurs connaissances traditionnelles et de renforcer leur autonomisation économique et sociale. **Des initiatives innovantes ouvrent la voie à une implication pragmatique et concrète des femmes et des filles dans la gouvernance et l'utilisation des ressources naturelles.** Par exemple, dans la réserve de biosphère de Trifinio-Fraternidad au Honduras, un réseau de femmes de la municipalité, qui fait office de comité de gestion local de la réserve, a lancé en 2022 et 2023 une série d'ateliers sur le genre, la jeunesse et l'eau. L'objectif était de mettre à profit la connaissance de ce territoire pour examiner les difficultés qui entravent la participation des femmes à la gestion des ressources en eau partagées de l'aquifère transfrontière d'Ocotepeque-Citala.

S'inspirant des principes du *Programme MAB*, le projet *Promouvoir la biodiversité et la géodiversité pour des sociétés durables en Asie centrale*, déployé par l'UNESCO au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Ouzbékistan et au Tadjikistan, a permis de **renforcer les capacités et de promouvoir le leadership des femmes scientifiques dans le domaine des géosciences afin d'améliorer la gestion des ressources naturelles.**

En Afrique du Sud, 19 femmes ont vu leurs capacités en communication renforcées grâce à un atelier de formation organisé en juillet 2022 dans la réserve de biosphère de Vhembe. Elles ont eu l'occasion de partager leurs histoires et de faire connaître leurs initiatives respectives en matière de restauration écologique et de lutte contre le changement climatique. Le programme *Be Resilient*, dans le cadre duquel les réserves de biosphère sont considérées comme des observatoires de l'adaptation au changement climatique en Afrique australe, a lancé une analyse de genre complète avec l'appui de l'organisation Gender Research Alliance. Ce travail a donné lieu à la production d'un cadre sur l'intégration de l'égalité des genres dans trois projets en cours, portant sur la réduction des risques de catastrophe en Afrique du Sud, au Mozambique et au Zimbabwe. Le *Programme MAB* s'est également révélé une plateforme de sensibilisation efficace pour l'intégration des femmes et des filles. Il a notamment joué ce rôle en 2022 à l'occasion de la Journée internationale de la montagne : le Réseau mondial des réserves de biosphère a organisé un événement sur le thème « Les femmes déplacent les montagnes » pour montrer que les femmes peuvent changer la manière de comprendre et de protéger les écosystèmes montagnards

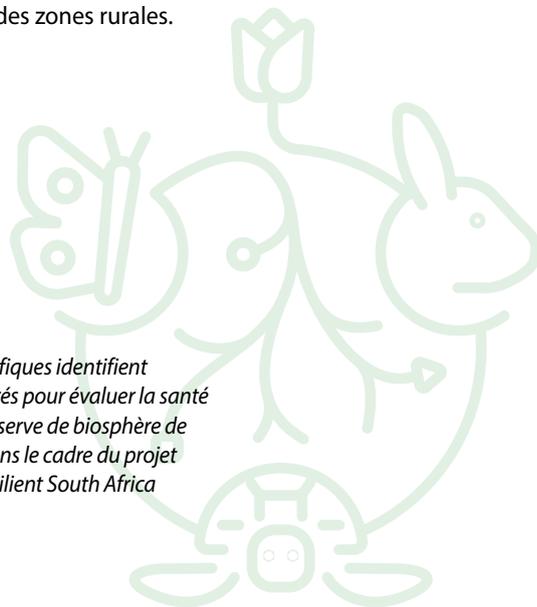
Sur le plan de la gouvernance, à la fois mondiale et régionale, le *Programme MAB* a progressé vers l'égalité et la parité des genres. Il faut notamment souligner l'élection d'Alejandra Reyes Pereira (Honduras) de l'Instituto de Conservación Forestal en tant que Présidente du Réseau ibéro-américain et caribéen de réserves de biosphère (IberoMAB) en janvier 2022. Le nouveau Conseil accorde une grande importance à la question de l'équité entre les genres dans les réserves de biosphère, qui sera l'un des principaux piliers de son mandat de quatre ans.

L'égalité des genres est également une dimension centrale du *Programme LINKS*, qui fournit une assistance technique aux États membres, aux peuples autochtones, aux communautés locales et aux scientifiques afin de mobiliser les savoirs locaux et autochtones pour relever les défis environnementaux. Le *Programme LINKS*, qui met l'accent sur l'adaptation au changement climatique et la prévention des conditions climatiques extrêmes, intègre l'égalité des genres à toutes ses activités, y compris la préparation de publications, les évaluations des écosystèmes nationaux, le renforcement des capacités et la participation des peuples autochtones à l'élaboration des politiques et aux processus de production de connaissances. Ainsi, il **favorise la prise en compte des savoirs des femmes autochtones et de leurs pratiques relatives au patrimoine vivant dans la conception de systèmes de gestion capables de mettre un terme à la perte de biodiversité** et de restaurer les écosystèmes. Par exemple, au Viet Nam, le *Programme LINKS* a renforcé les capacités nationales et favorisé la coordination entre les institutions responsables de la gestion culturelle et du développement rural afin d'harmoniser les politiques relatives au développement des infrastructures locales dans les zones rurales. Ce projet a autonomisé les femmes des communautés locales qui pratiquent et sauvegardent leur patrimoine vivant, tout en proposant des politiques susceptibles de renforcer le rôle que peuvent jouer les femmes pour prendre en compte le patrimoine vivant dans les réformes des zones rurales.



© UNESCO ROSA

Des citoyens scientifiques identifient des macroinvertébrés pour évaluer la santé des rivières de la Réserve de biosphère de Cape Winelands dans le cadre du projet de l'UNESCO *Be Resilient South Africa*



Encadré 2 Des Femmes pour les Abeilles dans la réserve de biosphère de Tonlé Sap au Cambodge

Le programme quinquennal *Des Femmes pour les Abeilles* est mis en œuvre par l'UNESCO et Guerlain pour soutenir la pollinisation et les pollinisatrices au sein du Réseau mondial des réserves de biosphère. Ses trois axes d'action sont la formation des apicultrices pour favoriser le partage de connaissances et de pratiques ; la mise en place d'un réseau d'apicultrices offrant un soutien scientifique et technique pour garantir la durabilité et la rentabilité de leurs activités ; et l'analyse et la mesure des avantages de la pollinisation pour les écosystèmes locaux.

Les apicultrices intègrent un réseau mondial dans lequel elles peuvent bénéficier d'un soutien technique dédié, ce qui contribue grandement au partage de connaissances. Le programme cherche également à développer les interactions entre les populations et la biodiversité en proposant aux communautés vivant dans les réserves de biosphère des occasions de renforcer leurs capacités.

En 2022, Angelina Jolie a lancé le programme de formation *Des Femmes pour les Abeilles* au Cambodge, pour 11 apicultrices de la réserve de biosphère de Tonlé Sap. Il s'inscrit dans une série de formations sur l'apitourisme, l'apiculture et la sensibilisation aux bonnes pratiques en matière de récolte de miel. L'enquête réalisée auprès des participantes à l'issue de la formation a montré que celles-ci avaient gagné en assurance, se sentaient prêtes à poursuivre leurs projets d'apiculture et étaient motivées par les perspectives économiques. L'UNESCO travaille également avec ses partenaires pour lancer des projets pilotes dans le domaine de l'apiculture dans d'autres régions du Cambodge, l'objectif étant de créer une communauté d'apicultrices et de transmettre des connaissances sur l'élaboration d'une feuille de route vers un Plan national d'apiculture durable.

Des formations similaires visant à autonomiser les femmes ont été lancées dans la réserve de biosphère du Paysage de Gishwati Mukura au Rwanda, récemment désignée, et de Kafa en Éthiopie.



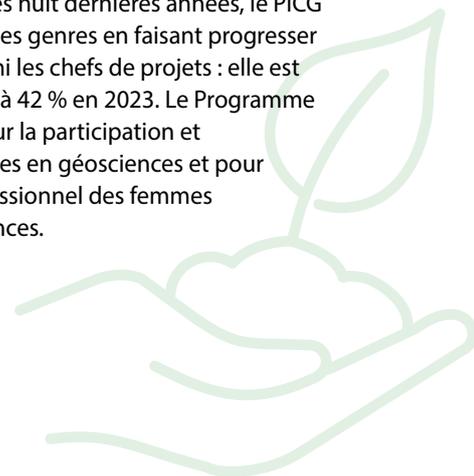
Une participante au programme UNESCO-Guerlain Des Femmes pour des Abeilles au Cambodge vérifie sa colonie d'abeilles dans le cadre de l'initiative visant à soutenir la conservation de la biodiversité et le développement de l'écotourisme.

© UNESCO/A Juncade/la

Des femmes d'influence aux idées innovantes ont été mises à l'honneur dans le cadre de l'initiative *Green Citizens* de l'UNESCO, qui propose **une plateforme en ligne unique pour faire le lien entre l'expertise scientifique de l'UNESCO, les solutions locales déployées par les citoyens** et les actions des jeunes pour lutter contre le changement climatique. La plupart des 150 initiatives citoyennes locales recensées par l'UNESCO dans 65 pays, toutes percutantes, reproductibles et utiles pour préserver l'environnement, mettent en avant les femmes et les filles comme agentes du changement. L'initiative *Poder y Luz Maya* apporte des solutions écoénergétiques aux communautés mal desservies du Guatemala et contribue à l'égalité des genres en favorisant la participation des femmes dirigeantes des communautés rurales qui subissent les effets du changement climatique. Elle autonomise également les femmes en facilitant l'accès à des mécanismes d'information, mais aussi l'utilisation des nouvelles technologies au service du développement durable. Dans le même ordre d'idées, le projet *Trees4Tunisia* autonomise les femmes des communautés rurales de Tunisie en leur apprenant des techniques de reboisement et d'agroécologie pour qu'elles puissent tirer des revenus de la reconstitution des forêts et de la restauration de la biodiversité des sols. Ayant déjà permis la plantation de 700 000 arbres, cette initiative a accompagné plus de 200 agricultrices et a donné lieu à la création de 3 coopératives de femmes.

Les efforts visant à **soutenir les femmes en tant qu'agentes du changement face aux défis environnementaux** sont ainsi au cœur de l'action de l'*Académie mondiale des sciences pour l'avancement de la science dans les pays en développement* (TWAS). Dans le cadre de la COP 27 en 2022, la TWAS et la Fondation Elsevier ont récompensé huit équipes de femmes originaires de STLC pour avoir mis en œuvre dans ces pays des projets scientifiques susceptibles d'avoir des effets concrets. Les équipes lauréates ont reçu des subventions d'environ 25 000 dollars des États-Unis pour leurs projets qui avaient trois objectifs communs : renforcer l'équité entre les genres, répondre aux besoins des communautés locales liés au climat et appliquer les connaissances issues de la recherche scientifique à des scénarios de la vie réelle. Les huit projets distingués, toujours en cours, comprennent des initiatives variées. Citons par exemple la création de jardins potagers durables au Guatemala, le développement de l'éducation au climat pour les femmes népalaises et l'émancipation économique des femmes grâce à l'agroforesterie en République démocratique du Congo. D'autres projets sont actuellement mis en œuvre au Bangladesh, au Kenya, au Nicaragua, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie.

L'égalité des genres est l'une des principales priorités du *Programme international de géosciences* (PICG) de l'UNESCO, qui reconnaît **le rôle fondamental du genre pour l'avancement des connaissances dans les domaines des sciences de la Terre et de la géodiversité** – souvent considérée comme le pendant silencieux de la biodiversité. Au cours des huit dernières années, le PICG a réduit les écarts entre les genres en faisant progresser la part des femmes parmi les chefs de projets : elle est passée de 19 % en 2015 à 42 % en 2023. Le Programme continuera à œuvrer pour la participation et l'engagement des femmes en géosciences et pour le développement professionnel des femmes spécialistes des géosciences.



UNESCO en français @UNESCO_fr

Les femmes subissent de plein fouet les effets des crises humanitaires & catastrophes climatiques.

Cessons de détourner le regard. Agissons pour l'[#ÉgalitéDesGenres](#) !

Notre Programme pour la Gestion des transformations sociales étudie la question : on.unesco.org/3omzWEk

8:01 PM · 17 avr. 2023 · 2 724 vues

Le programme de gestion des transformations sociales (MOST) de l'UNESCO progresse dans l'intégration de l'égalité des genres dans l'ensemble de ses initiatives.

Encadré 3 Aventures scientifiques : les femmes et les glaciers en Asie centrale

Alors que les températures mondiales augmentent et que la fonte des glaciers s'accélère à travers le monde, le risque de vidange brutale des lacs glaciaires s'aggrave. Pour y faire face, l'UNESCO a lancé en 2022 un projet régional permettant à neuf jeunes femmes de 18 à 25 ans originaires du Kazakhstan, du Kirghizistan, de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan et du Turkménistan d'explorer les enjeux scientifiques qui sous-tendent ce phénomène sur le glacier Golubin dans le parc national d'Ala-Archa (Kirghizistan). Pendant les 10 jours de cette expédition, une équipe dirigée par des femmes a formé les participantes à différentes méthodes scientifiques et les a aidées à élaborer et présenter leurs propres projets scientifiques. Les participantes ont également bénéficié d'une formation sur les changements climatiques et environnementaux, ainsi que sur les catastrophes naturelles et la gestion des risques de catastrophe (GRC) dans les zones de haute montagne.

Ce programme a non seulement contribué au renforcement ciblé des capacités scientifiques, mais il a aussi stimulé la réflexion critique, la curiosité et l'expression des participantes, dans l'optique de donner naissance à une nouvelle génération d'exploratrices, de scientifiques et de dirigeantes fortes, éclairées et instruites. Financé par la Direction du développement et de la coopération (DDC), agence de coopération suisse, ce projet a été mis en œuvre en collaboration avec Girls on Ice Suisse, l'Institut des géosciences appliquées d'Asie centrale (CAIAG) et l'Université de Fribourg.

Dans le cadre d'une collaboration avec Adventure of Science : Women and Glaciers in Central Asia, l'UNESCO emmène une équipe de jeunes femmes d'Asie centrale dans une expédition scientifique sur le glacier Golubin au Kirghizistan.



© Adventure of Science: Women and Glaciers in Central Asia*

Comblent les inégalités de genre dans les domaines des sciences hydrologiques et océaniques

Pour respecter les engagements énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres programmes internationaux en lien avec le genre et l'eau, il est indispensable de parvenir à l'égalité des genres dans le domaine de l'eau. L'UNESCO tient pour cela son rôle de chef de file en poursuivant trois stratégies. D'abord, l'Organisation produit de nouvelles connaissances, recueille et analyse des données environnementales ventilées par sexe afin d'éclairer les politiques nationales et régionales relatives à l'eau et aux océans. Ensuite, elle forme des femmes dans les domaines des sciences hydrologiques et océaniques de manière à leur permettre d'occuper des postes de direction. Enfin, elle mène à l'échelle internationale des actions de sensibilisation sur les questions de genre, la discrimination et les stéréotypes en sciences hydrologiques et océaniques, afin d'orienter les programmes internationaux en la matière.

La mise à disposition de données sensibles au genre est un élément central de la stratégie de l'UNESCO visant à fournir des preuves scientifiques des inégalités de genre dans le domaine de l'eau et à éclairer l'évolution des politiques. Le *Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP)* a mis au point une Boîte à outils pour le suivi et l'évaluation de données sur l'eau ventilées par sexe²⁹, qui comprend des indicateurs sur l'eau et le genre, une méthodologie de référence, des techniques et des outils pratiques. En 2022 et 2023, la mise en pratique de cette boîte à outils a été nettement accélérée : elle a donné lieu à la création de projets opérationnels et d'activités de renforcement des capacités dont 104 experts de 21 pays (parmi lesquels 60 % de femmes) ont pu bénéficier. Des formations adaptées aux besoins spécifiques des régions et pays concernés ont permis de mieux appréhender les concepts liés au genre dans le contexte de la collecte de données sur l'eau ventilées par sexe, la conduite d'enquêtes sur le genre et l'eau, l'analyse de leurs résultats et l'intégration des questions de genre dans les projets et politiques portant sur l'eau.

Encadré 4 Des données sensibles au genre au service des politiques de l'eau des petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique

Lancé en juillet 2022, le projet *Accélérer l'assainissement pour tous en Asie et dans le Pacifique* intègre les besoins des femmes et des filles dans les plans et politiques sur l'eau en renforçant les capacités des institutions gouvernementales et des services d'approvisionnement en eau pour la collecte de données sensibles au genre. Mis au point par le *Programme mondial de l'UNESCO pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP)* et la Banque asiatique de développement, ce projet porte sur les besoins des femmes et des filles au regard des effets des conditions climatiques extrêmes, notamment en matière d'assainissement.

La première phase a consisté à former 20 représentants de 12 PEID du Pacifique à la collecte et à l'analyse de données sur l'eau ventilées par sexe à l'aide des indicateurs fournis dans la Boîte à outils de l'UNESCO WWAP. Pendant la deuxième phase, ces nouvelles compétences ont été appliquées à l'échelle nationale, d'abord aux Fidji où le Service des eaux et le Bureau météorologique ont recueilli et analysé des données sur l'eau, le climat et le genre. En 2023, une enquête auprès des ménages, lancée pour éclairer l'élaboration des politiques locales, a mis au jour des informations importantes sur la gestion de l'eau et les rôles de genre qui affectent l'utilisation de l'eau à l'échelle locale. Par exemple, les habitants des villages boivent surtout l'eau de pluie et puisent dans les réserves souterraines l'eau nécessaire à d'autres tâches. Par ailleurs, si c'est surtout aux femmes que revient la responsabilité d'aller chercher de l'eau, les hommes restent les principaux décideurs. Les exemples concrets observés aux Fidji sur les moyens de recueillir et d'utiliser les données pour éclairer la planification et l'élaboration de politiques dans le domaine de l'eau seront utilisés pour étendre le projet à d'autres États insulaires du Pacifique.

Une experte du Service des eaux aux Fidji s'entretient avec une habitante du village de Solevu dans le cadre du projet Accélérer l'assainissement pour tous en Asie et dans le Pacifique.



© UNESCO WWAP/Laura Imburgia

Au cours de cet exercice biennal, l'UNESCO a également publié sa première étude sur le genre et la gestion de l'eau dans les Caraïbes, intitulée « Water Management and Gender in the Jamaican Breadbasket » (2022), suivie du rapport « Water Management and Gender in the Rural Farming Ecosystem of Belize » (2023). En élargissant son rôle unique en matière de recherche et de production de connaissances, l'UNESCO apporte un éclairage important sur de nouveaux faits relatifs au genre, qui peuvent orienter les politiques et les programmes adoptés sur le terrain ainsi que le plaidoyer à l'échelle mondiale.

La **formation de professionnelles de l'eau** est devenue une dimension importante du *Programme hydrologique intergouvernemental* (PHI) de l'UNESCO et de son Plan stratégique intitulé *La science pour un monde où la sécurité de l'eau est assurée dans un environnement en mutation (2022-2029)*. Un projet avait par exemple pour objet de former des femmes à l'interprétation d'images satellites afin de prévoir des événements climatiques – comme les crues ou les sécheresses – pour faciliter la prise de mesures préventives. Dans le cadre d'un projet sur la sécurité de l'eau au Kenya, le PHI a veillé à ce qu'il y ait autant de femmes que d'hommes parmi les participants et a mis au point des campagnes de sensibilisation pour faire évoluer les comportements, remettre en cause les stéréotypes de genre et favoriser l'égalité des chances pour que les services d'approvisionnement en eau soient sûrs, durables et bien gérés.

L'UNESCO défend l'égalité des chances pour la participation et le leadership des femmes à tous les niveaux en sciences océaniques, à travers son programme *Donner aux femmes les moyens d'agir dans le cadre de la Décennie de l'Océan*. Dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'océanographie au service du développement durable (2021-2030) et conformément aux conclusions de l'édition 2020 du « Rapport mondial sur les sciences océaniques », l'UNESCO lance une série de projets, mis en œuvre avec différents partenaires, pour faire entrer les femmes dans le domaine des sciences hydrologiques et océaniques en améliorant l'accès aux formations et aux outils technologiques, aux programmes de mentorat, aux bourses et aux réseaux, mais aussi la reconnaissance publique de leurs contributions. Dans le même esprit, le projet *Promouvoir le rôle des femmes dans le domaine de l'hydrographie*, mis en œuvre avec l'Organisation hydrographique internationale (OHI) à Monaco, permet à davantage de femmes de participer équitablement aux activités dans ce domaine et d'accéder à des postes de direction. À l'heure actuelle, seuls 6 des 97 États membres ont une femme pour hydrographe national. Au Brésil, grâce au projet *Les femmes en bleu : l'équité entre les genres pour l'océan* mis en œuvre par l'Université fédérale de São Paulo, les femmes participent davantage aux débats politiques sur les questions relatives à l'océan et au changement climatique.

Encadré 5 Les contributions des femmes aux sciences océaniques

Lancé en 2022, le prix *Donna di Mare* est le premier à récompenser les femmes actives dans le domaine des sciences océaniques. Décerné en partenariat avec l'association *Donna di Mare*, il met à l'honneur la relation fondamentale entre les femmes et la mer, pour montrer qu'il est possible d'adopter une nouvelle vision des activités entrepreneuriales en tenant compte du genre. En 2022, il a été remis à Marta Musso, jeune biologiste italienne, pour son projet itinérant dont l'objectif était de populariser la science et la connaissance de l'océan en racontant l'histoire de la mer du point de vue du plancton.



Marta Musso a reçu en 2022 le prix *Donna Di Mare* pour son travail visant à populariser la science et la connaissance de l'océan.

“ Je voulais partir du petit, de l'invisible, du microscopique, pour raconter l'histoire de notre mer et faire le lien entre nous et l'environnement. Ce projet peut être mis en œuvre par des particuliers, ou bien sur les réseaux sociaux, pour créer une vaste communauté. ”

Marta Musso, lauréate du prix *Donna di Mare* en 2022

“ **Nous reconnaissons qu’il est nécessaire de combler les écarts entre les genres, nous nous engageons à renforcer la mise à disposition de données sur l’eau ventilées par sexe pour promouvoir l’égalité des genres dans les domaines liés à l’eau et nous saluons l’Appel à l’action multipartite lancé pour accroître l’égalité entre les genres dans le domaine de l’eau.** ”

Extrait de la Déclaration de Douchanbé adoptée en juin 2022 dans le cadre de la Décennie internationale d’action sur le thème « L’eau et le développement durable »

Dans le cadre de l’initiative Green Citizens de l’UNESCO, Agustina Besada et Rocío González ont créé Unplastify, une entreprise sociale argentine qui se concentre sur l’action locale et le changement systémique pour réduire les plastiques à usage unique.



© Unplastify*

Une troisième stratégie, indispensable, repose sur le rôle que l’UNESCO exerce pour **orienter et faire progresser l’agenda international autour de l’égalité des genres dans les sciences hydrologiques et océaniques**. Le principal outil de plaidoyer mondial de l’UNESCO pour accélérer la réalisation de l’ODD 6 sur l’eau propre et l’assainissement est le « Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau ». Lancée pour la première fois en 2015, cette publication phare d’ONU Eau réunit plus de 70 institutions et partenaires des Nations Unies. Une grande importance est accordée à l’intégration des questions de genre dans tous les sujets qu’elle couvre. La dernière édition en date, publiée en 2023, explore non seulement les difficultés mais aussi les opportunités d’autonomisation des femmes et des filles dans le domaine de l’eau³⁰. Coordonné et publié par le *Programme mondial de l’UNESCO pour l’évaluation des ressources en eau (WWAP)* pour le compte de la Famille de l’eau des Nations Unies, le Rapport fournit aux décideurs des outils pour la formulation et la mise en œuvre de politiques durables dans le domaine de l’eau.

De même, **l’Appel à l’action de l’UNESCO WWAP pour accroître l’égalité entre les genres dans le domaine de l’eau** vise à sensibiliser, à déconstruire les stéréotypes et à inciter les institutions gouvernementales et les agences de financement à fournir un soutien concret pour faire progresser l’égalité des genres dans ce domaine. La collecte de données sur l’eau ventilées par sexe est considérée comme une priorité pour mettre en lumière et traiter les

écarts entre les genres, mais aussi pour convaincre les responsables de l’élaboration des politiques de prendre des mesures urgentes. L’Appel à l’action est soutenu par une coalition multipartite réunissant plus de 160 membres représentant 62 institutions, 23 États membres et 4 organisations régionales qui dirigent la mise en œuvre d’actions volontaires pour accélérer la prise en compte du genre et l’autonomisation des femmes.

ÉVALUATION DES RÉSULTATS POUR 2022-2023

L'UNESCO prend en compte l'égalité des genres dans tous les aspects de son mandat afin d'œuvrer à l'édification de sociétés durables en protégeant l'environnement par la promotion de la science, de la technologie, de l'innovation et du patrimoine naturel et vivant (Objectif stratégique 2). L'Organisation entend éliminer la fracture entre les genres en promouvant des actions transformatrices du genre afin d'atteindre les grands objectifs suivants :

- Une plus forte représentation des femmes aux postes décisionnels dans les domaines scientifiques et la promotion des modèles ;
- Le renforcement des capacités permettant d'adopter des politiques transformatrices du genre en matière de STI et de science ouverte ;
- L'amélioration de la résilience des femmes et des filles et de leur action en faveur d'une gestion durable des ressources naturelles ;
- La promotion d'une gestion et d'une gouvernance de l'eau et des océans tenant compte du genre.

Les résultats obtenus en 2022 et 2023 peuvent être observés à travers toutes les régions dans les recherches, les actions de plaidoyer et le travail programmatique de l'UNESCO. L'UNESCO a par exemple soutenu la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe et la production de nouvelles connaissances pour identifier les obstacles spécifiques auxquels sont confrontées les femmes et les filles, éclairer les politiques fondées sur des données probantes et suivre les progrès réalisés pour combler l'écart entre les genres en sciences, notamment dans les domaines de la biodiversité, de l'hydrologie et de l'océanologie. L'Organisation a également donné plus d'ampleur aux programmes de mentorat, aux subventions, aux prix et aux bourses pour assurer l'égalité d'accès à un enseignement de qualité dans les matières scientifiques, pour promouvoir l'autonomisation professionnelle des femmes et leur représentation dans des fonctions de direction et pour déconstruire les préjugés implicites dans les milieux académiques et professionnels. Elle a donc apporté son soutien à des mécanismes de financement stratégiques ciblant les femmes en sciences, notamment dans les domaines liés à l'action environnementale où elles sont sous-représentées, et dans les pays en développement. Elle s'est également engagée en faveur de l'intégration des femmes et des filles dans la gestion des ressources naturelles. La collaboration multipartite et les partenariats ont stimulé les efforts de l'UNESCO pour orienter l'agenda international de manière à traiter l'égalité des genres en sciences comme un puissant catalyseur pour aborder les défis environnementaux urgents à l'échelle mondiale.

DONNÉES DE SUIVI DE L'UNESCO POUR 2022-2023

- **7 initiatives** mises en œuvre en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes ont **fait progresser les carrières de jeunes femmes scientifiques** et mis en lumière leurs innovations et leurs recherches technologiques
- **11 pays** (8 en Afrique, 1 PEID) ont bénéficié d'un soutien pour développer **des politiques inclusives et transformatrices du genre en matière de STI**
- **62 pays** (6 en Afrique, 13 PEID) ont renforcé leurs capacités pour gagner en résilience face aux catastrophes climatiques, et pour **résoudre les difficultés spécifiques rencontrées par les femmes et les filles face à ces phénomènes**
- **10 évaluations scientifiques tenant compte du genre** ont été menées et **4 réseaux mondiaux** ont été accompagnés pour faciliter **la transmission des savoirs locaux et autochtones par les femmes** qui contribuent à la surveillance des écosystèmes et de la biodiversité
- **12 pays** (4 en Afrique, 1 PEID) ont bénéficié d'un soutien pour **utiliser des indicateurs tenant compte du genre** afin d'évaluer leur gestion et leur gouvernance de l'eau
- **10 000 personnes** (dont 40 % de femmes et 800 jeunes) ont été **formées à résoudre les problèmes complexes liés à l'eau**, une importance particulière étant accordée aux femmes et aux jeunes

Résultats extraits des indicateurs liés au genre de l'Objectif stratégique 2 inclus dans Programme et budget de l'UNESCO 2022-2023

OBJECTIF
STRATÉGIQUE

3

PROMOUVOIR
L'INCLUSION
ET COMBATTRE
LA VIOLENCE
DE GENRE





Prenons conscience qu'il existe, juste à côté de nous, une "pandémie de l'ombre". Une pandémie de violence qui compromet à long terme l'égalité des genres et la paix.

Audrey Azoulay

Directrice générale de l'UNESCO

L'UNESCO promeut l'inclusion pour parvenir au développement durable et construire des sociétés pacifiques en luttant contre la violence de genre, la discrimination et les stéréotypes, y compris dans l'environnement numérique. Elle s'efforce de mettre en place des environnements d'apprentissage sûrs et sains et de veiller à la santé et à la sécurité des apprenants, mais aussi d'améliorer les conditions de travail, l'employabilité, et les droits économiques, culturels et sociaux des femmes et de favoriser l'égalité des genres dans les secteurs des médias et de la culture.

Construire des sociétés inclusives, justes et pacifiques en promouvant la liberté d'expression, la diversité culturelle, l'éducation à la citoyenneté mondiale, et en protégeant le patrimoine

PROMOUVOIR L'INCLUSION ET COMBATTRE LA VIOLENCE DE GENRE

DISCRIMINATION ET STÉRÉOTYPES

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DE CRÉATION

TRAVAIL DÉCENT ET PROTECTION SOCIALE

Participe aux cibles 4.2a, 5.1, 5.2, 5.6, 8.5, 8.8, 16.10 des ODD



FAITS ET CHIFFRES CLÉS

640 millions de femmes
ont subi des **violences**
physiques ou sexuelles

(OMS, 2021)



9 hommes
et femmes sur **10**
nourissent encore des **préjugés**
à l'encontre des **femmes**

(PNUD, 2023)



20% des **femmes journalistes**
ont signalé avoir été **agressées**
hors ligne en rapport avec
un contexte de **violence en ligne**

(UNESCO, 2022)



74% des
violations commises
contre les femmes

artistes et

les œuvres représentant
des femmes étaient
des actes de censure

(Freemuse, 2020)

Seulement

32 % des **prix nationaux d'art**
24 % des prix de la meilleure
réalisation et du meilleur **scénario**
ont été décernés à des **femmes**

(UNESCO, 2022)



60% des professionnels de l'éducation
culturelle sont des **femmes** contre

30% dans le secteur du jeu vidéo 

26% dans l'audiovisuel et les médias interactifs 

24% parmi les gestionnaires des sites
du patrimoine mondial 

(UNESCO, 2018, 2021, 2022)



Bien que **130 pays**
disposent de **lois relatives**
à l'accès à l'information
de nombreuses **femmes**

sont encore privées
de ce droit fondamental

(UNESCO, 2022)

LA SITUATION DANS LE MONDE : LES STÉRÉOTYPES ET LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ÉRODENT LES FONDEMENTS DE L'ÉGALITÉ DES GENRES

Les normes sociales discriminatoires à l'égard des femmes, très répandues, forment le terreau sur lequel les inégalités de genre se développent. Ces normes sociales nocives entraînent la marginalisation des femmes et des filles, mais aussi de leurs idées, de leur créativité et de leurs contributions à leurs communautés. Si elles ne sont pas contrées, la discrimination profondément ancrée peut se transformer en violence de genre. Lorsque les femmes et les filles voient leur sécurité physique et psychologique menacée, elles se taisent. Elles abandonnent leur scolarité et ne peuvent pas travailler. Les journalistes, les artistes, les scientifiques, les professeures et les militantes des droits humains sont réduites au silence. Elles ne peuvent pas mettre leur potentiel à profit pour résoudre des problèmes, créer des liens et exercer leur rôle de leader. Lorsque la société ne réagit pas face à de tels phénomènes, les pays et la communauté mondiale perdent la moitié de leur capital humain et créatif. Non seulement cela a des répercussions durables sur le bien-être de toutes et tous, mais cela met aussi en péril la paix et la durabilité essentielles pour la résilience des générations à venir.

Dans presque toutes les régions du monde, **les stéréotypes et la discrimination à l'égard des femmes et des filles sont profondément enracinés dans les normes sociales.**

Les recherches indiquent que 9 hommes et femmes sur 10 entretiennent des préjugés solidement ancrés au sujet des femmes³¹. Près de la moitié des habitants de la planète sont convaincus que les hommes font de meilleurs dirigeants politiques que les femmes, et deux personnes sur cinq estiment qu'ils font aussi de meilleurs dirigeants d'entreprise. Les préjugés, normes et stéréotypes nocifs liés au genre sont autant d'idées qui imprègnent la société et qui empêchent les femmes, les hommes, les filles et les garçons, dans toute leur diversité, de choisir leurs trajectoires de vie, d'exercer certains métiers et de participer librement à la vie sociale. Il ne faut pas non plus sous-estimer le poids des normes et des stéréotypes de genre dans les inégalités qui nuisent à la santé et au bien-être des enfants et des jeunes.

Le harcèlement touche

3 enfants sur 10

et le cyberharcèlement

1 enfant sur 10



La lutte contre les stéréotypes et la discrimination à l'égard des femmes et des filles repose sur l'application d'un paradigme fondé sur l'égalité des genres, qui démontre tout ce que la société peut y gagner. Il ne suffit pas de modifier les comportements individuels. Les travaux de recherche portant sur les préjugés à l'égard des femmes soulignent qu'il est nécessaire d'adopter des politiques et d'établir des structures sociales, culturelles et juridiques pour véritablement transformer les normes et les convictions sociales. L'approche choisie doit être stratégique et comporter plusieurs volets. Elle doit mettre à profit l'éducation, la culture, la communication, les sciences et le sport de manière créative, et mobiliser les hommes et les garçons pour déconstruire les stéréotypes et écrire de nouveaux récits inclusifs, fondements des communautés pacifiques et durables.

Tout commence par l'éducation, et cela suppose de travailler en partenariat avec les écoles où les stéréotypes de genre et la discrimination sont souvent normalisés.

Les écoles sont censées être des espaces sûrs, où les enfants peuvent se faire des amis, créer des liens sociaux et apprendre comment façonner leur avenir. Pourtant, 246 millions d'élèves sont victimes de violence à l'école ou dans ses environs³², ce qui a de graves répercussions sur leur éducation mais aussi sur leur santé physique et mentale. À l'heure actuelle, le harcèlement et le cyberharcèlement touchent respectivement trois enfants sur dix et un enfant sur dix³³. Et près d'un enfant sur trois est agressé physiquement au moins une fois par an. La violence à l'école prend différentes formes, mais elle trouve souvent sa source dans les inégalités de genre. Les données mondiales indiquent qu'une jeune femme sur quatre a déjà subi des violences de la part d'un partenaire intime avant l'âge de 24 ans, ce qui démontre bien que la violence de genre existe chez les enfants d'âge scolaire. En permettant aux enfants et aux jeunes d'apprendre dans des environnements sains, sûrs et inclusifs, il est possible de leur donner les outils pour comprendre que toutes les formes de violence de genre constituent une atteinte aux droits humains, et de briser ainsi le cycle de la violence.

Le sport est un allié important pour remettre en question les normes de genre nocives,

pour améliorer la santé et la sécurité des apprenants et pour mettre en place des environnements d'apprentissage sûrs et sains. De nos jours, les femmes et les hommes ne sont toujours pas sur un pied d'égalité dans le domaine sportif, que ce soit en tant qu'athlètes, pendant les cours d'éducation physique à l'école ou dans les médias, car les normes traditionnelles de genre influent encore sur la manière dont les femmes athlètes sont représentées.

Aujourd'hui, 85 % des filles ne font pas assez d'activité physique³⁴. En outre, même si 40 % des athlètes sont des femmes, le sport féminin ne représente que 4 % de la couverture médiatique sportive³⁵. L'activité physique ayant des effets bénéfiques sur la santé physique et mentale et l'estime de soi, l'amélioration de l'accès des filles et des femmes au sport – et de leur reconnaissance en tant que sportives – contribuera à leur bien-être général.

Les hommes et les garçons ont un rôle crucial à jouer pour déconstruire les stéréotypes de genre nocifs et parvenir à l'égalité des genres en prônant la cohésion et l'intégration. De fait, il est démontré que les hommes qui adoptent une vision plus progressiste, plus saine et non violente de la masculinité prennent mieux soin d'eux et des autres. Ils améliorent également leur qualité de vie, leur bien-être et leurs relations. Des recherches indiquent également que l'abolition des normes de genre nocives relatives à la masculinité pourrait réduire la violence sexuelle d'au moins 69 % et le harcèlement de 40 % chaque année³⁶.

La violence de genre continue d'augmenter à travers le monde et prend une ampleur alarmante : toutes les 11 minutes en moyenne, une femme ou une fille est tuée par un membre de sa famille³⁷. À la violence physique vient s'ajouter la violence en ligne, le harcèlement, le discours de haine et la désinformation genrée, autant de méthodes de plus en plus utilisées pour réduire les femmes et les filles au silence.

Les femmes journalistes, les femmes artistes, les femmes politiques, les militantes des droits humains et celles qui défendent l'égalité des genres en s'exprimant sur des thèmes féministes sont des cibles primaires particulièrement vulnérables.

Les derniers travaux de l'UNESCO ont montré que 73 % des femmes journalistes avaient déjà subi des actes de violence en ligne, et que leur situation avait empiré depuis la pandémie de COVID-19. Elles font l'objet de campagnes de violence en ligne prenant différentes formes : avertissements juridiques, cyberharcèlement, piratage des comptes sur les réseaux sociaux, mise sur liste noire, etc.³⁸. Ces menaces en ligne se matérialisent souvent hors ligne : 17 % des femmes journalistes reconnaissent qu'elles ne se sentent pas en sécurité du fait de la violence qu'elles subissent en ligne. **Les femmes journalistes victimes de violence souffrent de traumatismes psychologiques et émotionnels**, de l'ostracisme social, de la limitation de leur mobilité, ainsi que de la perte de leurs emplois et de leurs revenus. Elles sont aussi souvent poursuivies et traitées comme des criminelles, ce qui peut les conduire à quitter leurs pays.

La violence à l'encontre des femmes dans le secteur culturel est encore moins bien documentée, mais **les femmes artistes subissent, à un degré similaire, diverses formes de violence aussi bien en ligne que hors ligne**. Les femmes membres de la communauté LGBTI et les artistes appartenant à une minorité ethnique, qui ont déjà moins de chance de pouvoir s'exprimer à travers l'art et la culture, sont particulièrement vulnérables.

L'abolition des normes nocives relative à la masculinité pourrait réduire la violence sexuelle de 69 %



Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, et Rossy de Palma, nommée Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour la diversité culturelle en 2022.

En 2021, l'ONG Freemuse a recensé au moins 17 cas où des femmes artistes ont dû faire face à des poursuites judiciaires en raison de leurs activités créatives car leur travail avait été jugé « indécent³⁹ ».

La violence à l'égard des femmes et des filles sous toutes ses formes a des effets profondément négatifs, et ce à plusieurs niveaux. Les jeunes femmes sont dissuadées de faire carrière dans des domaines où elles sont exposées au public, comme les médias ou la culture. Elles ne sont pas non plus incitées à militer et à participer activement à la vie de leurs communautés. Cela constitue une menace non seulement pour les droits humains fondamentaux mais aussi pour le développement durable, le pluralisme et la démocratie. Par exemple, l'autocensure que pratiquent les femmes journalistes et artistes signifie que leurs contributions et leurs propositions sont invisibilisées, et que les principes fondamentaux de la liberté d'expression et de la liberté artistique sont bafoués.

Les inégalités structurelles et systémiques entre les genres se traduisent par une sous-représentation des femmes dans presque toutes les sphères professionnelles et mettent leur participation économique en péril, à tout point de vue. Elles sont absentes des structures de direction et de gouvernance, et cela a des répercussions négatives sur les possibilités dont elles disposent dans les domaines sociaux, culturels, politiques et économiques. En 2022, les femmes occupaient environ 32 % des postes de direction à travers le monde⁴⁰. Les femmes susceptibles de leur servir de modèle étant rares, les filles sont moins susceptibles de suivre leurs traces.

L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes s'élève à 20 % à l'échelle mondiale⁴¹. Les conditions de travail des femmes sont plus précaires que celles des hommes, en partie parce qu'elles consacrent trois fois plus de temps qu'eux aux tâches domestiques non rémunérées. Les disparités entre les genres dans les médias et la culture sont le reflet de ces mêmes inégalités. Selon les données de l'UNESCO, dans 85 % des pays, le nombre de femmes exerçant une profession culturelle à temps partiel est supérieur à celui des hommes⁴². D'autres recherches récentes montrent que les opportunités des femmes étaient restreintes en matière de renforcement des capacités, de réseautage, de mobilité et d'accès aux financements dans le secteur culturel⁴³. La situation est comparable dans les médias d'information : selon les estimations, il faudra encore 67 ans pour combler l'écart moyen entre les hommes et les femmes dans ce secteur⁴⁴.

Les femmes restent sous-représentées dans presque tous les domaines culturels et médiatiques, et notamment aux postes de direction. Si les femmes représentent 48 % des employés du secteur culturel, un examen plus minutieux de la prise en compte du genre dans le patrimoine et la créativité révèle qu'elles ne participent à la prise de décisions que de manière limitée. Par exemple, un quart seulement des gestionnaires

de sites du patrimoine mondial sont des femmes. Elles ne sont que 29 % dans les équipes de direction et n'occupent que 31 % des postes de direction exécutive dans les industries créatives. Les femmes sont aussi confrontées à la ségrégation horizontale sur le marché du travail : elles comptent pour seulement 30 % des employés de l'industrie du jeu vidéo mais elles sont surreprésentées dans l'éducation et les fonctions administratives. Du fait de la sous-représentation des femmes dans les secteurs des médias et de la culture, **les points de vue et les œuvres des femmes sont aussi largement sous-représentés et peu visibles**. Par exemple, un tiers seulement des prix dans les principales catégories de 60 grands festivals de cinéma dans le monde ont été décernés à des réalisatrices et à des productrices. De même, en 2019, seuls 8 % des concerts ont été dirigés par une cheffe d'orchestre⁴⁵.

L'inclusion des femmes dans la création et la production de contenus médiatiques et d'expressions culturelles pourrait avoir d'importants effets positifs, au même titre que l'amélioration de la qualité et de la diversité des représentations des femmes dans ces domaines. Les expressions culturelles, le patrimoine sous toutes ses formes et les médias ont le pouvoir unique de raconter des histoires inédites, de déconstruire les stéréotypes, de mettre en lumière nos valeurs collectives et de façonner de nouvelles approches et perspectives sur le rôle des femmes dans la société. La reconnaissance des contributions des femmes dans ces secteurs est un premier pas vers l'élimination des stéréotypes, mais aussi une condition préalable pour que les expressions culturelles, les récits et les contenus médiatiques soient véritablement inclusifs et diversifiés. Il est d'autant plus important d'agir que, selon des données récentes, les femmes restent peu ou mal représentées dans les médias et les contenus culturels. En outre seuls 48 % des États membres assurent le suivi de l'égalité des genres dans les médias⁴⁶. De même, sur les 494 inscriptions au Registre international Mémoire du monde, 6 seulement ont trait à l'égalité des genres. Cela témoigne de l'exclusion d'un certain nombre de réussites significatives des femmes à travers l'histoire.



67 ans
seront nécessaires
pour combler l'écart
entre les genres
dans les médias
d'information

L'UNESCO APPORTE DES SOLUTIONS

En 2022 et 2023, l'UNESCO a cherché des solutions innovantes pour déconstruire les stéréotypes nocifs et traiter le problème de la violence de genre dans les domaines de compétence couverts par son mandat unique.

La vision de l'UNESCO consiste à faire progresser l'égalité des genres pour promouvoir l'inclusion et combattre la violence de genre afin de construire des sociétés inclusives, justes et pacifiques (Objectif stratégique 3):

- En éliminant la discrimination et les stéréotypes nocifs pour les femmes et les filles ;
- En protégeant la liberté d'expression et de création des femmes ;
- En assurant aux femmes un travail décent et en faisant mieux entendre leurs voix dans les secteurs de la culture et des médias ;
- En soutenant l'émergence de nouvelles perspectives sur le rôle des femmes dans l'histoire et la société.

Comme dans tous les domaines, l'UNESCO met sa vision en pratique à travers des mécanismes d'action qui sont liés à son mandat et qui complètent ceux de ses partenaires, au sein du système des Nations Unies et au-delà. Cela suppose s'appuyer sur les cinq fonctions de l'UNESCO, en mettant l'accent sur *l'établissement de normes* au niveau international et l'orientation de l'agenda mondial ; la production d'*une base de recherche et d'analyse* sur les raisons de lutter contre les stéréotypes et les différentes formes de violence de genre ainsi que sur les moyens d'y parvenir ; et l'application des normes internationales pour *changer les choses au niveau national* dans les domaines de compétence de l'UNESCO, en particulier la culture et les médias.

Éliminer la discrimination, les stéréotypes et les normes de genre nocives pour bâtir des sociétés inclusives, justes et pacifiques

Les valeurs et normes d'une société sont les sources de toutes les inégalités de genre. C'est sur ce terrain que se développe la discrimination, qu'elle soit cachée ou explicite. Dans le pire des cas, la discrimination et les normes de genre nocives donnent lieu à des actes de violence en ligne et hors ligne. L'UNESCO entend lutter de front contre ces stéréotypes destructeurs. Au cours de cet exercice biennal, le travail engagé s'est déployé sur trois volets : 1) examiner l'important travail fédérateur de l'UNESCO au sujet du racisme et de la

discrimination sous l'angle du genre ; 2) mobiliser les alliés que sont les hommes et les garçons pour déconstruire les stéréotypes nocifs ; et 3) œuvrer dans l'éducation pour mettre en place des environnements d'apprentissage sûrs et sains, où la violence et les préjugés de genre n'ont pas leur place.

En s'appuyant sur son mandat transversal, **l'UNESCO contribue activement à la lutte menée à l'échelle mondiale contre la violence, la discrimination, les préjugés et stéréotypes de genre** qui empêchent les femmes, les filles, les hommes et les garçons de réaliser leur plein potentiel. Élaborée en 2022, la *Feuille de route de l'UNESCO contre le racisme et les discriminations* fournit un cadre stratégique et opérationnel actualisé pour augmenter l'impact des activités de lutte contre le racisme et la discrimination, en insistant sur l'importance de l'intersectionnalité. La deuxième édition du *Forum mondial contre le racisme et la discrimination*, initiative phare de l'UNESCO, s'est tenue à Mexico (Mexique) en 2022. Elle a donné lieu au lancement de plusieurs collaborations multilatérales autour du *Cadre de résilience fondé sur le genre* dans l'optique d'élaborer des recommandations pratiques à l'intention des responsables politiques afin de promouvoir l'égalité des genres et de mettre ses effets positifs au service de la croissance, du bien-être et du développement. Organisé à São Paulo (Brésil) fin 2023, la troisième édition du *Forum mondial contre le racisme et la discrimination* s'appuie sur ces premiers résultats pour mettre au point des stratégies transformatrices du genre et appliquer sur le terrain des solutions pratiques pour mobiliser les hommes et les garçons en faveur de l'égalité des genres.

Tenoch Huerta, Jeremy Gilley, Xueli Abbing, Epsy Campbell et Evelina Cabrera lors de la table ronde « Des grandes voix contre le racisme », organisée à l'occasion du Forum mondial contre le racisme et la discrimination à Mexico en 2022.



© UNESCO/Carlos Villavicencio

Encadré 1

Mobiliser les hommes et les garçons pour parvenir à l'égalité des genres et mettre fin à la violence de genre

Le programme phare *Transforming MEN'talities* vise à engager les hommes et les garçons à lutter contre les causes profondes des inégalités de genre et de la violence à l'égard des femmes. Aux côtés de ses partenaires (Alliance MenEngage, Promundo-US, Sexual Violence Research Initiative, Ruban blanc), l'UNESCO a lancé ce programme pour mettre au jour les rapports de force inégaux entre les hommes et les femmes et les masculinités nocives (ainsi que leurs pendants féminins). Il a permis d'identifier et de systématiser plusieurs bonnes pratiques, dont les congés parentaux, les quotas, la discrimination positive et l'économie des soins, mais aussi d'encourager l'apprentissage entre pairs au sein des réseaux d'hommes dans l'optique d'adapter les règles, les réglementations et les pratiques au niveau national.

L'Inde a dirigé une série de travaux de recherche et d'activités opérationnelles pour élaborer un nouveau cadre de bonnes pratiques visant à encourager les hommes et les garçons à œuvrer pour l'égalité des genres et à initier une transformation des normes sociales et culturelles. Le mouvement *Transforming MEN'talities* a pris de l'ampleur en 2022 et 2023 : des plans d'action et des projets pilotes mettant à l'honneur des hommes et des garçons engagés pour l'égalité des genres ont été élaborés en tenant compte des besoins locaux. En Mongolie, l'UNESCO a apporté une assistance technique et financière pour la mise en place d'une campagne de sensibilisation du grand public dont l'objet était de défendre l'égalité des genres et de déconstruire les normes et les préjugés de genre nocifs en incitant les hommes et les garçons à devenir des exemples à suivre. Au Maroc, l'UNESCO a mis en avant au niveau national la question de l'égalité des genres avec la publication « Féminités, masculinités, et rapports de genres dans le Maroc contemporain ».



Entretien avec Ariunbold Usehbayar dans le cadre du projet *Transforming MEN'talities* en Mongolie.

Dans les Caraïbes, des professionnels et des jeunes ont uni leurs forces pour identifier les bonnes pratiques permettant d'améliorer l'engagement des hommes et des garçons au service de l'égalité des genres dans le cadre de la *Sheroes Academy 2022* coordonnée avec le soutien de l'Institut des études sur le genre et le développement (IGDS-RCO) de l'Université des Indes occidentales. Dans un premier temps, 25 jeunes originaires de 19 pays des Caraïbes ont débattu de la manière dont la société et les stéréotypes façonnent la définition que chacun donne à la masculinité. Ils ont ensuite été formés pour créer et lancer leur propre campagne de plaidoyer visant à faire des jeunes hommes des alliés pour l'égalité des genres. Puis un atelier *Sheroes* a permis à 33 jeunes activistes de l'égalité des genres venus de 14 pays des Caraïbes de mettre en commun leurs réflexions sur les normes de genre qui dominent dans leur région.

“*Ce qui m'a marqué surtout, c'est l'idée de faire entrer les hommes et les garçons dans des espaces de discussion comme ceux-là. Cela permet aux hommes de comprendre qu'ils peuvent être des alliés et des féministes, et de faire entendre les messages nécessaires pour renverser le patriarcat.*”

Mario Phillip

*Participant à l'atelier *Sheroes* de 2022, originaire de Saint-Kitts-et-Nevis*

Le rôle fédérateur de l'UNESCO lui permet d'**animer d'autres dialogues mondiaux, locaux et nationaux pour mieux faire entendre les voix des femmes et promouvoir l'égalité des genres**. En juillet 2023, l'UNESCO a organisé avec des partenaires locaux la conférence *HERstory: Heroines in the Liberation Struggles in Southern Africa*, pour célébrer le rôle des femmes dans l'histoire de l'Afrique australe. Les formations innovantes et les programmes de mentorat par les pairs sont d'autres moyens déployés par l'UNESCO pour mettre en lumière les contributions des femmes à l'édification de sociétés pacifiques et à la protection des droits des femmes et des filles. La *Master classe contre le racisme et la discrimination* poursuit le même objectif en accordant une grande place à l'égalité des genres dans son programme. Lancée en 2019, elle a été reproduite au cours de cet exercice biennal. Plus de 2 000 jeunes ont assisté à la dernière édition.

La plateforme institutionnelle dont l'UNESCO dispose pour **la collecte de données et les travaux de recherche originaux a amplifié son action relative aux stéréotypes de genre** et aux normes sociales nocives pour les femmes et les filles. En développant des boîtes à outils et des cartographies de pointe, l'UNESCO donne aux institutions, aux décideurs et aux praticiens des informations essentielles et adaptées aux contextes locaux sur l'égalité des genres, afin de renforcer les capacités nécessaires sur le terrain, des Caraïbes à l'Amérique centrale en passant par l'Égypte. On peut notamment citer *A Toolkit for CSOs: Advancing Gender Equality in the Eastern Caribbean and Trinidad and Tobago*; *Mapping Gender Studies and Research in Egypt* et *Inclusion and Ensuring the Rights of Women and Girls in the Arab Cities*.

Parue en 2023, la publication « Arab Women Role Models: Inspiration Pioneers and Changemakers » met à l'honneur plusieurs modèles, des femmes originaires de 10 pays arabes qui se distinguent dans les domaines de l'art, du journalisme, de l'environnement, du sport et de la politique. Elle a pour but de réduire le poids des stéréotypes dans les choix professionnels des jeunes femmes et de promouvoir l'égalité des genres. Grâce à une campagne parallèle lancée sur les réseaux sociaux, elle a touché plus de 80 000 personnes.

S'appuyant sur sa nouvelle *Stratégie sur l'éducation pour la santé et le bien-être*, révisée en 2022, l'UNESCO a mis en évidence les liens entre l'égalité des genres, l'éducation et la santé, dans l'optique de mettre en place des environnements d'apprentissage sûrs et sains, où la violence et les préjugés de genre n'ont pas leur place. L'objectif est que les jeunes apprennent à faire preuve de respect et de dignité dans leurs relations les uns avec les autres, développent leur esprit critique et acquièrent les connaissances nécessaires pour prendre des décisions informées. En 2022 et 2023, l'UNESCO a poursuivi ses efforts visant à **donner aux enseignants les moyens de mettre fin à la violence de genre en milieu scolaire**. C'est à ce titre qu'elle a publié en 2023 un guide sur l'importance et la mesure de ce phénomène, intitulé *School*

violence: Why gender matters and how to measure school-related gender-based violence, en partenariat avec l'UNGEI. Produit des travaux du Groupe de travail mondial pour mettre fin à la violence de genre en milieu scolaire, il a pour but de faciliter la collecte de données sur la violence scolaire afin d'élaborer des programmes et des politiques plus efficaces pour la prévenir et la combattre à tous les niveaux en adoptant une approche scolaire globale transformatrice du genre. Au niveau national, l'UNESCO a contribué à la mise en œuvre d'autres outils d'apprentissage, dont le guide *Connect with respect*, destiné aux enseignants qui travaillent auprès d'élèves de 12 à 14 ans dans sept pays d'Asie, du Pacifique et d'Afrique orientale et australe. L'UNESCO a aussi collaboré avec les partenaires, parmi lesquels l'UNFPA, pour promouvoir des environnements d'apprentissage sains. Ainsi, des guides et des outils techniques et numériques, adaptés à l'âge des élèves, ont été produits pour faciliter la mise en œuvre d'une éducation complète à la sexualité (ECS) de qualité. En outre, dans le cadre de ces collaborations, l'Organisation a soutenu la formation des enseignants et réalisé des examens des politiques et programmes nationaux. Par l'intermédiaire du programme *Nos droits, nos vies, notre avenir (O3)*, l'UNESCO contribue à l'élaboration d'un programme de qualité en matière d'éducation complète à la sexualité en Afrique subsaharienne, pour réduire le nombre de nouvelles infections à VIH, de grossesses précoces et non désirées et de mariages des enfants. Cette approche a été adaptée et mise en œuvre dans d'autres contextes, en particulier en Amérique latine et dans les Caraïbes et dans la région Asie-Pacifique.

L'UNESCO a par ailleurs fait appel au **potentiel du sport pour promouvoir la santé et remettre en question les stéréotypes de genre** dans le cadre de la mise en œuvre de la *Stratégie sur l'éducation pour la santé et le bien-être*. En novembre 2022, l'Organisation a rassemblé 70 experts du secteur public, du secteur privé et de la société civile afin d'élaborer un *Plan de jeu pour le sport et l'égalité des genres* dans le cadre du projet *En forme pour la vie*. L'objectif est d'aider les parties prenantes nationales à adopter des politiques inclusives dans le domaine du sport. Avec ONU Femmes et l'Initiative Spotlight, l'UNESCO a publié en 2023 le premier manuel dédié à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport, *Tackling Violence Against Women and Girls in Sport*⁴⁷. S'adressant aux décideurs politiques et aux praticiens du sport, il présente les risques et les opportunités, les structures de gouvernance, les cadres juridiques et institutionnels du sport ainsi que les progrès accomplis dans l'écosystème sportif et les domaines connexes pour traiter la violence de genre. Il fournit des conseils pour la conception de stratégies préventives, de règlements, de mesures incitatives et de sanctions visant à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport. Plusieurs initiatives opérationnelles ont déjà été déployées.

Au Soudan du Sud, l'UNESCO a organisé un tournoi de football pour les filles, avec le concours de l'UNFPA et d'un partenaire local. Cette manifestation a permis de véhiculer des messages positifs sur le rôle des femmes et des filles dans la consolidation de la paix. Au Kenya, des ateliers de sensibilisation autour du football ont été proposés à 200 filles scolarisées dans le primaire et le secondaire pour leur permettre d'acquérir des compétences fondamentales

de la vie courante et pour transmettre des messages de prévention sur la consommation de drogues, les mariages et les grossesses précoces ou encore le VIH. Plusieurs ateliers locaux organisés en Jamaïque et à Saint-Vincent-et-les Grenadines avec le soutien de l'UNESCO ont mis en lumière la place des filles et l'égalité des genres dans le sport dans le cadre du projet *Training the Next Generation of Women Sport Leaders*.

Encadré 2 **L'égalité des genres au service de la santé et de l'éducation des jeunes en Afrique subsaharienne**

En Afrique subsaharienne, le programme phare *Nos droits, nos vies, notre avenir (O3)* vise à réduire le nombre de nouvelles infections à VIH, de grossesses précoces et non désirées et de mariages des enfants en apportant aux adolescents et à leurs communautés un soutien continu dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'égalité des genres. Dans ce cadre, l'UNESCO plaide auprès des gouvernements pour la mise en place de plans nationaux facilitant l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive, ainsi que de programmes d'éducation complète à la sexualité (ECS) dans les écoles et les universités. Soutenu par la Suède, le programme O3 a déjà touché depuis son lancement plus de 500 000 enseignants et 34 millions d'apprenants dans 33 pays d'Afrique subsaharienne.

En 2022 et 2023, les progrès importants réalisés en Éthiopie, au Malawi, en Ouganda, au Rwanda et en Zambie ont conduit à l'adoption de nouvelles politiques et stratégies pour la sécurisation des environnements scolaires. En Zambie par exemple, 8 800 enseignants ont été formés de manière à améliorer la qualité et l'efficacité de leurs cours d'ECS. Au Rwanda, le soutien dont bénéficient les adolescentes pour bien gérer leur hygiène menstruelle contribue à faire tomber les obstacles auxquels elles font face en matière de sécurité et de santé pour leur permettre d'aller à l'école. Plus de 500 jeunes garçons et jeunes filles ont participé à un forum de sensibilisation sur les compétences de la vie courante et la santé reproductive, organisé en partenariat avec l'ONG Aburugwiro Women's Development Organization (AWDO). En Afrique occidentale et centrale, 160 responsables des ministères de l'éducation de 14 pays ont suivi pendant 6 mois un programme de renforcement des capacités pour les aider à traiter la violence de genre en milieu scolaire et à intégrer des indicateurs fondamentaux relatifs à la santé et au bien-être dans les systèmes d'information sur la gestion de l'éducation.

Lancée en juin 2023 avec le soutien de la France, de l'Irlande, de la Norvège, de la Suède et de la Suisse, la deuxième phase du programme O3 (2023-2027) portera sur des thèmes tels que le pouvoir d'action des jeunes, l'engagement parental, la mobilisation des communautés et l'amélioration de l'accès pour les populations isolées.

Des participants au programme O3 en Tanzanie célèbrent la création d'un bureau dédié au genre. Au total, plus de 15 bureaux ont été créés dans 14 universités tanzaniennes afin de promouvoir la sécurité et l'inclusion sur les campus et de lutter contre la violence de genre



Protéger la liberté d'expression des femmes

Lutte contre la discrimination basée sur le genre, élimination de la violence de genre et protection de la liberté d'expression des femmes et de leur sécurité dans l'environnement professionnel : voilà les trois axes du travail effectué par l'UNESCO pour **renforcer la sécurité des femmes journalistes**. Préparée avec la coopération du Centre international pour les journalistes (ICFJ), la vaste étude intitulée « The Chilling » a été publiée en 2022. Elle présente les tendances mondiales de la violence en ligne contre les femmes journalistes, expose l'ampleur des attaques que celles-ci subissent et en décrit l'impact sur leur bien-être, leur travail et la liberté de la presse. Elle comprend une série de recommandations couvrant une variété de domaines et propose un cadre d'évaluation de la réponse à la violence en ligne.

En s'appuyant sur ce document de référence, l'UNESCO a lancé aux niveaux national, régional et international **des activités de plaidoyer et de sensibilisation portant sur les graves menaces qui mettent en péril la sécurité des femmes journalistes**, notamment à l'occasion des célébrations de la Journée mondiale de la liberté de la presse à Punta del Este (Uruguay) en 2022 et au Siège des Nations Unies à New York (États-Unis d'Amérique) en 2023. Ce travail a par exemple donné lieu à l'adoption, en mai 2022, de la Déclaration conjointe sur la liberté d'expression et la justice en matière d'égalité de genre. Celle-ci attire l'attention sur les obstacles structurels qui empêchent les femmes de jouir pleinement de leur droit à la liberté d'opinion et d'expression, d'accéder aux technologies numériques et de participer dans les médias⁴⁸. Pour mettre en lumière des exemples à suivre et soutenir les femmes journalistes sur le terrain, l'UNESCO continue à décerner le *Prix mondial de la liberté de la presse UNESCO-Guillermo Cano*. En 2023, il a été remis à trois journalistes iraniennes, Niloofar Hamedi, Elaheh Mohammadi et Narges Mohammadi, pour leur contribution exceptionnelle à la défense de la liberté de la presse au mépris du danger. Quelques mois plus tard, Narges Mohammadi a reçu le prix Nobel de la Paix 2023 pour son combat contre l'oppression des femmes en Iran et sa lutte pour la promotion des droits humains et la liberté pour tous.

L'influence de l'UNESCO sur l'agenda international relatif à la sécurité des femmes journalistes s'exerce aussi par la mise en avant du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. À l'occasion du 10^{ème} anniversaire de ce Plan d'action, l'UNESCO a organisé des consultations régionales et des tables rondes afin d'identifier des moyens de mieux intégrer la protection des femmes journalistes, notamment au moyen de législations et de politiques sensibles au genre qui tiennent compte des formes spécifiques que peut prendre la discrimination en ligne.



Nous tenons à honorer le travail des courageuses journalistes iraniennes dont les reportages ont conduit à une révolution historique, menée par les femmes. C'est pourquoi nous tenons à faire en sorte que leurs voix continuent de résonner dans le monde entier jusqu'à ce qu'elles soient en sécurité et libres.

Zainab Salbi

*Présidente du jury international
composé de professionnels des médias*

Par conséquent, le traitement prioritaire de la sécurité des femmes journalistes – en particulier face à la violence en ligne – est apparu comme l'une des principales recommandations émises lors de la Conférence de haut niveau organisée à Vienne en novembre 2022 pour marquer le 10^{ème} anniversaire du Plan d'action.

Sur le plan opérationnel, l'UNESCO et ses partenaires ont mis au point divers **outils et programmes de formation sur le harcèlement et la violence à l'égard des femmes, en ligne et hors ligne**, à l'intention des journalistes, des responsables de médias et des agences de presse. Par exemple, compte tenu du succès du cours en ligne ouvert à toutes et à tous (MOOC) *Exercer le journalisme en toute sécurité*, dont 1 300 personnes dans 121 pays avaient suivi la version anglaise, l'UNESCO et ses partenaires ont lancé les versions française et espagnole de ce cours autodirigé en 2022, à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Cette formation, qui explique aux professionnelles des médias comment gérer les menaces et le harcèlement, sera bientôt disponible en arabe.

À l'échelle nationale, **l'action de l'UNESCO pour la sécurité des femmes journalistes consiste à faire connaître les normes internationales aux parties prenantes locales** agissant sur le terrain. Au Pakistan, l'UNESCO a travaillé avec ses partenaires pour produire une boîte à outils sur la sécurité en ligne des journalistes, avant d'animer une série de tables rondes auxquelles ont participé des responsables et des professionnelles des médias. L'Organisation a également mené trois consultations sur la violence en ligne et les droits numériques. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'UNESCO a contribué à l'élaboration d'une loi type sur la sécurité des journalistes, qui comprend des dispositions relatives à la violence de genre. Ce projet de loi a été examiné par les parlements chilien, mexicain et paraguayen en 2022 et 2023.

Encadré 3

La liberté d'expression des femmes journalistes en Amérique latine

Un nouveau protocole de réponse, fondé sur les normes internationales, a été mis au point en Amérique latine pour définir les conditions des interventions policières en lien avec les médias et pour traiter le problème de la violence à l'égard des femmes journalistes. Plus de 50 médias et 14 institutions policières ont contribué à ce travail, par le biais d'une initiative régionale du *Programme international pour le développement de la communication* (PIDC) et du *Programme multidonateurs pour la liberté d'expression et la sécurité des journalistes*.

Ce nouveau protocole a permis de déployer des formations sensibles au genre dans les écoles de police de 13 pays et de faciliter le dialogue entre les forces de sécurité et les médias sur les questions relatives à la violence à l'égard des femmes journalistes. Par exemple, une formation des formateurs a été organisée par la Fundación para la Libertad de Prensa en Colombie en novembre 2022 puis reproduite par l'organisation Fundamedios en Équateur au début de l'année 2023.

L'UNESCO a également œuvré pour mettre en place un environnement médiatique propice à l'égalité des genres. Elle a par exemple participé à la création de salles de rédaction sûres pour les journalistes en Costa Rica et en Colombie, qui sont destinées en particulier aux journalistes déplacés et issus de la diaspora et qui adoptent une perspective tenant compte du genre.



© Sebastián Castañeda | Fundación para la Libertad de Prensa, FLIP*

Assurer aux femmes un travail décent et faire mieux entendre leurs voix dans les secteurs de la culture et des médias

L'engagement de l'UNESCO en faveur de l'égalité des genres se traduit entre autres par des initiatives visant à garantir l'accès des femmes à un travail décent, à une protection sociale et à des postes de direction, notamment dans les secteurs de la culture et des médias. Il suppose également de faire entendre les voix des femmes dans l'espace public, d'améliorer leur représentation et la prise en compte du genre dans les contenus journalistiques et culturels et de faciliter le plein exercice de leurs droits fondamentaux de participation à la vie culturelle et d'accès à l'information. Ce sont autant de conditions préalables à la diversité des expressions culturelles et au pluralisme des médias.

Agissant comme un laboratoire d'idées visant à éliminer les inégalités économiques et sociales, **l'UNESCO a dirigé des recherches sur les impacts économiques pour les femmes et la mise en place de programmes de protection sociale plus résilients**, en particulier après la pandémie de COVID-19. L'Organisation s'est particulièrement intéressée à la fragilité économique causée par les soins non rémunérés qu'elles effectuent, ainsi qu'aux lacunes en matière de données et de connaissances sur les protections sociales existantes. Les résultats de ces travaux ont éclairé les actions de plaidoyer de l'UNESCO, qui a par exemple conseillé les décideurs de haut niveau du G7 et du G20. L'Organisation a également contribué au Rapport 2022 du Conseil consultatif pour l'égalité entre les femmes et les hommes, dont elle a rédigé le chapitre consacré à l'économie des soins, et à des groupes de plaidoyer, tels que les commissions du Lancet, le Forum de Paris sur la paix et le Forum international des femmes, entre autres.

L'exécution du mandat unique de l'UNESCO dans le domaine de la culture passe par la promotion de l'égalité des genres et la déconstruction des normes sociales nocives : **la participation active des femmes et des filles dans les secteurs culturels est indispensable pour bâtir des sociétés diverses et inclusives**. En donnant aux filles et aux femmes une voix et une plateforme dans les secteurs culturels et artistiques, et en soulignant la valeur de leurs contributions, l'UNESCO s'attelle à une tâche difficile : repenser les stéréotypes nocifs et les normes sociales qui vont à l'encontre de l'égalité des genres.

Formation régionale des formateurs organisée avec la Fundación para la Libertad de Prensa à Bogotá, Colombie, en novembre 2022, pour évoquer le rôle des médias et des forces de l'ordre dans la promotion de la liberté de la presse et l'accès à l'information en tenant compte du genre.

Sur le plan normatif, l'UNESCO a pris des mesures décisives pour **influencer les politiques, notamment à travers la Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable – MONDIACULT 2022** –, qui a abordé les difficultés des femmes travaillant dans le secteur culturel et a proposé des recommandations pour étayer les futures politiques. La Déclaration MONDIACULT 2022 s'est appuyée sur les nouveaux travaux de recherche présentés dans l'édition 2022 du rapport mondial « Re|penser les politiques en faveur de la créativité », qui mettaient en lumière les écarts de rémunération persistants entre les femmes et les hommes ou encore l'accès inégal aux financements et aux postes de direction dans les secteurs culturels. Adoptée à l'unanimité par 150 pays, elle comprend des engagements concrets pour intégrer systématiquement le genre dans les politiques culturelles. Elle plaide également pour un ancrage de la culture dans les politiques publiques pour favoriser l'éducation, l'emploi et l'inclusion des femmes et des jeunes. Conformément à cette Déclaration de référence et aux résultats programmatiques qui y sont identifiés, l'UNESCO a lancé la préparation du « Rapport mondial sur les politiques culturelles », qui sera publié en 2025. Il aura pour objet d'évaluer la mise en œuvre des instruments normatifs, des programmes et des réseaux de l'Organisation dans le domaine de la culture. Le Rapport mondial, qui alimentera les débats lors de la prochaine Conférence mondiale de l'UNESCO sur les politiques culturelles et le développement durable, sera fondé sur un cadre suivi complet comprenant des indicateurs significatifs et cohérents relatifs au genre, afin de mettre en lumière la dimension transformatrice du genre de la culture.

En mettant à profit cette base de recherche et ces actions de plaidoyer internationales, l'UNESCO a poursuivi ses efforts afin de **donner aux artistes et aux professionnelles de la culture les moyens d'agir sur le terrain** dans un grand nombre de pays et régions. Elle le fait notamment en offrant des compétences techniques en matière d'entrepreneuriat et de réseautage, en fournissant des possibilités d'emploi décent dans l'économie créative et en améliorant la visibilité et la reconnaissance du travail des professionnelles de la culture. L'un des outils les plus puissants pour déconstruire les normes sociales nocives au sujet des femmes consiste à mettre en lumière des modèles et des exemples à suivre. Par exemple, *Sénégal Talent Campus* a proposé des formations réservées aux femmes dans les secteurs de la culture et de la création, qui relèvent de l'enseignement et de la formation techniques et professionnelles (EFTP). Ce campus a accompagné les professionnelles de la culture, d'abord en intégrant des femmes dans le corps enseignant puis en permettant à 25 femmes n'ayant pas pu terminer leur scolarité d'obtenir des diplômes qualifiants.

© UNESCO Dakar/Ina Thiam



Étudiantes du Sénégal Talent Campus, premier centre de formation dans les secteurs de l'art et de la culture à proposer des programmes d'EFTP réservés aux femmes.

Au Pérou, l'UNESCO et le Musée d'art de Lima (MALI) ont mis en place un projet de bourse à long terme pour les femmes issues de communautés vulnérables. L'objectif est de leur permettre de suivre un cursus de master en gestion culturelle pour favoriser leur accès à des postes décisionnels dans le secteur culturel.

En Éthiopie, l'UNESCO a collaboré avec l'Association des artistes visuelles éthiopiennes pour renforcer les compétences numériques de 50 artistes.

En Serbie, le projet *L'égalité des genres au service de la diversité culturelle*, conçu par l'association Scène culturelle indépendante avec le soutien du Fonds international pour la diversité culturelle, a établi des mécanismes permettant aux femmes d'occuper une plus grande place dans la production culturelle nationale. Une étude comprenant une enquête auprès de 206 femmes qui travaillent dans les industries créatives a contribué à l'identification des causes profondes des inégalités de genre existantes. Ses résultats ont permis d'élaborer un programme sur mesure de renforcement des capacités dont ont bénéficié 83 professionnelles de la culture. Parmi les thèmes abordés, citons le droit du travail, la levée de fonds, les relations publiques et le marketing. En outre, grâce à un programme de mobilité régionale, 12 femmes ont pu participer à plusieurs festivals, résidences artistiques et expositions en Serbie.

Les femmes restent largement sous-représentées dans l'industrie cinématographique, en particulier dans les principales fonctions créatives et décisionnelles. Elles n'ont qu'un accès limité aux dispositifs de formation, d'échange et de mobilité. L'UNESCO, en partenariat avec les industries créatives et la société civile, a **valorisé la place des professionnelles de la culture en créant des espaces de réseautage et en améliorant leur accès aux marchés**. Ainsi, avec le soutien de l'UNESCO, l'Indonésie a réalisé une analyse et établi un plan d'action sur l'égalité des genres dans le secteur cinématographique pour rendre celui-ci plus inclusif. Un programme de formation et des directives sur le cinéma inclusif, à l'intention des

écoles de cinéma, ont été mis au point et testés en 2022. L'objectif est de former les professionnels du cinéma pour qu'ils soient conscients des dynamiques de genre et considèrent l'inclusion sociale comme une priorité. En 2023, le champ du projet a été élargi grâce à des ateliers régionaux. En Amérique latine et les Caraïbes, le projet *We are Diverse* (Nous sommes diverses), mis en œuvre par la Fédération ibéroaméricaine des arts et des sciences cinématographiques, améliore les compétences et renforce la confiance des professionnelles de l'audiovisuel issues de groupes vulnérables dans sept pays, en développant leurs aptitudes entrepreneuriales, mais aussi en créant pour elles des réseaux et en les consolidant.

Encadré 4 Un espace pour les cinéastes africaines

La résidence UNESCO-Nara pour jeunes réalisatrices africaines offre un espace dédié aux jeunes cinéastes africaines. Elle a été mise en place avec le soutien du Japon en partenariat avec le Festival international du film de Nara en juin 2022. D'une durée de deux semaines, cette résidence a rassemblé neuf jeunes cinéastes venues d'Afrique du Sud, du Burkina Faso, du Kenya, du Nigéria et du Sénégal sélectionnées parmi 555 candidates. Elles ont chacune pu écrire, réaliser et produire un documentaire de 10 minutes sous la supervision de Naomi Kawase, cinéaste japonaise renommée et Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO. Les courts métrages ont été présentés en avant-première lors du Festival international du film de Nara en juin 2022, dans le cadre du programme Grand voyage avec l'Afrique, puis projetés pendant l'édition 2023 du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) au Burkina Faso. Depuis 2019, le FESPACO s'est engagé à faire progresser l'égalité des genres dans le cinéma africain en s'associant avec l'UNESCO pour défendre la visibilité des femmes cinéastes.

En 2023, l'UNESCO s'est associée pour la première fois avec Netflix pour lancer en Afrique subsaharienne un concours de courts métrages d'un nouveau genre intitulé *Contes populaires africains réinventés*. Netflix a produit et distribué six courts métrages inspirés par les cultures locales et abordant en particulier la place des femmes africaines dans la société.

“ Il n'y a pas assez d'histoires sur les femmes racontées par des femmes. Je vais créer un récit différent qui dira autre chose de nous-mêmes.

Mayowa Bakare
Scénariste, productrice et réalisatrice nigériane

Neuf jeunes réalisatrices africaines réunies dans le cadre de la résidence UNESCO-Nara, une initiative visant à donner aux femmes les moyens de produire leurs propres films documentaires : Lydia Matata (Kenya), Delphine Yerbanga (Burkina Faso), Uren Makut (Nigeria), Fama Reyane Sow (Sénégal), Mayowa Bakare (Nigéria), Joan Kiragu (Kenya), Okuhle Dyosopu (Afrique du Sud), Awa Gueye (Sénégal) et Floriane Zoundi (Burkina Faso).



© Photo de Kayoko Hoshi, fournie par le Festival international du film de Nara*

Pour soutenir les professionnelles de la culture, l'UNESCO s'est appuyée sur les recommandations présentées dans la publication « ResiliArt 100 », lancée en 2022, qui reprend les conclusions de plus de 355 débats organisés dans 127 pays pour partager des réalités des professionnels de la culture dans leurs contextes respectifs. Le programme *ResiliArt Accelerator* peut être considéré comme le résultat direct de ces recommandations. Il a été lancé en 2022 pour aider les femmes à développer leurs entreprises créatives et pour leur ouvrir de nouveaux marchés. Dans les Caraïbes, le programme *Transculturala*, soutenu par l'Union européenne, a permis à 34 entrepreneures caribéennes âgées de 18 à 35 ans de bénéficier d'un incubateur en ligne.

Au Zimbabwe, un accélérateur destiné aux professionnelles de la culture a comblé les lacunes en matière de connaissances et d'aptitudes entrepreneuriales afin que ces femmes puissent lancer des entreprises créatives. Elles ont notamment analysé leurs stratégies commerciales et identifié les différentes étapes à franchir pour établir et développer leurs entreprises créatives. Elles ont pour cela bénéficié du soutien de mentors internationaux, en l'occurrence d'autres femmes engagées avec succès dans les industries culturelles et créatives dans différentes régions d'Afrique. Le programme *ResiliArt Accelerator* est en cours d'adaptation au Kenya, où il permettra d'élargir et de consolider le réseau professionnel des entrepreneures créatives africaines.

“ ResiliArt Accelerator de l'UNESCO m'a ouvert les yeux : il m'a permis de cartographier le développement de mon entreprise musicale et de réaliser mes rêves, surtout mes dernières tournées à Nairobi et Zanzibar.

Nasibo, musicienne, Zimbabwe

L'UNESCO a également contribué à l'**intégration de l'égalité des genres dans les normes internationales relatives au secteur culturel**, notamment par la mise en œuvre de la Recommandation de 1980 relative à la condition de l'artiste et par le développement de nouvelles connaissances et outils méthodologiques. Dans le cadre du *Programme UNESCO-Aschberg*, l'UNESCO a publié en 2023 un nouveau rapport de recherche qui synthétise les résultats de la cinquième consultation mondiale sur l'application de la Recommandation. Celui-ci présente de nouvelles conclusions sur les conditions de travail des femmes artistes et des professionnelles de la culture.



© UNESCO / H. Bejerano

Letay Williams, productrice d'un long-métrage en Jamaïque et bénéficiaire du programme Transculturala.

L'UNESCO a également produit, en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail, un guide méthodologique sur l'élaboration participative d'une loi type relative à la condition de l'artiste qui intègre la dimension de genre. Sur le plan opérationnel, l'UNESCO a accompagné les États membres dans l'**élaboration de cadres réglementaires, politiques et mesures sur la condition des artistes intégrant la dimension de genre**. En Gambie, 487 artistes et professionnelles de la culture ont été interrogées en vue de la préparation du premier rapport intitulé « Le statut des femmes artistes et professionnelles de la culture en Gambie », qui a pour but d'orienter l'élaboration des futures politiques en la matière. Il montre notamment que 70 % des artistes et professionnelles de la culture utilisent Internet pour leur travail et que seulement 14 % d'entre elles déclarent avoir eu accès à des financements. Sur la base de ces conclusions, des formations ont été proposées à 100 artistes et professionnelles de la création sur des thèmes variés tels que les compétences numériques, le droit du travail, les contrats équitables, les droits de propriété intellectuelle, la mobilisation des ressources et la protection contre la violence de genre. La Gambie a également adopté une nouvelle réglementation visant à rendre opérationnel un Fonds national de dotation pour les arts et la culture. Celle-ci met l'accent sur l'égalité des genres pour améliorer l'accès des femmes aux sources de financement.

L'égalité des genres occupe une place centrale dans les efforts de l'UNESCO visant à promouvoir des médias inclusifs et un accès équitable à l'information. L'Organisation plaide pour des contenus et des reportages sensibles au genre, mais aussi pour un accès à une information de qualité, débarrassée de tous préjugés de genre. Elle forme également les professionnels des médias, des organisations de journalistes et des établissements d'enseignement sur les questions relatives au genre.

Au niveau national, l'UNESCO a utilisé ses indicateurs d'égalité des genres dans les médias pour **évaluer la mesure dans laquelle les médias et les organismes de réglementation contribuent à la promotion de l'égalité des genres** dans et par les médias. Dans l'État de Palestine, une étude de suivi portant sur cinq médias a conduit à la rédaction d'un code de conduite qui régule les politiques éditoriales, notamment en ce qui concerne le genre. En Éthiopie, l'évaluation a donné lieu à l'élaboration de directives politiques sur l'égalité des genres à l'intention des radios communautaires, et d'un programme de formation qu'ont suivi plus de 120 journalistes et bénévoles.

Au Népal, 200 représentants du Gouvernement et de différents médias ont participé à des ateliers nationaux et locaux visant d'une part à identifier les divergences entre les politiques et les pratiques dans les médias communautaires, et d'autre part à renforcer la prise en compte de l'égalité des genres.

Au Burundi, en Éthiopie et au Kenya, la volonté d'améliorer les conditions de travail des femmes journalistes a conduit à élaborer des directives en faveur de l'égalité des genres et des politiques de lutte contre le harcèlement dans les médias. Des activités visant à prendre en compte le genre dans la lutte contre le harcèlement sexuel sur le lieu de travail et en ligne ont également été organisées au Maroc, en Mauritanie et en Tunisie.

Des ateliers de renforcement des capacités ont été organisés par l'UNESCO en 2022 et 2023 pour **encourager les journalistes à exercer leur métier en adoptant une perspective sensible au genre** mais aussi pour remettre en cause et déconstruire les stéréotypes concernant les femmes. La prise en compte du genre dans le traitement de l'information a fait partie des sujets abordés dans le cadre de projets plus larges sur le développement des médias au Bangladesh, au Burundi, dans l'État de Palestine, au Kenya, en Mauritanie et en Tunisie. Par ailleurs, une série de webinaires sur le rôle des femmes journalistes pour fournir une information de qualité et garantir la pérennité des médias a été organisée au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Ouzbékistan et au Tadjikistan.

Afin de **prévenir, combattre et punir la violence à l'égard des femmes en améliorant la couverture médiatique de questions sociales sensibles** en Amérique latine, dont la violence de genre, plus de 2 000 journalistes et vérificateurs des faits originaires de Colombie, du Mexique, du Paraguay et du Pérou ont suivi une formation sur le traitement de l'actualité et la vérification des faits tenant compte du genre. L'UNESCO a également coorganisé avec ONU Femmes quatre *forums sur la communication au service de l'égalité*, dont l'objectif était de promouvoir le journalisme exempt de discrimination et de violence à l'égard des femmes, en présence de représentants venus d'Argentine, Colombie, du Mexique et du Pérou. Quelque 500 participants (dont 80 % de femmes) y ont assisté en direct, mais l'audience totale est estimée à 19 000 personnes.

Encadré 5 **L'égalité d'accès des femmes à l'information**

Reconnaissant que l'accès à l'information est indispensable pour l'exercice des droits civils, politiques, sociaux et économiques, l'UNESCO plaide pour que les femmes bénéficient du même accès à l'information que les hommes, pour qu'elles puissent prendre des décisions éclairées et efficaces dans tous les domaines essentiels pour leur vie, leur travail et leur bien-être. L'Organisation a commencé ce travail en 2022 en publiant la note d'orientation « Promoting Gender Equity in the Right of Access to Information ». Celle-ci souligne l'importance du droit d'accès à l'information : en effet, il favorise leur leadership et leur prise de décisions dans l'éducation, leur accès à la propriété foncière, leurs opportunités professionnelles et leur santé, tout en contribuant à la protection de leurs droits dans tous les domaines de la vie. Cette note montre que dans de nombreux pays, les femmes restent privées du droit d'accès à l'information, ce qui a de graves répercussions sur leur indépendance économique et leur autonomisation politique. En s'appuyant sur différents mécanismes internationaux et nationaux, la note propose des recommandations pour l'élaboration de politiques transformatrices du genre qui amélioreraient l'accès des femmes à l'information et contribueraient à déconstruire la discrimination et les stéréotypes de genre, encore omniprésents.

Ce document fournit plusieurs éléments à retenir, au premier rang desquels l'idée que les mécanismes internationaux et nationaux pertinents doivent promouvoir l'inclusion explicite du droit des femmes à l'information. La Déclaration de Tachkent sur l'accès universel à l'information, adoptée dans le cadre de la Conférence mondiale organisée sur le sujet en Ouzbékistan en septembre 2022, l'indique très clairement. Elle appelle à « prendre des mesures efficaces pour garantir l'égalité d'accès à l'information pour tous, notamment pour les femmes, les jeunes et les groupes historiquement désavantagés, et pour renforcer la confiance de tous les membres de la société vis-à-vis des processus gouvernementaux d'information ». Mettant à profit cette Déclaration et sa nouvelle note d'information, l'UNESCO élargira ses activités pour aider les États membres à mettre en pratique cette vision de l'égalité d'accès des femmes à l'information.

À l'échelle mondiale, en 2022, 89 médias et 19 organisations de la société civile ont suivi des formations sur l'égalité des genres dans les médias et les contenus éditoriaux.

Au cours de cet exercice biennal, l'UNESCO a également accordé une grande importance à la publication de **nouveaux produits de connaissance permettant de mieux comprendre l'accès limité des femmes à l'information**, qui les empêche d'exercer pleinement leurs droits fondamentaux. À titre d'exemple, l'UNESCO a fait paraître en 2022 en collaboration avec le Centre Carter une note d'orientation sur la promotion de l'égalité des genres dans le droit d'accès à l'information, intitulée « Promoting Gender Equity in the Right of Access to Information ».

Faire émerger de nouvelles perspectives sur le rôle des femmes dans l'histoire et la société

En tant que gardiennes et garantes du patrimoine, les femmes jouent un rôle essentiel dans la création, la gestion, la préservation, l'interprétation et la transmission du patrimoine vivant, culturel et documentaire. En reconnaissant le rôle des femmes dans la culture et en faisant entendre leurs voix, l'UNESCO contribue à déconstruire les stéréotypes nocifs et les normes sociales qui vont à l'encontre des femmes et conduisent à la discrimination. L'Organisation montre que ces différentes facettes du patrimoine ont un pouvoir unique : elles permettent de raconter des histoires et d'explorer les multiples dimensions de l'histoire et des identités des peuples, complexes et en constante évolution. En 2022 et 2023, l'UNESCO a mis au point des outils de renforcement des capacités pour **faire en sorte que l'égalité des genres soit intégrée dans les politiques relatives à la transmission du patrimoine vivant**, ainsi que des outils de sensibilisation sur les dynamiques entre les genres qui constituent un élément essentiel de la pratique de ce patrimoine. Citons par exemple un outil de représentation graphique des interactions entre les éléments du patrimoine vivant et l'égalité des genres dans le cadre de l'initiative *Plongez dans le patrimoine culturel immatériel* !, une brochure d'information sur le patrimoine culturel immatériel et les politiques d'égalité des genres, une vidéo d'animation intitulée *Échangeons autour du patrimoine culturel immatériel et du genre* et un cours en ligne ouvert à toutes et à tous sur le patrimoine vivant et le développement durable, qui contient un chapitre dédié au genre.

Au niveau national également, **l'UNESCO donne aux femmes les moyens de continuer à sauvegarder leur patrimoine**. Dans les îles Cook, le projet *Documentation et inventaire du peu karioi (performances artistiques)* fait appel à l'organisation de femmes Vaine Tini, qui contribue à toutes les activités d'identification de cet élément du patrimoine vivant. Au Suriname, l'UNESCO a renforcé les capacités des autorités



En 2022 et 2023, l'UNESCO a organisé des forums sur la communication au service de l'égalité en partenariat avec ONU Femmes et la Fondation bolivienne pour le journalisme, pour sensibiliser à l'importance du journalisme dans l'établissement d'une société sans violence à l'égard des femmes.

locales pour leur permettre d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des mesures de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, en appliquant une approche qui tient compte du genre et en veillant à ce que les femmes comptent pour près de 60 % des participants.

Les stratégies concernant le tourisme durable axé sur le patrimoine culturel constituent un autre point d'entrée de la dimension de genre dans le travail de l'UNESCO en matière de culture. Lorsqu'elle vient en aide aux États membres, l'UNESCO s'assure de la participation juste et significative des femmes à la formulation et à la mise en œuvre de ces stratégies liées au tourisme. Au Mexique, une nouvelle stratégie touristique tenant compte du genre est en cours de développement. Elle comprendra des pratiques et activités touristiques durables qui contribueront à la préservation des biens du patrimoine mondial. Un programme a également été établi au Viet Nam afin de soutenir l'entrepreneuriat des femmes dans le secteur du patrimoine, dans le cadre de l'initiative *Villes créatives de l'UNESCO*.

Le patrimoine documentaire est un autre type de patrimoine mis en valeur par l'UNESCO par le biais du programme *Mémoire du monde*, relancé en 2021. Même si l'une des raisons d'être du patrimoine documentaire est de représenter une grande diversité de récits et d'expressions qui témoignent des contributions et des visions des femmes dans nos sociétés et au fil de l'histoire, il reste encore beaucoup à faire car très peu d'éléments du Registre international Mémoire du monde rendent compte du rôle des femmes. Forte des succès obtenus au niveau régional, l'UNESCO prend des mesures pour **encourager les candidatures et les inscriptions d'éléments du patrimoine documentaire célébrant les réussites de femmes**. À partir du cycle 2024-2025, l'*Appel à candidatures pour inscription sur le Registre international Mémoire du monde de l'UNESCO* tient compte de l'égalité des genres et intègre des critères de sélection liés au genre, pour mettre à l'honneur des contributions de femmes.

Une étude de référence concernant les inscriptions sur le Registre international Mémoire du monde, menée en 2020 en Asie et dans le Pacifique, a révélé que seulement 4 des 109 inscriptions issues de la région avaient trait à l'autonomisation des femmes ou à leur influence dans l'histoire de la région. Pour combler cette lacune, l'initiative *Women in History – Telling HERstory through Memory of the World*, toujours en cours, vise à identifier des collections documentaires faisant la part belle à

l'histoire des femmes, à les préserver et à en favoriser l'accès dans la région Asie-Pacifique. En outre, l'UNESCO va établir un Observatoire Mémoire du monde pour l'Amérique latine et les Caraïbes, avec le soutien du Japon. Il permettra de mettre en lumière la dimension de genre dans les inscriptions existantes sur le registre régional, mais aussi d'identifier de nouveaux éléments du patrimoine qui mettent l'accent sur le rôle des femmes, en vue de futures candidatures.

Encadré 6 **L'égalité des genres dans les villes culturelles et du patrimoine au Pérou**

Le riche patrimoine culturel, qui prend de multiples formes, tout comme la diversité culturelle du Pérou sont marqués par des inégalités de genre persistantes. Rares sont les femmes qui occupent des postes de direction dans le secteur culturel, et les politiques culturelles n'intègrent pas pleinement la dimension de genre. C'est pour combler ces lacunes qu'est né le projet *Assistance technique au réseau des villes du patrimoine et des villes historiques afin de renforcer la résilience grâce à une approche tenant compte du genre*, mis en œuvre conjointement par l'Agence espagnole de la coopération internationale pour le développement (AECID), le Ministère péruvien de la femme et des populations vulnérables et le Ministère péruvien de la culture. Son objectif était double : combler les écarts entre les genres et favoriser l'exercice par les femmes de leurs droits culturels.

Déployé dans 10 grandes métropoles du pays, dont 3 villes du patrimoine mondial – Lima, Cuzco et Arequipa –, il a permis de renforcer les capacités liées au patrimoine et au genre grâce à trois initiatives. Plus de 400 participants (dont 75 % de femmes) ont assisté à des ateliers communautaires sur les liens entre le genre et le patrimoine. Ils ont été l'occasion de recenser les contributions des femmes au patrimoine à l'échelle locale, pour mieux les mettre en lumière et souligner la nécessité de tenir compte du genre pour gérer le patrimoine culturel et vivant. Pour répondre au besoin d'ouvrir des marchés aux associations artisanales locales, le projet a proposé des formations ciblées et un accompagnement pour la création de boutiques d'artisanat en ligne : 135 membres de 18 associations d'artisanes en ont bénéficié, et 18 boutiques virtuelles ont ainsi vu le jour. Les artisanes, gardiennes du patrimoine culturel vivant, ont pu utiliser cette initiative pour donner un nouvel élan à leurs activités créatives et en tirer des revenus après la pandémie de COVID-19 qui a eu de graves conséquences économiques.

La dernière initiative du projet portait sur la gestion culturelle sensible au genre dans les musées : elle a pris la forme d'une série d'ateliers de renforcement des capacités pour 20 professionnels des musées de 10 villes (Piura, Lambayeque, Trujillo, Cajamarca, Chachapoyas, Iquitos, Lima, Arequipa, Ayacucho et Cuzco). Les recherches et les consultations menées auprès des participants ont identifié 121 éléments du patrimoine vivant dont les praticiens sont exclusivement ou majoritairement des femmes, et 21 pratiques qui pourraient conduire à des agressions visant les femmes ou perpétuer la discrimination liée au genre.

Les méthodes innovantes utilisées dans le cadre de ce projet pilote au Pérou pour renforcer les capacités liées au patrimoine et au genre sont spécialement conçues pour être adaptées et reproduites dans d'autres contextes afin de promouvoir des moyens de sauvegarde tenant compte du genre dans les initiatives culturelles.

135 artisanes péruviennes, dont les membres de l'association Las Mariposas, ont acquis les compétences nécessaires pour transmettre leurs savoirs ancestraux aux nouvelles générations et pour générer des revenus en vendant leur production en ligne et sur les marchés locaux.



ÉVALUATION DES RÉSULTATS POUR 2022-2023

L'UNESCO intègre l'égalité des genres dans tous les aspects de son mandat, pour construire des sociétés inclusives, justes et pacifiques en promouvant la liberté d'expression, la diversité culturelle, l'éducation à la citoyenneté mondiale, et en protégeant le patrimoine (Objectif stratégique 3). Elle s'efforce de combler les écarts entre les genres :

- En éliminant les menaces, violences, discriminations et stéréotypes de genre, y compris dans le monde numérique ;
- En équipant les apprenants et les environnements d'apprentissage pour qu'ils soient sûrs et sains ;
- En améliorant les conditions de travail, l'employabilité et les droits économiques, culturels et sociaux des femmes ; et
- En promouvant l'égalité des genres dans et par les secteurs des médias et de la culture.

Les résultats obtenus en 2022 et 2023 peuvent être observés à travers toutes les régions dans le travail normatif et programmatique de l'UNESCO. L'Organisation a lutté contre les normes sociales nocives et la discrimination en mobilisant les hommes et les garçons, y compris par l'intermédiaire de son programme phare, et en veillant à ce que le genre soit pris en compte dans les normes mondiales relatives au racisme et à la discrimination. L'UNESCO mène la lutte contre la violence de genre, l'une de ses principales priorités, en misant sur l'éducation à la santé et au bien-être, qui aborde également les enjeux que sont les infections sexuellement transmissibles et les grossesses non désirées. Des actions diverses et variées, allant de la formation à l'élaboration de politiques, ont été mises en œuvre à travers le monde auprès d'un grand nombre de médias et de groupes de la société civile afin de protéger et de soutenir les femmes journalistes, dont la sécurité et la liberté d'expression restent menacées au quotidien. L'UNESCO contribue également à l'intégration de l'égalité des genres dans les secteurs culturels et créatifs, en particulier au niveau national grâce à des politiques et des programmes visant à améliorer la condition des femmes artistes et à reconnaître le rôle des femmes dans le patrimoine sous toutes ses formes. Cet exercice biennal a également préparé le terrain pour continuer à faire progresser l'égalité des genres au cours des deux prochaines années et approfondir l'impact de l'action de l'Organisation en faveur de la paix et de la durabilité de toutes les communautés.

DONNÉES DE SUIVI DE L'UNESCO POUR 2022-2023

- **14 pays** ont participé aux programmes phares de l'UNESCO dont l'objectif est de lutter contre les stéréotypes et la violence de genre **en mobilisant activement les hommes et les garçons**
- **16 pays** (4 en Afrique) ont mis en avant des modèles positifs et luttent contre **la violence et les stéréotypes de genre dans le sport** et l'éducation physique
- **23 060 107 apprenants** (11 770 692 femmes) ont été **informés sur le VIH** et ont bénéficié d'une éducation complète à la sexualité
- **60 pays** (20 en Afrique, 2 PEID) et plus de 200 médias et organisations de la société civile ont mis en œuvre le **Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité** en accordant une attention particulière à **la sécurité des femmes journalistes**
- **40 pays** (19 en Afrique) ont développé leurs capacités en vue d'améliorer leurs cadres législatifs et institutionnels relatifs à la **liberté d'expression** et à l'accès à l'information avec **une approche tenant compte du genre**
- **36 pays** (9 en Afrique, 4 PEID) ont mis en œuvre des politiques et programmes visant à **soutenir l'égalité des genres dans les secteurs de la culture et de la création** et à améliorer les conditions de travail des professionnels de la culture et plus particulièrement des femmes

Résultats extraits des indicateurs liés au genre de l'Objectif stratégique 3 inclus dans Programme et budget de l'UNESCO 2022-2023

**OBJECTIF
STRATÉGIQUE**

4

**COMBLER
LA FRACTURE
NUMÉRIQUE
ENTRE
LES GENRES**



Nous devons veiller à ce que les femmes et les jeunes filles bénéficient des possibilités offertes par la transformation technologique, mais aussi, et surtout, nous devons faire en sorte qu'elles puissent participer au développement de ces nouvelles technologies, à égalité avec les hommes.

Audrey Azoulay

Directrice générale
de l'UNESCO

L'UNESCO s'engage activement à réduire la fracture numérique entre les genres en fournissant aux femmes et aux filles une éducation aux médias et à l'information et des compétences numériques, en garantissant un accès équitable à l'information et en favorisant l'autonomisation des femmes par la promotion de l'égalité des genres dans le développement et l'utilisation des technologies numériques. Cela suppose notamment d'élaborer et d'appliquer des normes éthiques et des principes communs permettant de lutter contre les préjugés et les obstacles qui entravent la pleine participation et l'accès à des responsabilités dans le monde numérique pour les femmes et les filles, y compris dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA).

Favoriser un environnement technologique au service de l'humain par le développement et la diffusion des connaissances et des compétences ainsi que l'élaboration de normes éthiques

COMBLER LA FRACTURE NUMÉRIQUE ENTRE LES GENRES

STANDARDS
ÉTHIQUES POUR L'IA
ET LES PLATEFORMES
NUMÉRIQUES

ÉDUCATION
AUX MÉDIAS ET
À L'INFORMATION

APTITUDES ET
COMPÉTENCES
NUMÉRIQUES



Participe à la cible 5.b des ODD

FAITS ET CHIFFRES CLÉS



Seulement **5 %** des développeurs de logiciels sont des femmes

(Statista, 2023)




utilisent Internet contre



On estime à **6 milliards de dollars** la valeur que représentera **l'intelligence artificielle (IA) dans l'éducation** en 2024

(UNESCO, 2021)

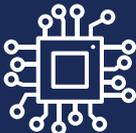


Les **femmes** sont **25 %** moins susceptibles que les hommes de savoir comment **tirer parti de la technologie numérique**

pour des utilisations basiques

(UNESCO, 2019)




de 15 ans souhaitent exercer un métier lié aux TIC, contre



41 % des femmes journalistes déclarent

avoir été ciblées par des **campagnes de désinformation en ligne** organisées

(UNESCO / ICFJ, 2020)



Dans **61 pays** sur 115, moins de **30 %** des diplômés en informatique sont des **femmes**

(UNESCO, 2021)

LA SITUATION DANS LE MONDE : DES CHANGEMENTS RAPIDES DANS L'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE METTENT EN PERIL L'EGALITE DES GENRES

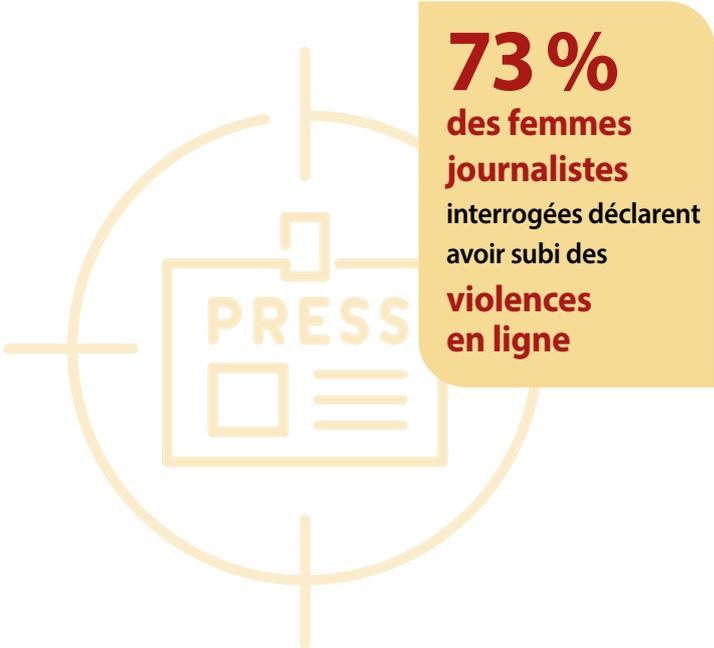
Dans le monde des affaires, dans l'éducation et dans les activités quotidiennes, le rôle de la technologie s'amplifie à un rythme inédit. Elle peut donc devenir un vecteur puissant pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les sociétés. Utilisée à bon escient, elle peut considérablement améliorer l'accès à l'information pour les femmes et les filles, faire mieux entendre leur voix dans l'espace public, leur offrir davantage d'opportunités économiques, faciliter le réseautage et le mentorat, et mettre à leur disposition de nouveaux moyens d'apprendre et de développer leurs aptitudes.

Cependant, il est largement démontré que **les femmes et les filles sont laissées de côté dans ces tout nouveaux espaces** : les mondes du numérique, de l'intelligence artificielle et de la technologie, dont l'attrait pour les investisseurs, l'impact et la place dans les sociétés du monde entier augmentent de jour en jour.

Pour faire progresser l'égalité des genres dans ces environnements, le rôle des femmes et des filles doit être pris en compte dès maintenant et non pas après coup. Si rien n'est fait, la fracture numérique entre les genres conduira à la perpétuation et à l'aggravation des discriminations existantes, et pourrait avoir des répercussions très négatives à l'échelle mondiale. **Les nouvelles technologies, en particulier les plateformes de réseaux sociaux et l'IA, favorisent la propagation de différentes formes de discrimination et de violence de genre qui sont commises ou amplifiées par l'intermédiaire des technologies**, telles que les campagnes de désinformation⁴⁹ et les discours de haine fondés sur le genre. Parmi les exemples inquiétants, l'application tendance de création d'avatars Lensa a fait la une des journaux du monde entier pour avoir généré, grâce à l'intelligence artificielle, des photos sexualisées ou dénudées de ses utilisateurs, principalement des femmes, et ce sans leur consentement. Cette application s'appuyant sur des ensembles de données d'apprentissage qui reproduisaient des stéréotypes racistes, sexistes et discriminatoires, les résultats étaient encore plus choquants pour les femmes historiquement désavantagées⁵⁰.

Ce phénomène peut être lourd de conséquences et laisse entrevoir ce qui arrivera sans doute si des normes et des standards ne sont pas établis et appliqués par la communauté internationale. La diffusion d'images telles que celles produites par Lensa peut entraîner des troubles psychologiques graves chez les femmes et les dissuader

de participer à la vie publique, en ligne et hors ligne⁵¹. Cela aura des effets à long terme, car **les femmes exerçant des métiers à forte visibilité publique – des artistes aux journalistes en passant par les scientifiques – sont facilement ciblées par des attaques en ligne** qui visent à les faire taire et à les empêcher de participer à la sphère publique. Une enquête récente de l'UNESCO a montré que 73 % des femmes journalistes interrogées avaient été victimes de violences en ligne. Une sur cinq avait été attaquée ou insultée hors ligne suite à des actes de violence en ligne⁵². Près d'un tiers des femmes journalistes interrogées ont déclaré qu'elles s'autocensuraient sur les réseaux sociaux, et 20 % ont renoncé à toute interaction en ligne. Une autre étude de l'UNESCO montre que les femmes travaillant dans les industries de la culture et des médias sont également confrontées à de nombreuses difficultés, en particulier dues à une forte hausse du harcèlement et des violences en ligne⁵³. Cette forme d'exclusion de la moitié de la population menace les principes mêmes de la démocratie, tout en renforçant les stéréotypes sexistes et les normes sociales discriminatoires liées au genre. Parallèlement, des applications comme Lensa radicalisent les hommes et les garçons en traitant les femmes comme des objets ou des êtres dont on peut se passer. Cela crée un décalage générationnel qui perturbe le parcours des femmes vers l'autonomisation, avec des effets plus graves encore sur les groupes de femmes et de filles vulnérables et les personnes ayant des orientations sexuelles et des identités de genre diverses.



73 %
des femmes
journalistes
interrogées déclarent
avoir subi des
violences
en ligne

La communauté internationale a aujourd'hui une occasion unique de donner aux femmes la possibilité de co-créditer des espaces en ligne, plutôt que de se contenter d'adapter et d'ajuster ces outils et espaces technologiques a posteriori, sans grande détermination. Si rien ne change, l'un des risques est de voir se creuser la fracture numérique entre les genres, au point de remettre en cause une partie des importants progrès obtenus par les pays en matière d'égalité des genres ces dernières années.



L'accès insuffisant aux technologies, associé à un manque généralisé d'éducation aux médias et à l'information dans la sphère numérique, compte parmi les principaux facteurs de la fracture numérique entre les genres. De ce fait, les femmes et les filles risquent d'être laissées de côté dans tous les domaines de la vie politique, économique, sociale et culturelle. Ce risque est aggravé dans un monde confronté de plus en plus souvent à des crises et des conflits, dans lequel les femmes et les filles marginalisées (les réfugiées, celles qui sont déplacées, celles qui vivent dans des régions rurales ou défavorisées) sont de plus en plus isolées faute d'accès à ces technologies indispensables. La maîtrise du numérique est essentielle pour reconnaître d'éventuels cas de désinformation ainsi que pour utiliser les informations correctement et identifier par exemple la conduite à tenir lors d'une catastrophe naturelle, d'un conflit ou d'une crise sanitaire. D'ailleurs, pendant la pandémie de COVID-19, ce sont les pays qui ne disposaient pas d'une infrastructure TIC adéquate et de systèmes d'apprentissage numérique dotés

des ressources suffisantes qui ont vu leur offre éducative particulièrement perturbée et subi des crises profondes de l'apprentissage. Celles-ci ont révélé qu'il était urgent de combler l'écart entre les genres en matière d'accès à l'éducation en ligne, d'exploiter le potentiel des technologies pour faire progresser l'éducation et l'égalité des genres, et de mettre en place des espaces d'apprentissage en ligne sûrs, inclusifs et tenant compte du genre.

Il arrive que les femmes et les filles soient empêchées ou dissuadées d'utiliser les TIC ou Internet. Cette tendance menace l'égalité des genres et doit être inversée. **Cette exclusion nuit gravement au développement des compétences et à l'évolution professionnelle des femmes et des filles dans les disciplines du numérique.** En effet, les femmes et les filles sont actuellement sous-représentées dans le secteur des TIC et dans le développement de l'IA. Les femmes représentent seulement 28 % des effectifs du secteur de la technologie à travers le monde, et elles sont seulement 20 % à occuper des postes de direction⁵⁴. Elles comptent pour seulement 12 % des chercheurs dans le domaine de l'apprentissage automatique⁵⁵ et pour 22 % des développeurs professionnels de l'IA⁵⁶. En outre, 80 % des logiciels sont créés par des équipes uniquement composées d'hommes. Non seulement les femmes ne bénéficient pas d'opportunités d'emploi dans un secteur en pleine expansion, mais leur absence signifie également que les besoins et les perspectives des femmes risquent d'être négligés lors de la conception de produits et de services qui occupent une place importante dans notre vie quotidienne.

Les femmes représentent seulement 22 % des professionnels de l'IA à travers le monde

Pour **éviter que les préjugés et les stéréotypes de genre se perpétuent à travers les plateformes numériques, les logiciels et les programmes générés par l'IA**, les femmes doivent jouer un rôle actif dans le développement de l'économie numérique. Comme toutes les autres technologies, l'IA reflète les valeurs de ses créateurs et développeurs et on y retrouve donc une partie de leurs biais cognitifs, que ce soit dans la conception ou dans le fonctionnement des systèmes d'IA. Le genre attribué aux assistants virtuels (87,6 % sont des femmes et 12,4 % des hommes) montre bien comment les stéréotypes tenaces sont perpétués, voire aggravés, dans la sphère numérique⁵⁷. Dans l'ensemble, 44,2 % des systèmes d'IA véhiculent des préjugés liés au genre, et 25,7 % se distinguent aussi par leurs préjugés raciaux⁵⁸.

Dans l'ensemble,

44 %
des systèmes d'IA
véhiculent des **préjugés**
liés au genre



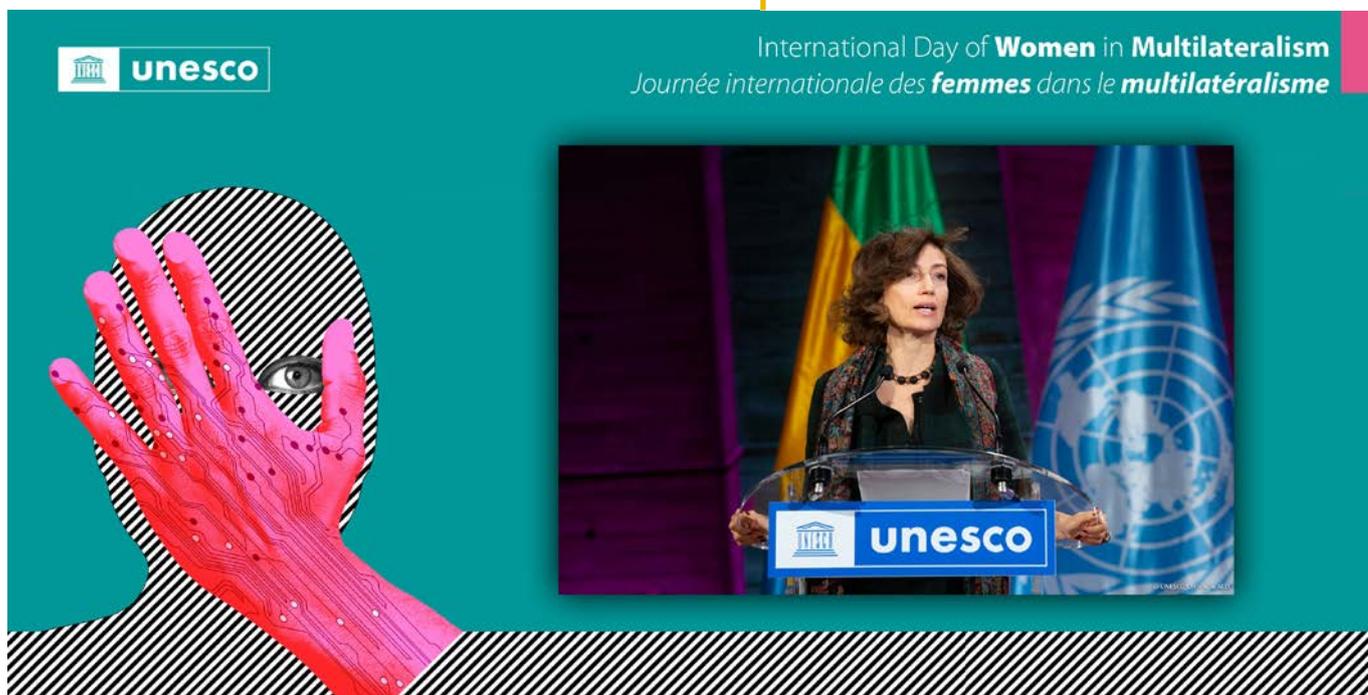
Les évolutions du secteur de l'IA et le développement d'applications comme ChatGPT donnent de nouveaux motifs d'inquiétude. Nous ne pouvons pas encore appréhender la mesure dans laquelle les modèles d'IA générative pourraient se révéler nuisibles pour les femmes et les filles à l'avenir, mais il est clair que la communauté internationale doit proposer des solutions concrètes pour faire tomber les obstacles à la participation des femmes, de manière à garantir une plus grande diversité dans les entreprises du secteur numérique et parmi les modérateurs de contenu.

Des normes éthiques internationalement reconnues doivent être mises en place pour favoriser des solutions inclusives, encourager la diversité et promouvoir l'égalité des genres. Ces normes peuvent mettre tout

le monde sur un pied d'égalité, en donnant aux femmes davantage de chances d'améliorer leurs aptitudes et leurs compétences numériques et d'intervenir dans la régulation du fonctionnement de l'IA et des plateformes numériques.

Les menaces sont réelles et graves, mais **les possibilités qui nous sont offertes pour faire progresser l'égalité des genres dans ces domaines sont tout autant inspirantes et réalisables.** On estime aujourd'hui qu'environ 1,5 milliard de femmes dans le monde n'ont pas accès à Internet et restent numériquement marginalisées⁵⁹. Si on leur donnait les moyens et l'envie de mettre ces technologies au service de l'éducation, du bien-être de l'humanité, de la diversité et de l'inclusion, elles pourraient transformer un grand nombre de pays parmi les plus pauvres du monde. L'IA peut jouer un rôle important pour améliorer la représentation des femmes dans l'actualité en identifiant la diversité des sources, mais aussi en analysant et en repérant les préjugés liés au genre et les discours de haine. Cette technologie peut aussi évaluer d'immenses ensembles de données afin d'établir et d'appliquer des principes éthiques plus stricts pour sa propre régulation, notamment en ce qui concerne le genre, afin d'en accroître les avantages et d'en limiter les risques. Cela pourrait conduire à un changement positif dans le traitement d'un certain nombre d'enjeux majeurs, parmi lesquels la participation démocratique, la diversité inclusive, l'autonomisation économique, la liberté d'expression et l'accès inclusif aux médias et aux contenus culturels, la protection de l'environnement et le développement des communautés.

Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, ouvre le Dialogue mondial sur la désinformation genrée en ligne, à Paris, à l'occasion de la Journée internationale des femmes dans le multilatéralisme, le 25 janvier 2023.



L'UNESCO APPORTE DES SOLUTIONS

En 2022 et 2023, l'UNESCO a proposé des solutions innovantes pour faire face à l'évolution rapide des technologies numériques, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de l'IA, mettant ainsi à profit son mandat unique pour contribuer à la réduction de la fracture numérique entre les genres dans un contexte complexe. La vision de l'UNESCO consiste à faire progresser l'égalité des genres dans l'environnement numérique et technologique :

- En établissant des standards et des principes éthiques pour l'IA et les plateformes numériques, qui tiennent compte des besoins et des aptitudes des femmes ;
- En favorisant l'éducation aux médias et à l'information pour les femmes et les filles, afin de leur donner les compétences dont elles ont besoin pour s'adapter à l'évolution du paysage de l'information, et pour leur donner les moyens de le façonner en mettant tous les acteurs sur un pied d'égalité ; et
- En améliorant les aptitudes et les compétences numériques des femmes et des filles pour faciliter leur participation.

L'UNESCO s'efforce de faire en sorte que plus de femmes aient accès et maîtrisent les technologies, de manière à connaître leurs droits et à utiliser ces ressources correctement ; que plus de femmes participent au développement des technologies, ce qui suppose de former davantage de professionnelles disposant des compétences numériques adéquates ; et que des normes soient établies afin que la communauté technologique mette au point et utilise des ensembles de données, des plateformes de réseaux sociaux et des outils d'IA qui favorisent l'égalité des genres plutôt que de perpétuer et d'exacerber les préjugés et la discrimination de genre.

Cette vision repose sur trois mécanismes d'action : *établir des normes* à l'échelle internationale, constituer une *base de recherche et d'analyse* sur pourquoi et comment nous devons combler la fracture numérique entre les genres, et appliquer des normes internationales afin de *changer les choses au niveau national*.

Influencer l'agenda international et établir des normes mondiales

Le rôle mobilisateur de l'UNESCO en tant qu'organisation internationale de promotion des droits humains, de normes éthiques et de la diversité culturelle en fait un leader naturel pour faire en sorte que l'égalité des genres soit prise en

compte dans les normes internationales établies pour réguler un environnement numérique en constante évolution. Elle y veille en menant des consultations et en fixant des cadres qui œuvrent pour l'égalité des genres dans le domaine des technologies numériques, mais aussi en collaborant avec une large gamme de partenaires pour réduire la fracture numérique entre les genres en termes de connaissances, de compétences, d'accès et d'inclusion.

La *Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle*, texte majeur adopté par la Conférence générale de l'UNESCO en 2021, incite de plus en plus de partenaires à travers le monde à œuvrer pour l'autonomisation des femmes et des filles dans ce secteur. **Dans cette Recommandation, un chapitre consacré à l'égalité des genres présente sept principales pistes à suivre pour transformer concrètement l'IA en tenant compte du genre.** Les États membres sont par exemple invités à encourager l'esprit d'entreprise chez les femmes et à mettre en place des stratégies pour contrecarrer les dommages que peut causer le système actuel compte tenu des normes sociales prédominantes qui orientent l'IA. Ils sont également appelés à tenir compte des questions de genre et de diversité tout au long du cycle de vie des systèmes d'IA.

En 2022 et 2023, l'UNESCO s'est activement engagée en faveur de l'application à l'échelle mondiale de la Recommandation, mais aussi des principes de l'universalité de l'Internet (DOAM – Droits de l'homme, Ouverture, Accessibilité et participation Multipartite) et des indicateurs associés relatifs au genre. L'Organisation a ainsi aidé les gouvernements et les autres parties prenantes à évaluer leurs environnements numériques nationaux et leurs politiques en la matière, en assurant la promotion des principes concernant l'éthique de l'IA et l'universalité de l'Internet. Plus d'une centaine d'événements et d'ateliers organisés à travers le monde ont permis de **mieux faire connaître au public les objectifs de la Recommandation** et de sensibiliser et développer les connaissances de diverses parties prenantes, dont des décideurs politiques, des chercheurs et des responsables de plateformes numériques.

Pour mettre l'accent sur l'interconnexion des trois priorités majeures que sont l'égalité des genres, l'Afrique et les normes internationales relatives à l'IA, l'UNESCO a organisé des forums sous-régionaux sur l'intelligence artificielle en Afrique australe (Namibie, septembre 2022) et en Afrique orientale (Kenya, juin 2023).



L'événement qui s'est tenu en Namibie a rassemblé pour la première fois les représentants de neuf pays d'Afrique australe qui ont débattu des applications de l'IA, abordé les difficultés et les opportunités associées à ce domaine et partagé leurs bonnes pratiques dans l'optique de renforcer la coopération pour promouvoir une utilisation éthique, équitable, inclusive et transparente de l'IA. Ce Forum s'est terminé par l'adoption, par consensus, de la Déclaration de Windhoek sur l'intelligence artificielle en Afrique australe

qui reconnaît l'existence d'un biais sexiste dans l'IA et son impact profond sur la vie des femmes et des filles. Elle souligne par ailleurs le faible nombre de femmes dans le secteur de l'IA et dans la recherche, le développement et l'innovation dans le domaine des technologies émergentes, ainsi que le biais de genre dans les données et son impact sur l'ensemble de la société.

Encadré 1

Mise en œuvre de la *Recommandation sur l'éthique de l'IA*

L'UNESCO s'efforce de réduire la fracture numérique entre les genres à travers son action normative. L'Organisation a notamment veillé à ce qu'un des onze chapitres de la *Recommandation sur l'éthique de l'intelligence artificielle* soit dédié à l'égalité des genres et fournisse aux États des outils pour relever les principaux défis et lutter contre les inégalités entre les genres dans le monde numérique.

Ce chapitre de la *Recommandation* présente l'application de la Méthode d'évaluation de l'état de préparation, première étape pour aider les États membres à comprendre les multiples dimensions de leur préparation face aux défis de l'IA. Lancée en décembre 2022, cette méthode est appliquée dans près de 40 pays. Chaque évaluation donne lieu à un rapport national et une feuille de route qui permettent aux experts de l'UNESCO d'accompagner les responsables nationaux dans la définition de la voie à suivre, éthique et réaliste, pour faire progresser l'IA en tenant compte des capacités et des structures de gouvernance de chaque pays.

Le *Réseau des femmes pour une IA éthique*, lancé par l'UNESCO en mars 2023, est une nouvelle plateforme collaborative qui a pour objet de soutenir les gouvernements et les entreprises dans leurs efforts pour assurer l'égalité des genres à la fois dans la conception et dans le déploiement de l'IA. Les membres de cette plateforme, qui sont toutes des expertes reconnues, contribueront à l'application des mesures éthiques énoncées dans la *Recommandation* de l'UNESCO, en cherchant tout particulièrement à :

- Orienter le développement de technologies numériques et de systèmes d'intelligence artificielle qui promeuvent l'égalité des genres, en veillant à ce que ces systèmes d'IA ne portent pas atteinte aux droits et aux libertés fondamentales des filles et des femmes ;
- Faire en sorte qu'une part spécifique des budgets publics soit dédiée à la mise en place de plans qui tiennent compte des questions de genre, afin que les politiques numériques incluent un plan d'action en faveur de l'égalité des genres ;
- Garantir que le potentiel des systèmes d'IA soit mis au service de l'égalité des genres, et que ces systèmes ne risquent pas d'aggraver les discriminations existantes fondées sur le genre ;
- Veiller à ce que les stéréotypes liés au genre et les préjugés discriminatoires ne soient pas implantés dans les systèmes d'IA, mais détectés et corrigés de manière proactive ;
- Stimuler l'esprit d'entreprise, la participation et l'engagement des femmes à toutes les étapes du cycle de vie des systèmes d'IA ;
- Encourager la diversité des genres dans l'enseignement et dans le développement de l'IA, en incitant les filles et les femmes à se lancer dans ce domaine.

“ La création du Réseau des femmes pour une IA éthique, c'est une promesse tenue.

Itah Kandjii Murangi

*Ministre namibienne
de l'enseignement supérieur,
de la formation et
de l'innovation*

Pour renforcer les capacités nécessaires à la mise en œuvre de la Recommandation dans les États membres, l'UNESCO a conçu et testé *l'Évaluation de l'impact éthique et la Méthode d'évaluation de l'état de préparation*. Ces deux outils mettent fortement l'accent sur le genre afin d'exposer les déséquilibres existants dans le domaine de l'IA. Ils permettent notamment d'analyser les lois et politiques adoptées pour favoriser l'égalité des genres dans le secteur de l'IA et d'examiner la diversité des équipes qui créent des systèmes d'IA. L'UNESCO intensifie également son action transformatrice du genre dans ce domaine en lançant plusieurs initiatives phares, dont le *Réseau des femmes pour une IA éthique* (Women4Ethical AI Platform).

Les priorités relatives à l'égalité des genres sont également intégrées dans la *Stratégie de l'UNESCO sur l'innovation technologique dans l'éducation (2022-2025)*, qui vise à **promouvoir l'égalité des genres en veillant à ce que les filles et les femmes accèdent et participent de façon équitable aux activités technologiques et éducatives**. Elle prévoit des interventions transformatrices en matière de genre capables d'influer sur les normes et stéréotypes qui perpétuent les inégalités à l'école et dans la société en général, mais aussi de doter les filles et les femmes de nouvelles aptitudes et compétences numériques.

L'UNESCO a renforcé son action normative visant à rendre les espaces numériques plus sûrs pour les femmes et les filles. Elle a notamment élaboré, à travers un processus fortement participatif impliquant toutes les parties prenantes concernées, des directives mondiales très attendues sur la régulation des plateformes numériques. Ces directives confirment que l'information est un bien commun, tout en protégeant la liberté d'expression et les droits humains et en proposant des orientations aux régulateurs indépendants.

Treize recommandations concrètes pour des espaces en ligne sans stéréotypes ni désinformation ou discours de haine liés au genre ont été proposées par des experts du monde entier à l'occasion du dialogue mondial « Désinformation genrée en ligne : quelles sont les solutions ? ». Organisé le 25 janvier 2023 à l'occasion de la Journée internationale des femmes dans le multilatéralisme, cet événement a porté sur l'enjeu urgent de la gouvernance des contenus des réseaux sociaux pour mettre à la disposition des femmes et des filles des espaces numériques sûrs. Il faut pour cela contrer les récits nocifs qui se multiplient à un rythme sans précédent, au point de forcer les femmes et les filles à s'autocensurer ou à limiter leurs interactions en ligne. Adressées aussi bien aux régulateurs gouvernementaux qu'aux entreprises gestionnaires des plateformes numériques, ces recommandations visent à traiter le problème mondial de la violence de genre en ligne.

Encadré 2 De nouveaux principes de régulation des plateformes numériques

La version 3.0 des Principes de régulation des plateformes numériques précise la manière dont les plateformes numériques doivent assurer une diligence raisonnable continue en matière de droits humains, notamment à travers des évaluations de l'impact sur les droits humains et des mesures d'atténuation de la violence de genre en ligne. Selon ces Principes, pour lutter contre la violence de genre en ligne, les plateformes numériques doivent :

- Réaliser des évaluations annuelles d'impact sur les droits humains et le genre, y compris à l'aide d'approches algorithmiques d'évaluation des risques spécifiques au genre, dans le but d'identifier les risques systémiques pour les femmes et les filles et d'ajuster les politiques et les pratiques afin d'atténuer ces risques plus efficacement ;
- Utiliser des technologies de protection de la confidentialité pour permettre aux chercheurs externes d'accéder aux données internes des plateformes afin de contribuer à identifier l'amplification algorithmique de la violence de genre ;
- Créer des équipes d'ingénierie dédiées composées à la fois d'hommes et de femmes spécialement formés pour développer des solutions algorithmiques de modération de contenu ;
- Développer et lancer des mécanismes communautaires de retour d'information structurés et inclusifs afin d'éliminer les préjugés de genre dans l'IA et les algorithmes génératifs produisant des contenus perpétuant ou créant de la violence de genre.



Elles ont été retravaillées dans le cadre de la conférence mondiale « Pour un Internet de confiance » (21- 23 février 2023) et reprises dans la version 3.0 du projet de Principes de régulation des plateformes numériques de l'UNESCO. La priorité est de veiller à ce que les entreprises effectuent des évaluations des risques spécifiques et prennent des mesures d'atténuation pour contrer la violence de genre, gèrent les contenus conformément aux principes internationaux des droits humains, fassent preuve de transparence, prennent leurs responsabilités quant aux systèmes et processus mis en place pour contrer les contenus nocifs et permettent aux utilisateurs comme aux non-utilisateurs de mieux comprendre leurs interactions sur ces plateformes.

Chaque année, la contribution de l'UNESCO à la Commission de la condition de la femme (CSW) est une preuve de plus du rôle que les mandats complémentaires jouent pour favoriser un consensus autour de l'élaboration d'instruments normatifs mondiaux, notamment ceux qui concernent l'éducation des femmes, leur émancipation économique et leur engagement dans la sphère publique. À ce titre, il faut souligner le rôle crucial de l'appel lancé aux gouvernements pour qu'ils adoptent des mesures de régulation des plateformes numériques, l'objectif étant de mettre en place des mesures adéquates de lutte contre les nouveaux risques, les stéréotypes de genre et les normes sociales nocives. C'est un domaine dans lequel l'UNESCO est déjà chef de file en promouvant la transparence et la responsabilisation dans la lutte contre les discriminations.

Encadré 3 Contribution au document final de la CSW 67

En mars 2023, les représentants de 181 États membres et observateurs, soit environ 8 000 participants au total, se sont réunis pour la session annuelle de la Commission de la condition de la femme (CSW) à New York. Le thème retenu, « Innovation et évolution technologique, et éducation à l'ère du numérique aux fins de la réalisation de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles », relève d'un domaine dans lequel l'UNESCO apporte une expertise et un soutien considérables. Pendant la phase préparatoire, l'UNESCO a participé à l'élaboration du Rapport du Secrétaire général sur les femmes, la technologie et l'innovation et a présenté deux rapports d'experts⁶⁰. Ces contributions ont étayé le texte des Conclusions concertées sur des questions cruciales telles que l'apprentissage numérique, les compétences numériques, la violence de genre commise ou amplifiée par l'intermédiaire des technologies, l'accès et le recours aux technologies et à l'IA. L'UNESCO a contribué directement à l'élaboration d'un nouveau vocabulaire sur le droit à l'accès à l'information et à la communication. Le mandat et les priorités programmatiques de l'UNESCO concordent parfaitement avec les Conclusions concertées de la CSW, qui appellent à développer des outils et des services numériques pour répondre aux besoins des femmes et des filles, en particulier en ce qui concerne leur éducation, leur émancipation économique et leur engagement dans la sphère publique.



Le champ d'action de l'UNESCO est très large, et ses collaborations avec les agences partenaires des Nations Unies contribuent grandement à son influence auprès de la communauté internationale. Par exemple, **l'UNESCO participe activement au Pacte numérique mondial des Nations Unies⁶¹**, une initiative du Secrétaire général qui doit être finalisée en 2024. Ce Pacte donne la possibilité d'établir une feuille de route claire et éthique sur le développement de normes internationales relatives aux technologies et aux plateformes numériques. Les recommandations de l'UNESCO relatives aux mesures de lutte contre la désinformation genrée et la violence de genre en ligne, ainsi que ses contributions aux Conclusions concertées de la CSW67, ont été intégrées au projet de note d'orientation du futur Pacte numérique mondial des Nations Unies, en lien avec deux principaux domaines d'action. Le premier est le renforcement des compétences et des aptitudes numériques des femmes et des filles. Le second consiste à mettre en place des réglementations pour lutter contre la violence de genre commise ou amplifiée par l'intermédiaire des technologies. La *Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'IA* et les Principes de régulation des plateformes numériques sont également pris en compte dans le plan de mise en œuvre du Pacte numérique mondial.

Produire des recherches et des connaissances à même de faire naître des politiques et mesures innovantes

L'UNESCO, en tant qu'organisme reconnu pour sa capacité à collecter et analyser des données solides, offre à la communauté internationale une base d'informations et de connaissances actualisées et fiables sur la fracture numérique entre les genres afin de soutenir la conception de normes internationales inclusives, de politiques nationales solides et de programmes innovants. Pour la période 2022-2023, les exemples pertinents vont de grands travaux de recherche dans les domaines de compétence de l'UNESCO à l'établissement de directives destinées aux responsables de l'élaboration des politiques, en passant par des programmes scolaires pour les éducateurs et les apprenants.

Dans un monde où **la technologie numérique est devenue indispensable pour garantir l'éducation en tant que droit humain fondamental**, l'UNESCO a investi dans la sensibilisation et le développement d'outils opérationnels pour soutenir ses États membres et ses partenaires. Ces outils visent à réduire les inégalités entre les genres en matière d'accès aux nouvelles technologies, renforçant ainsi les compétences et soutenant l'évolution professionnelle des femmes et des filles. Par exemple :

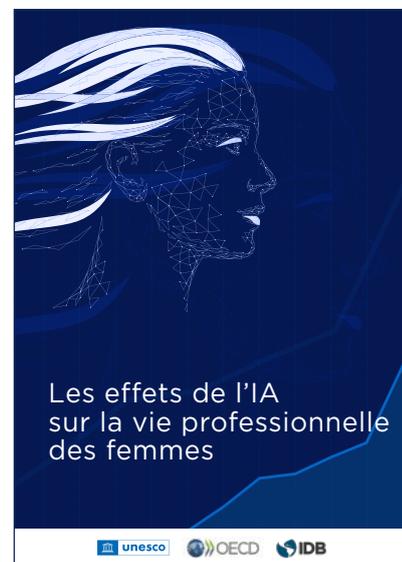
- *L'innovation et la technologie au service de l'égalité des genres* (2023) explique comment les inégalités entre les genres persistent en matière de compétences, d'accès et de qualité de l'éducation, tout en montrant que l'éducation transformatrice du genre peut stimuler l'innovation et la technologie.
- Les *Recommandations pour l'intégration des TIC dans les politiques éducatives* (2022) proposent des cadres de planification politique, ainsi qu'une feuille de route destinée à examiner l'état de préparation au numérique des systèmes éducatifs locaux, évaluer les besoins des apprenants et des enseignants et concevoir des programmes nationaux de TIC dans l'éducation qui soient à la fois transformateurs du genre et dotés de ressources suffisantes.

Dans le domaine de la communication, de nouveaux travaux de recherche ont façonné les connaissances relatives aux **défis que les technologies numériques, dont l'IA, posent pour la vie professionnelle des femmes**, ainsi que sur les obstacles persistants que celles-ci doivent surmonter en matière de liberté d'expression et d'accès à l'information en ligne. L'UNESCO a également élaboré **des outils pratiques de formation pour les enseignants, les apprenants et les acteurs du secteur judiciaire**. Par exemple :

- *Technology Facilitated Gender-Based Violence in Times of Generative AI* (La violence de genre facilitée par la technologie à l'ère de l'IA générative) (2023) fournit une vue d'ensemble des principaux facteurs qui influencent la présence et l'intensité de la violence de genre commise ou amplifiée par l'intermédiaire des technologies et montre comment cela changera d'au moins six façons différentes en raison de l'introduction de l'IA générative. L'étude présente différents scénarios basés sur des expériences qui testent la sensibilité des modèles d'IA générative et fournit un cadre d'évaluation des risques.

- *Les effets de l'IA sur la vie professionnelle des femmes* (2022), publié avec la Banque interaméricaine de développement (BID) et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avec la collaboration de l'Université de Cambridge, informe sur les bouleversements qu'entraîne l'utilisation de l'IA dans le monde du travail sous l'angle du genre. Cette publication étudie les défis et les opportunités pour les femmes soulevés par le développement et l'utilisation des systèmes d'IA, qui transforment les marchés du travail du monde entier. Lancée à l'occasion de la Journée internationale des femmes en 2022, elle constitue un outil crucial pour renforcer les capacités numériques des fonctionnaires en mettant l'accent sur le leadership des femmes.

- *Défendre les droits humains à l'ère de l'intelligence artificielle* est une formation courte en ligne adaptée aux téléphones mobiles sur l'IA et les droits humains lancée conjointement avec UNITAR et destinée aux jeunes de 16 à 24 ans. Des experts y décomposent les concepts complexes de l'IA à travers des activités simples qui s'appuient sur nos interactions technologiques quotidiennes. La formation se concentre sur l'influence de l'IA sur la liberté d'expression, le droit à la vie privée et le droit à l'égalité en intégrant les questions de genre et comprend une section sur l'IA et l'égalité. Elle est actuellement disponible dans 25 langues.



- La formation *L'IA et l'état de droit : renforcement des capacités des systèmes judiciaires* (2022) examine le rôle des acteurs judiciaires dans le maintien de l'état de droit à l'ère du numérique, et s'adresse aux acteurs judiciaires, aux responsables de l'élaboration des politiques, aux universitaires et aux représentants de la société civile. Cette formation intègre les questions de genre et donne une vision de l'impact de l'IA sur les droits humains, les biais induits par les algorithmes, l'équité et la transparence. Elle aborde également les conséquences de l'IA et des biais induits par les algorithmes pour l'égalité, notamment en ce qui concerne la surveillance, la reconnaissance faciale et les bulles de filtres. Des acteurs judiciaires de 14 pays ont été formés en présentiel, tandis que 5 400 opérateurs judiciaires de 140 pays ont bénéficié des outils de renforcement des capacités mis à la disposition par l'UNESCO.
- *Promoting Gender Equity in the Right of Access to Information* (Promouvoir l'équité entre les genres en matière de droit d'accès à l'information) (2022) étudie l'importance de l'accès à l'information en tant que droit internationalement reconnu que de nombreuses femmes ne peuvent pas exercer en raison des inégalités d'accès. Des obstacles juridiques, structurels et culturels empêchent les femmes d'accéder comme il se doit à l'information. Toutefois, s'il est exploité correctement, cet accès peut protéger les femmes et faciliter l'exercice de leurs droits.



■ Faire la différence au niveau des pays

Si la portée mondiale de l'UNESCO lui permet d'établir des directives internationales et d'influencer les agendas multilatéraux, l'Organisation a aussi le mandat et les mécanismes nécessaires pour travailler au niveau régional et national à la mise en place d'initiatives, de programmation et de politique pour l'égalité des genres. C'est même sur cela qu'est ancré son mandat mondial : la volonté de changer la vie des femmes et des filles.

En accord avec sa démarche de promotion de l'égalité des genres dans le cadre de la Recommandation sur l'éthique de l'IA, l'UNESCO fournit **des conseils stratégiques pour aider les pays à mettre en œuvre cette Recommandation sur le terrain**, à travers deux outils concrets, l'évaluation de l'impact éthique et la méthode d'évaluation de l'état de préparation, qui permettent aux pays de traiter les principales disparités de genre dans l'environnement numérique.

L'autonomisation des femmes et des filles, en particulier par l'amélioration de leurs aptitudes et de leurs compétences numériques, est un élément indispensable à la réduction de la fracture numérique entre les genres. L'UNESCO œuvre dans ce domaine en aidant les pays à mettre au point des programmes scolaires transformateurs du genre et des approches pédagogiques inclusives, mais aussi en fournissant du matériel d'enseignement et d'apprentissage qui véhicule ces principes. Elle complète ces stratégies en favorisant l'accès des filles aux technologies dès le début de leur scolarité et en élargissant l'accès des femmes et des filles à des plateformes et des ressources d'apprentissage en ligne de qualité, gratuites, libres et accessibles, portant notamment sur le codage, la robotique et l'IA.

S'appuyant sur les principales conclusions de sa publication intitulée *Déchiffrer le code* (2017), l'UNESCO a investi dans **la formation des enseignants aux aptitudes numériques en insistant sur la prise en compte du genre**. Par exemple, en 2022 en Ouganda, 6 937 élèves dont 3 600 filles et jeunes femmes ont suivi une formation participative et des ateliers animés par 42 acteurs de l'éducation dans cinq régions du pays, parmi lesquelles certaines des plus difficiles à atteindre. Cette formation a permis de mieux comprendre les facteurs qui influencent la participation des filles, leurs résultats scolaires et la poursuite de leur scolarité. Elle s'est également traduite par le renforcement des capacités du personnel du ministère de l'Éducation afin de créer un environnement éducatif qui tient compte du genre et qui peut attirer, autonomiser et inspirer les filles. Elle a aussi donné lieu à l'établissement d'un réseau de soutien et de partage de bonnes pratiques entre différentes parties prenantes.

Encadré 4

Éducation aux TIC pour les femmes et les filles en Afrique

Le projet *Transformer l'éducation en Afrique grâce aux TIC*, financé par la République de Corée, a été mis en œuvre en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Sénégal entre 2020 et 2023 pour promouvoir l'introduction des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les modèles éducatifs des écoles et améliorer les environnements institutionnels tout en favorisant un accès aux informations et aux connaissances et un usage responsable et tenant compte du genre dans l'environnement numérique.

Ce projet donne aux femmes et aux filles des aptitudes et des compétences numériques et introduit la dimension de genre dans les programmes, les cadres et les supports d'enseignement et d'apprentissage. Il soutient également des personnes qui peuvent inciter les filles à suivre des études en TIC, comme l'Ivoirienne Christelle Ogo, diplômée en sciences et Présidente de *Sciences et technologies au féminin*, une association qu'elle a fondée pendant ses études en physique.



© UNESCO/Christelle Ogo

Christelle Ogo, championne pour la promotion de l'étude des TIC par les filles et les femmes en Côte d'Ivoire.

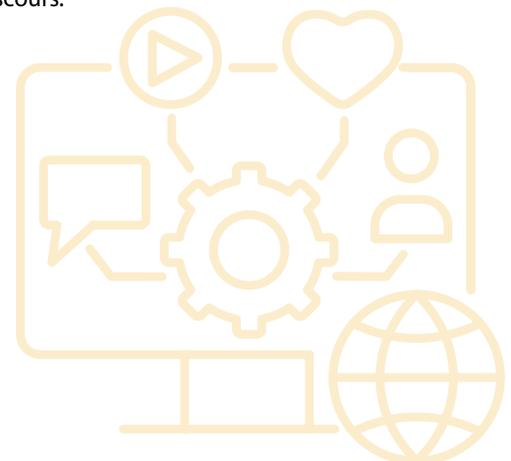
Une camarade était sur le point d'abandonner ses études, mais grâce à l'organisation elle a tenu bon et elle est aujourd'hui ingénieure.

Christelle Ogo

Présidente de *Sciences et technologies au féminin*

L'éducation aux médias et à l'information (EMI) est un ensemble d'aptitudes et de compétences qui visent à donner aux citoyens les moyens de contribuer à l'environnement numérique et d'en tirer tous les avantages. Dans les contextes éducatifs, l'EMI élargit les capacités des enseignants et des apprenants pour mieux comprendre et utiliser l'environnement numérique. Elle peut en accroître les avantages tout en minimisant le risque de préjudice en ligne, et en ce sens elle mérite d'être intégrée dans tous les systèmes éducatifs confrontés à l'expansion rapide du monde numérique. Des citoyens mieux informés et plus à l'aise avec les outils numériques peuvent développer l'esprit critique et les compétences nécessaires pour détecter et contrer les stéréotypes de genre dans les médias et sur les plateformes numériques. Un autre domaine d'intervention plus ardu consiste à remettre en cause les convictions, les pratiques et les normes de genre nocives qui empêchent les femmes et les filles d'exploiter leur plein potentiel dans l'environnement numérique et dans le domaine des technologies numériques, dont l'IA.

L'UNESCO aide les États membres à **élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies de renforcement des capacités en matière d'EMI pour faire en sorte que les femmes et les filles, les hommes et les garçons, tous âges confondus, maîtrisent les médias et l'information.** Il est en effet reconnu que cela facilite leur participation sociale et leur permet d'identifier et de déconstruire les stéréotypes dans les médias, mais aussi de mettre au point des contre-discours.



Encadré 5 Des compétences en codage pour les filles dans l'État de Palestine

Au début de l'année 2023, 69 élèves et 19 formateurs venus de Gaza et de Cisjordanie se sont rassemblés pour un camp de six jours. Dans un contexte marqué par un fort taux de chômage des jeunes, les participants ont suivi des cours animés par des mentors de l'industrie des technologies et ont réalisé un Hackathon pour renforcer leurs aptitudes numériques. Les participants étaient âgés de 10 à 18 ans, et 19 d'entre eux (68 %) étaient des filles ou des jeunes femmes. Les gagnants du Hackathon étaient surtout des femmes.



© UNESCO

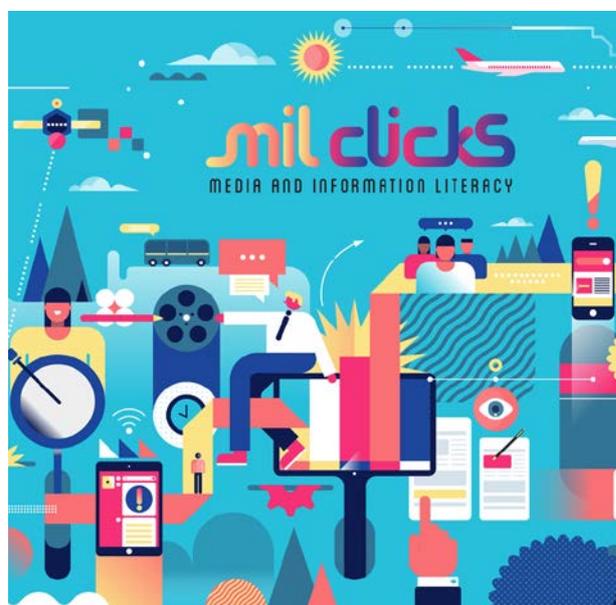
Les gagnantes du Hackathon d'hiver STEAM organisé à Jéricho – Sarah Muhammad, Yasmine Gharaibeh et Azad Hamdan, et leur coach – sont récompensées pour leur projet robotique « Sécurité professionnelle dans les usines ».

Participer à ce Hackathon en programmation et en codage a été une expérience extraordinaire. J'ai acquis de nombreuses compétences techniques et j'ai eu le plaisir de rencontrer des élèves et des enseignants de Cisjordanie et de Gaza.

Azad Hamdan

Gagnante du Hackaton d'hiver STEAM

À l'échelle mondiale, le projet *L'éducation aux médias et à l'information au service de l'engagement civique des jeunes*, financé par le Japon, a rassemblé des jeunes et des organisations de jeunesse pour participer à des ateliers, des webinaires et des formations d'EMI et leur apprendre à s'y retrouver dans l'écosystème d'information où le numérique tient une grande place. Parmi les activités proposées, un grand nombre adoptait une perspective de genre. On peut notamment citer le projet mexicain *Yo Cuido Mi Seguridad Móvil*, un atelier de prévention en ligne visant à apprendre aux filles et aux jeunes femmes comment analyser les principaux risques et comment utiliser les réseaux sociaux en toute sécurité. En Jordanie, des organisations de jeunesse œuvrant dans le secteur des médias et s'intéressant en particulier aux filles et aux femmes ont participé au forum national qui s'est tenu à l'occasion de la Semaine mondiale de l'EMI en 2022. Elles y ont présenté les effets positifs sur les filles des formations en éducation aux médias et à l'information tenant compte du genre sur l'estime de soi, et les relations avec les autres.



© UNESCO



L'actrice Khristina Giles participe au Forum mondial de l'UNESCO contre le racisme et la discrimination (Mexique, novembre 2022).

L'UNESCO a également intégré des ressources concernant l'égalité des genres dans sa stratégie relative aux réseaux sociaux *Penser de manière critique, cliquer à bon escient ! (MIL CLICKS)*, qui prône l'adaptation et le déploiement au niveau local du programme d'EMI mis à jour pour les éducateurs et les apprenants *Citoyens éduqués aux médias et à l'information : penser de manière critique, cliquer à bon escient !*, contribuant ainsi à promouvoir l'inclusion, l'égalité des genres, la diversité et le pluralisme dans l'environnement numérique. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour mobiliser pleinement l'EMI pour faire progresser l'égalité des genres et contribuer à l'autonomisation des femmes et des filles.

Afin de compléter les outils spécifiques mis à disposition pour favoriser la maîtrise du numérique et l'élaboration de programmes en la matière, l'UNESCO mène également **des campagnes de sensibilisation** en soutenant des partenaires clés ayant une grande portée publique à l'échelle nationale. Par exemple, la participation de l'UNESCO au mouvement *HeyUpdateMyVoice* au Brésil avait pour but de sensibiliser à l'éducation au numérique et de demander aux entreprises technologiques de s'engager à lutter contre le harcèlement sexuel et les préjugés de genre.

“ Je ne vois pas de femme grosse, noire et heureuse », a déclaré l'actrice Khristina Giles lors de sa participation à l'expérience multimédia organisée à l'occasion du Forum mondial de l'UNESCO contre le racisme et la discrimination (Mexique, novembre 2022). Les personnalités qui y ont participé ont été invitées à commenter les résultats

d'une recherche en ligne d'images associés à des mots-clés tels que « femme heureuse », par exemple.



Au Mexique, après la deuxième édition du Forum mondial de l'UNESCO contre le racisme et la discrimination en novembre 2022, la campagne *#RevolucionaElAlgoritmo* (Révolutionnons l'algorithme) a été lancée. Son objectif était d'inviter les participants à s'interroger sur leurs interactions quotidiennes avec les plateformes numériques, ainsi que sur les responsabilités partagées par les personnes qui créent des espaces en ligne et celles qui les alimentent en contenus. Les campagnes de ce type font entrer l'éducation aux médias et à l'information dans les débats publics nationaux, ce qui est essentiel pour faire face à l'évolution rapide des espaces numériques.

Le Pakistan est l'un des pays au monde où les écarts entre les genres en matière d'accès aux outils numériques et aux téléphones mobiles sont les plus importants : les femmes ont 30 % de chance en moins de posséder un téléphone mobile et 49 % de chance en moins d'utiliser Internet sur un appareil mobile.

En 2022, l'Autorité pakistanaise des télécommunications (PTA) a contribué activement au Conseil consultatif multipartite sur l'évaluation des indicateurs de l'universalité de l'Internet dans le pays. En s'appuyant sur les conclusions de cette évaluation, l'UNESCO et la PTA ont organisé des réunions bilatérales avec des organisations publiques et internationales, ainsi qu'avec des entreprises du secteur privé, afin d'identifier les domaines prioritaires d'intervention en accordant une importance particulière au genre et à l'utilisation des TIC.

Un cadre politique était nécessaire pour orienter les efforts de la PTA en matière d'intégration des questions de genre au niveau institutionnel. L'UNESCO apporte donc son soutien pour la formulation d'une stratégie d'inclusion numérique et de prise en compte du genre, qui permettra d'améliorer l'accès à des technologies abordables et le développement des aptitudes numériques des femmes et des filles. Par ailleurs, la PTA a lancé un partenariat fructueux avec les principaux fournisseurs de services numériques et de téléphonie afin de réduire les inégalités et de renforcer la maîtrise du numérique chez les femmes et les filles.

“ Une stratégie holistique pour les TIC intégrant la dimension de genre était nécessaire – L'UNESCO a ouvert la voie à l'Autorité pakistanaise des télécommunications pour promouvoir, avec l'ensemble des parties prenantes nationales, l'inclusion numérique en soutenant et en concevant un cadre permettant d'aborder cette question de manière efficace. ”

Malahat Obaid

Directeur des relations publiques de l'Autorité pakistanaise des télécommunications

Participants à l'atelier sur la Stratégie pour l'inclusion du genre dans le numérique, organisé à Islamabad (mars 2023).



ÉVALUATION DES RÉSULTATS POUR 2022- 2023

L'UNESCO intègre l'égalité des genres dans tous les aspects de son travail pour favoriser un environnement technologique au service de l'humanité par le développement des compétences, la diffusion des connaissances et l'élaboration de normes éthiques (Objectif stratégique 4). L'Organisation s'efforce de combler la fracture numérique entre les genres en promouvant des actions transformatrices du genre en ce qui concerne le développement de normes éthiques pour l'IA et les plateformes numériques, l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et les aptitudes et compétences numériques. Plus précisément, elle contribue à :

- L'élaboration de nouvelles directives et initiatives visant à lutter contre les préjugés de genre dans les technologies numériques et les systèmes d'IA ;
- La promotion d'un accès et d'un recours équitables et tenant compte du genre à l'information et aux connaissances dans l'environnement numérique ;
- L'amélioration des aptitudes et compétences numériques des femmes et des filles pour faciliter leur autonomisation ;
- L'encouragement du leadership des femmes dans les secteurs de l'IA et du numérique.

Les résultats obtenus en 2022-2023 reflètent l'impact mondial de l'action de l'UNESCO. Un important plaidoyer international autour de la dimension de genre de la *Recommandation sur l'éthique de l'IA* a catalysé la création du *Réseau des femmes pour une IA éthique*, galvanisant le soutien des femmes expertes dans le monde afin que le genre fasse toujours partie de la conversation sur les avancées numériques. Cette action est complétée par le soutien apporté au renforcement des capacités normatives et aux politiques nationales en matière d'internet, ainsi qu'à la réalisation d'évaluations sensibles au genre de plusieurs outils d'IA. L'UNESCO a également veillé à ce que les filles et les femmes fassent partie de l'élan mondial en faveur de l'EMI, en aidant les États membres à fournir des compétences numériques aux enseignants, aux jeunes et aux femmes. Elle a construit une base de recherche et diffusé des connaissances clés sur l'IA dans plusieurs langues. L'Organisation a également développé son expertise afin de produire des cadres sur le rôle de l'IA dans l'éducation sensibles au genre. Dans un environnement technologique en constante mutation, l'UNESCO accompagne les principales évolutions avec l'expertise nécessaire pour garantir le respect des principes d'égalité des genres et des droits humains.

DONNÉES DE SUIVI DE L'UNESCO POUR 2022-2023

- **Plus de 40 pays** ont contribué à l'élaboration de l'évaluation de l'impact éthique et de la méthode d'évaluation de l'état de préparation, **deux outils indispensables pour révéler les déséquilibres entre les genres dans le domaine de l'IA** à l'échelle nationale
- **5 pays** (3 en Afrique) ont évalué et amélioré leur politique relative à Internet et aux écosystèmes numériques en appliquant les indicateurs sur l'universalité de l'Internet, qui incluent une **série d'indicateurs transversaux relatifs au genre**
- **Plus de 12 pays** (5 en Afrique) ont intégré l'éthique de l'IA dans leurs cadres politiques et réglementaires nationaux, en accordant une importance particulière à la diversité et à l'égalité des genres
- **Le Réseau des femmes pour une IA éthique**, lancé à l'occasion de la CSW 67, est un nouveau mécanisme visant à garantir que l'IA est exempte de préjugés de genre
- **30 institutions et pays** (8 en Afrique, 12 parmi les PEID) ont renforcé l'accès aux compétences numériques, et notamment des femmes et des jeunes
- **La première Table ronde ministérielle** sur l'IA générative dans l'éducation a été organisée afin d'élaborer des lignes directrices pour l'utilisation éthique de systèmes d'IA exempts de préjugés de genre dans l'éducation

Résultats extraits des indicateurs liés au genre de l'Objectif stratégique 4 inclus dans Programme et budget de l'UNESCO 2022-2023

THÈME
TRANSVERSAL

FEMMES ET PRÉPARATION AUX CRISES, RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE ET RELÈVEMENT RAPIDE





FAITS ET CHIFFRES CLÉS

Le chemin vers un monde d'égalité entre les sexes est incertain, car les progrès accomplis pas à pas, de génération en génération, peuvent être anéantis du jour au lendemain. Les femmes et les filles d'Afghanistan le savent bien. Elles qui, en l'espace de quelques mois, ont été dépossédées de leurs droits les plus fondamentaux, notamment de leur droit à l'éducation.

*Audrey Azoulay
Directrice générale
de l'UNESCO*



614 millions de femmes et de filles

vivaient dans des **contextes marqués par des conflits** en 2022, soit 50 % de plus qu'en 2017

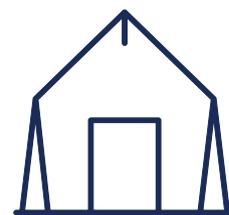
(ONU Femmes et ONU DAES, 2023)



12,4 millions de femmes et de filles dans le monde étaient

des **réfugiées** en 2021

(HCR, 2022)



Environ **112 millions de filles d'âge scolaire** sont touchées par des crises

à travers le monde

(ECW, 2023)



Seul **33 %** des accords de paix contenaient des dispositions relatives au genre en 2022

(Base de données sur les accords de paix PA-X, 2023)



Seuls **13 %** des négociateurs ayant participé aux principaux processus de paix étaient des **femmes** au cours des 30 dernières années

(Conseil de sécurité des Nations Unies, 2020)



4 millions de filles
ont été déplacées
par la guerre en **Ukraine**

et 2 129 établissements d'enseignement
ont été endommagés ou détruits

(UNESCO, 2022)



Les actes violents
ciblant des **femmes**

dans les pays touchés
par les conflits

ont augmentés
de plus de **50%**

entre 2020 et 2022

(ACLED, 2023)

84 % des professionnelles
des médias ont perdu
leurs emplois depuis la prise
de pouvoir des talibans en
Afghanistan

(Reporters sans frontières et Association
des journalistes indépendants afghans, 2021)



En **Afghanistan**
80 % des filles
en âge d'aller à l'école

– soit 2,5 millions de filles – **ne sont pas**
scolarisées et près de **30 % des filles**
n'ont jamais fréquenté l'enseignement primaire

(UNESCO, 2023)



En **Haïti** **1,4 million**
de **filles** risquent de
perdre leur droit à l'éducation

car 1 250 écoles ont été
endommagées ou détruites

(OCHA, 2022)



Sur **41** pays touchés par des crises
90 % offrent peu ou pas de **protection**
contre la violence à l'école

(INEE, 2022)



LA SITUATION DANS LE MONDE : LA PERSISTANCE DE LA VIOLENCE ET DES CONFLITS EXIGENT UN EFFORT URGENT POUR ACCROÎTRE LE RÔLE DES FEMMES DANS LA PRÉPARATION AUX CRISES, LA RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE ET LE RELÈVEMENT RAPIDE

Alors qu'à l'échelle mondiale les tensions politiques et sociales continuent à alimenter les situations de violence et les conflits nationaux et transnationaux, au même titre que la pression exercée sur les ressources, le préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO est plus pertinent que jamais : « les guerres prenant naissance dans l'esprit des femmes et des hommes, c'est dans l'esprit des femmes et des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ». Étant entendu qu'il ne peut y avoir de paix durable sans développement, ni de développement durable sans égalité totale entre les hommes et les femmes, il appelle à entreprendre un travail essentiel pour construire une culture de la paix⁶². Pourtant, comme l'a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies :

Bien que, depuis les années 2000, l'idée et le fait que l'égalité des genres offre un chemin pour parvenir à la paix durable et prévenir les conflits s'imposent, nous avançons dans le mauvais sens. Le monde connaît une inversion des gains générationnels en matière de droits des femmes, à l'heure où les conflits violents, les dépenses militaires, les coups d'État militaires, les déplacements de population et la faim continuent d'augmenter⁶³.

Rien qu'en 2022, 100 millions de personnes à travers le monde ont été forcées de fuir de chez elles à cause des conflits armés, de l'instabilité politique, de la violence et des violations des droits humains – et certaines de ces situations doivent être mises en relation avec les effets récents du changement climatique et de la pandémie de COVID-19⁶⁴. Environ 500 millions de femmes vivent dans des pays fragiles et touchés par des conflits, et les femmes et les filles représentent 48 % des personnes déplacées de force dans le monde⁶⁵. Une femme réfugiée ou déplacée sur cinq a été victime de violences sexuelles⁶⁶. **Si les violences et les conflits peuvent avoir des conséquences considérables pour tous les membres de la société, celles-ci sont plus graves pour les femmes** car ces situations exacerbent la marginalisation et la discrimination préexistantes à l'égard des femmes et des filles. Par exemple, elles effectuent une part disproportionnée des tâches liées aux soins et ce statut, ajouté à la discrimination que subissent les femmes des groupes vulnérables, engendre des défis supplémentaires. Les situations de violence et de conflit entraînent également

une recrudescence de la violence de genre : 70 % des femmes et des filles ont subi des actes de violence de genre pendant des conflits⁶⁷.

L'impact sur les femmes et les filles, leurs communautés et leurs pays ne doit pas être sous-estimé, car leur sûreté et leur sécurité sont des conditions préalables à leur pleine participation à la vie publique. Les conflits persistants, et la violence de genre qui en découle, peuvent donner l'un des deux résultats suivants : ou bien les femmes sont forcées de quitter leurs pays, ce qui prive ces pays de leurs connaissances, de leurs talents et de leurs contributions à la paix et au relèvement ; ou bien elles sont réduites au silence et donc entièrement exclues des processus essentiels qui améliorent la réponse aux situations d'urgence, le relèvement rapide et la reconstruction. Dans un cas comme dans l'autre, le fonctionnement même d'un pays et son avenir en pâtissent.

Les effets négatifs de la violence et des conflits pour les femmes et les filles ont des conséquences directes sur la mission centrale de l'UNESCO, à savoir la consolidation de la paix. Ils contribuent à l'augmentation de la violence de genre dans tous les domaines de la vie, y compris à l'école et au travail ; ils entravent la liberté d'expression en ligne et hors ligne, en particulier pour les journalistes, les artistes et les scientifiques ; ils limitent l'accès à l'éducation et ils empêchent les femmes d'exercer pleinement leur rôle dans la sphère publique.

Les données de l'UNESCO rendent bien compte des risques auxquels sont exposées les femmes durant les conflits, les crises et les situations d'urgence : 11 assassinats de femmes journalistes ont été recensés en 2022 et 2023 (soit 10 % des 109 meurtres de journalistes enregistrés pendant cette même période), et 45 % de ces crimes ont été commis dans des zones de conflit⁶⁸.

Près de
50 %
des meurtres
de femmes
journalistes
recensés en 2022
et 2023 ont eu lieu
dans des zones
de conflit



En Afghanistan, la moitié des journalistes tués depuis mars 2021 étaient des femmes⁶⁹. Selon un rapport de l'ONG Freemuse, au moins 17 femmes artistes ont dû faire face à des poursuites judiciaires en raison de leurs activités créatives en 2021⁷⁰. Les groupes extrémistes violents et des organisations fondamentalistes s'en prennent aussi spécifiquement à ces femmes car elles jouent un rôle essentiel en dénonçant les retombées de la violence sur leurs communautés respectives et en faisant entendre d'autres points de vue⁷¹. En fin de compte, les menaces et les attaques que subissent les professionnelles de la culture, des sciences et des médias brident le débat démocratique et la liberté d'expression, dont la liberté artistique. Elles empêchent également les communautés de comprendre que les femmes peuvent apporter de précieuses contributions lors des situations de conflit et ne doivent pas être simplement reléguées au rôle de victimes.

En ce qui concerne l'accès à l'éducation, **les facteurs qui empêchent les filles d'aller à l'école s'aggravent dans les contextes de conflit et dans les situations d'urgence**. Dans les régions touchées par des crises, 54 % des filles ne sont pas scolarisées : c'est deux fois plus que la moyenne mondiale⁷². Quelques exemples parmi les plus graves et les plus récents montrent à quel point la situation est alarmante pour les filles et les jeunes femmes. En Haïti, plus de 1 250 écoles ont été endommagées ou détruites, dans une période marquée simultanément par la résurgence de l'insécurité, des tensions sociopolitiques et des catastrophes dévastatrices : 1,4 million de filles risquent donc de perdre leur droit à l'éducation⁷³.

En Ukraine, 4 millions de filles ont été déplacées et 2 129 établissements d'enseignement ont été endommagés ou détruits. En Afghanistan, où 927 écoles ont été détruites, endommagées ou fermées en 2021⁷⁴, 80 % des filles et des jeunes femmes ne sont pas scolarisées. En 2022, les autorités de facto ont interdit aux filles de fréquenter les écoles secondaires et ont exclu les femmes des universités. Ces décisions affectent directement 1,1 million de filles et d'adolescentes et quelques 103 000 femmes⁷⁵.

Lorsque les filles et les femmes ne peuvent pas être scolarisées et sont privées d'éducation, les conséquences sont retentissantes. Sur le plan individuel, leur bien-être psychosocial et leur santé physique sont menacés, et cela nuit à la capacité des femmes de gagner leur vie et d'exploiter pleinement leur potentiel professionnel. Sur le plan social, les citoyens sont privés de leurs droits fondamentaux à l'éducation, qui donnent aux hommes, aux garçons, aux femmes et aux filles les moyens non seulement de supporter des situations de crise mais aussi de lutter contre l'extrémisme violent, de pratiquer la non-violence et de contribuer à la consolidation de la paix pour renforcer leurs communautés respectives après un conflit.

Dans les pays touchés par des conflits

21 % des filles en âge d'aller à l'école primaire n'étaient pas scolarisées contre **9 %** à l'échelle mondiale (INEE, 2021)



Lors d'une mission en Ukraine, Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, réaffirme le soutien apporté par l'Organisation à la reconstruction des institutions culturelles du pays.

La présence de femmes à des postes de direction peut grandement réduire le risque de déclenchement d'un conflit violent et accroître les chances de résolution pacifique des conflits existants. Des recherches ont montré que les pays où l'égalité des genres est davantage respectée sont plus susceptibles de résoudre les conflits sans violence, et moins susceptibles d'avoir recours à la force militaire pour régler des différends internationaux. À l'inverse, les pays où les écarts entre les genres sont plus marqués sont plus souvent engagés dans des conflits internes ou impliquant d'autres États.

Le lien entre l'autonomisation politique, sociale et économique des femmes d'une part, et la stabilité et la réussite des efforts de reconstruction et de gouvernance post-conflit d'autre part, est aussi clairement établi. Après un conflit, les actions relatives à l'aménagement urbain, ainsi qu'à la préservation, la conservation, la gestion et à la transmission du patrimoine, permettent d'évaluer le statut des femmes et leurs besoins dans le contexte local, notamment pour ce qui concerne la participation

et la gouvernance, le développement d'infrastructures, la santé et la sécurité physique. Les démarches en ce sens peuvent également améliorer l'autonomie économique des femmes et leur accès aux ressources financières, culturelles et naturelles. De telles actions jouent un rôle crucial dans l'inclusion des femmes aux processus de prise de décisions en matière d'identification et d'interprétation du passé, mais aussi d'élaboration de récits futurs accordant une plus grande visibilité au rôle des femmes. En tant que détentrices du patrimoine vivant, gardiennes de l'histoire et de la mémoire, modèles inspirants et messagères, les femmes peuvent significativement contribuer à l'établissement de sociétés plus inclusives et accroître la diversité à travers leur représentation et leur participation à la vie publique et culturelle.

Encadré 1

Le programme Femmes, paix et sécurité et la mission de l'UNESCO

Le programme Femmes, paix et sécurité (FPS) est la réponse conjointe des Nations Unies visant à étudier les répercussions négatives des conflits, qui touchent les femmes et les filles de manière disproportionnée, et à souligner l'importance de leur pleine participation, sur un pied d'égalité, à tous les efforts de maintien et de promotion de la paix et de la sécurité. Ce programme a pris forme dans sept grands accords normatifs conclus par les Nations Unies au cours des 40 dernières années et a été cristallisée dans la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes et la paix et la sécurité (2000), qui explique pourquoi les femmes jouent un rôle si fondamental dans l'instauration, la consolidation et le maintien de la paix, ainsi que dans l'aide humanitaire et le relèvement post-conflit⁷⁶.

Le programme propose une feuille de route pour résoudre le problème de la marginalisation historique des femmes, mais aussi pour procéder différemment afin d'améliorer les résultats en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Des avancées peuvent déjà être saluées : en juillet 2023, 107 pays et territoires avaient adopté des plans d'action nationaux sur les femmes, la paix et la sécurité, et 86 % d'entre eux avaient mis en place des indicateurs de suivi pour évaluer leurs progrès. Une transformation radicale reste toutefois nécessaire pour obtenir des résultats concrets. Par exemple, la représentation des femmes dans les fonctions décisionnelles liées à la prévention des conflits, au maintien de la paix et à la consolidation de la paix après un conflit reste faible : moins d'un tiers des institutions de droits humains sont dirigées par des femmes, et seulement 13 % des négociateurs ayant participé aux principaux processus de paix au cours des 30 dernières années étaient des femmes⁷⁷.

Au sein du système des Nations Unies, l'UNESCO joue un rôle majeur dans l'application du programme FPS qui œuvre pour la contribution des femmes en tant qu'agentes du changement à travers le monde. Plus particulièrement, l'UNESCO s'efforce de veiller à ce que, dans ces situations de conflit, les femmes ne soient pas évincées des institutions publiques telles que les écoles, les universités, les médias, les laboratoires scientifiques ou les établissements culturels pendant ces moments très difficiles. L'Organisation fait en sorte que les femmes et les filles participent activement à la gestion des ressources naturelles – source de nombreux conflits – et porte haut leurs voix pour qu'elles puissent contribuer aux actions de relèvement rapide. La Directrice générale de l'UNESCO contribue à améliorer la visibilité des femmes, dont des journalistes qui militent en faveur des droits humains, en publiant des déclarations afin de sensibiliser ou d'informer les parties prenantes nationales et internationales concernées sur des cas spécifiques.

L'UNESCO APPORTE DES SOLUTIONS

Les actions de l'UNESCO en matière de préparation aux crises, de réponse aux situations d'urgence et de relèvement rapide sont transversales par nature car elles promeuvent l'égalité des genres et favorisent l'autonomisation des femmes par l'accès à l'éducation dans les situations de conflit, elles réaffirment le rôle crucial des femmes dans la consolidation de la paix et de la lutte contre l'extrémisme violent et elles mettent en lumière leur participation essentielle à la reconstruction de leurs institutions culturelles, bâtiments et sites du patrimoine.

Plus précisément, l'UNESCO et ses partenaires :

- S'engagent en faveur de la continuité de l'apprentissage, de l'accès à une éducation de qualité tenant compte du genre et de la sécurité des environnements d'apprentissage ;
- Protègent et amplifient les voix et les droits des femmes journalistes, artistes et scientifiques ;
- Facilitent la participation des femmes aux actions de relèvement rapide visant à reconstruire les infrastructures éducatives et culturelles et le patrimoine culturel ;
- Favorisent la participation des femmes à la prévention de l'extrémisme violent (PEV) et à la réduction des risques de catastrophe (RRC).

Comme dans tous ses principaux domaines de travail, l'UNESCO mobilise son expertise dans cinq grandes fonctions pour influencer la préparation aux crises et la réponse aux situations d'urgence. Son action s'articule autour des quatre axes suivants : *plaidoyer international ; production et diffusion de connaissances ; création d'opportunités d'apprentissage* et de formation formelles et informelles ; et *soutien direct aux femmes et aux filles dans les situations de conflit, d'urgence et de crise.*



© UNESCO / Navid Rahi

S'engager en faveur de la continuité de l'apprentissage, de l'accès à une éducation de qualité tenant compte du genre et de la sécurité des environnements d'apprentissage

Agissant en première ligne des crises les plus graves à travers le monde, l'UNESCO apporte son soutien aux pays déchirés par des conflits prolongés, pour veiller à ce que l'éducation, inclusive et de qualité, reste une priorité de la réponse humanitaire et de l'aide au relèvement. Dans les situations de conflit et de crise, l'UNESCO fait de l'éducation des filles une priorité en œuvrant pour la continuité de l'apprentissage et en aidant les partenaires nationaux à fournir une éducation sûre, de qualité et tenant compte du genre pour renforcer la résilience des apprenants.

Elle y parvient tout d'abord en menant des actions de plaidoyer international aux côtés de spécialistes de l'éducation du monde entier, dans l'optique d'établir un consensus autour de la nécessité de rapprocher l'intervention humanitaire et le développement à long terme par le biais de l'éducation. Par ailleurs, **l'UNESCO établit des normes adaptées aux situations de crise pour les acteurs des systèmes éducatifs nationaux**, déployant des orientations politiques et techniques pour identifier les priorités et appliquer une planification et des programmes sensibles aux crises, en accordant une attention particulière aux plus vulnérables. Par exemple, la note d'orientation « Renforcer l'engagement et le leadership du Ministère de l'éducation dans les réponses éducatives rapides en situation d'urgence » aide les autorités éducatives, à tous les niveaux, à mieux répondre aux situations d'urgence qui touchent le secteur de l'éducation, à limiter leurs effets et à renforcer la résilience.

Grâce à des initiatives ciblées de renforcement des capacités, l'UNESCO fournit également aux enfants, aux jeunes et aux adultes des opportunités d'apprentissage formelles et informelles ainsi que **des connaissances utiles à leur survie et un soutien psychosocial dans les situations de crise**. À titre d'exemple, pendant l'exercice biennal 2022-2023, l'UNESCO a facilité la mise en œuvre de réponses coordonnées et fourni des conseils stratégiques et un appui technique concernant l'éducation dans les situations d'urgence et de crise.

En Afghanistan, où les filles et les femmes ont été privées de leur droit fondamental à l'éducation, l'UNESCO a travaillé tout au long de l'exercice biennal 2022-2023, dans un contexte très complexe, auprès de partenaires locaux et internationaux pour **générer des données permettant d'assurer le suivi de la situation et de soutenir l'évaluation et l'apprentissage à l'échelle communautaire**.

Dans le cadre du Programme d'alphabétisation générale de base, plus de 1 000 femmes et jeunes filles de 15 à 45 ans apprennent à lire, à écrire et à compter grâce aux cours organisés par l'UNESCO dans la province du Logar, en Afghanistan.

Encadré 2 La résilience des écoliers ukrainiens

En Ukraine, où la guerre a touché 7,5 millions d'enfants et 1,5 million de jeunes, entraînant le déplacement forcé de plus de 4,6 millions d'enfants, l'UNESCO s'est mobilisée sur plusieurs fronts pour répondre à la crise de l'apprentissage⁷⁸. Par exemple, les partenaires de la Coalition mondiale pour l'éducation ont soutenu la continuité pédagogique grâce à l'apprentissage à distance en fournissant plus de 43 000 appareils Chromebook à des enseignants du primaire et du secondaire et en aidant les élèves à accéder au système de gestion des apprentissages en ligne appelé All-Ukrainian Online School pour qu'ils bénéficient d'une éducation de qualité et transformatrice du genre.

L'UNESCO a également aidé le Ministère ukrainien de l'éducation et des sciences afin de réformer les services de santé mentale et de soutien psychosocial (SMSPS) fournis dans le cadre du système scolaire, en adoptant une perspective tenant compte du genre pour examiner tous les programmes et tous les supports. Dans ce contexte, le projet d'aide d'urgence intitulé *Créer un environnement inclusif pour les réfugiés ukrainiens en République de Moldova* a fourni un soutien psychologique et des formations sur l'adaptation et le soutien émotionnel à 90 enseignants, 90 enfants et 90 mères.

L'UNESCO a aussi dirigé, avec le HCR, l'UNICEF et la DG EAC, le *Groupe de travail technique sur les données relatives à l'éducation des réfugiés*, qui a pour objectif de combler le manque de données de qualité et dûment ventilées dans cinq pays accueillant des réfugiés ukrainiens : la Hongrie, la République de Moldova, la Pologne, la Roumanie et la Slovaquie.

Par le biais de sa Coalition mondiale pour l'éducation, l'UNESCO a aidé 50 000 enseignants ukrainiens à préserver les apprentissages et à maintenir un enseignement de qualité et égalitaire en temps de guerre.

Avant la prise de pouvoir des talibans, l'UNESCO dirigeait le plus grand programme d'alphabétisation de l'histoire du pays, touchant 1 242 000 apprenants dont 800 000 femmes et filles. Aujourd'hui, le *Programme d'alphabétisation générale de base* s'adresse à quelque 25 000 apprenants (dont 60 % de filles et de femmes) dans 20 provinces afghanes. Des programmes éducatifs diffusés à la radio et à la télévision, destinés à pallier les inconvénients d'une mobilité limitée, complètent ces cours d'alphabétisation communautaires, qui donnent la possibilité d'apprendre et sensibilisent le grand public à l'importance de l'éducation des filles et des jeunes femmes. L'UNESCO a également dirigé une initiative visant à faciliter la participation des femmes à des programmes d'apprentissage en ligne proposés par des universités étrangères, ainsi que l'accès à des bourses offertes par des pays voisins. L'Organisation a également fourni une formation pédagogique qualifiante à 150 femmes afghanes réfugiées en Iran, qui leur permettra d'enseigner dans les deux pays.

Au Soudan, l'UNESCO cartographie le déplacement forcé des élèves et des enseignants, aussi bien à l'intérieur du pays que vers les pays voisins, pour mettre en œuvre des réponses pertinentes en matière d'éducation. Le conflit a eu des effets anormalement disproportionnés pour les femmes et les enfants. L'UNESCO a donc mobilisé un premier financement d'urgence pour aider les autorités égyptiennes à soutenir l'accès à l'éducation des centaines d'enfants, de jeunes et d'adultes soudanais qui sont entrés dans le pays.



Protéger et amplifier les voix et les droits des femmes journalistes, artistes et scientifiques

L'UNESCO s'engage à faire en sorte que les voix des femmes soient entendues et continuent à porter à travers le monde. Conformément à son mandat qui vise à stimuler la libre circulation des informations, des idées et des connaissances, et compte tenu de la priorité globale qu'est l'égalité des genres, l'Organisation s'efforce de protéger les femmes journalistes, artistes et scientifiques et leur travail pendant les crises, les situations d'urgence et les périodes de relèvement rapide.

L'UNESCO renforce les capacités des femmes journalistes afin qu'elles puissent exercer leur métier en toute sécurité. Elle organise notamment des formations sur le journalisme sensible aux conflits, qui intègrent systématiquement la dimension de genre, et prône l'application de politiques tenant compte du genre dans les salles de rédaction. L'objectif est de **favoriser la participation et la représentation justes et significatives des femmes dans les médias, la liberté de la presse et l'accès à l'information en tenant compte du genre** dans les situations de crise, d'urgence et de conflit. Ce faisant, l'UNESCO encourage l'inclusion et la participation des femmes aux processus de prévention des conflits et de consolidation de la paix. L'Organisation collabore également avec ONU Femmes, le PNUD et le HCDH pour améliorer la diversité et le pluralisme dans les médias, favoriser la compréhension mutuelle et consolider les efforts de paix qui intègrent l'égalité des genres.

En 2022 et 2023, l'UNESCO a contribué à la distribution, dans des pays touchés par des conflits, de **ressources et d'outils transformateurs et tenant compte du genre** ayant pour objet de renforcer la sécurité des journalistes dans l'exercice de leur métier. Nous pouvons notamment citer le cours en ligne ouvert à toutes et à tous (MOOC) *Exercer le journalisme en toute sécurité : quelles stratégies pour les femmes journalistes et leurs soutiens*⁷⁹, qui a été traduit en plusieurs langues, les *Directives pour des politiques de sécurité sensibles au genre dans les médias* ou encore des sessions ciblées de renforcement des capacités.

En Afghanistan, l'UNESCO a apporté son soutien aux journalistes et aux médias du pays dans le cadre de sa stratégie à moyen et long terme, en proposant aux femmes journalistes des ateliers de renforcement des capacités et des formations en matière de sécurité, mais aussi en mettant en place un programme de stages pour les étudiantes en journalisme. L'UNESCO a également fourni **des opportunités professionnelles et un soutien d'urgence aux femmes journalistes**. Ces dispositifs ont permis aux médias partenaires de conserver au moins 30 % de femmes journalistes dans leurs effectifs.



La plateforme numérique de signalement pour les femmes journalistes (www.ifdrt.iq), récemment lancée en Iraq, est un outil fondamental pour permettre aux journalistes et aux activistes sur les réseaux sociaux de signaler les menaces et le chantage en ligne qu'elles subissent.

L'UNESCO répond aux besoins spécifiques des femmes journalistes qui couvrent les guerres sur le terrain. En Ukraine par exemple, plus de 1 700 journalistes – dont une majorité de femmes – ont bénéficié de mesures sensibles au genre : formation en matière de sécurité, soutien psychologique ou encore aide juridique. Pour maintenir les moyens de subsistance des journalistes ukrainiens et permettre la poursuite de leur travail d'information du public malgré la perte de revenus dans le secteur des médias, l'UNESCO a accordé des subventions d'urgence à 160 journalistes ukrainiens, dont deux tiers de femmes, et à des journalistes en exil, principalement des femmes. L'Organisation a aussi apporté un soutien essentiel au Centre pour la liberté de la presse. Situé dans le centre de Lviv et géré conjointement par Reporters sans frontières (RSF) et l'ONG Institute of Mass Information (IMI), il sert de centre de ressources pour les journalistes qui recherchent une aide financière ou psychologique. Environ 78 % des demandes d'aide psychologique et 60 % des demandes d'assistance juridique proviennent de femmes journalistes.

L'action de l'UNESCO porte aussi sur **la promotion du rôle des femmes journalistes et du journalisme sensible au genre dans les processus de consolidation de la paix et de relèvement**. En Ouganda, par l'intermédiaire du *Programme international pour le développement de la communication (PIDC)*, l'UNESCO a renforcé les capacités de 80 journalistes communautaires, rédacteurs et dirigeants de médias de la région de Rwenzori en matière de journalisme sensible à la paix et aux conflits. En outre, 20 influenceurs sur les réseaux sociaux et leaders d'opinion communautaires ont été formés à l'utilisation responsable des plateformes pour la diffusion de messages positifs.

Des médias et des contenus pédagogiques par les femmes et pour les femmes en Afghanistan

La radio Begum Organization for Women (BOW), seule station afghane entièrement gérée par des femmes et pour des femmes, opère dans un contexte inédit. Selon les données de l'UNESCO, 95 % des professionnelles des médias ont perdu leurs emplois depuis août 2021, et 95 % d'entre elles étaient les principaux soutiens économiques de leurs foyers. À la mi-2022, environ 1 500 femmes et filles étudiaient le journalisme dans des universités privées et publiques. Ce chiffre est ensuite passé à zéro, lorsque le journalisme a été inscrit par les autorités de facto sur la liste des cursus interdits aux femmes. Depuis décembre 2022, les femmes sont totalement exclues des universités.

BOW se concentre sur la production de contenus d'intérêt public par des femmes journalistes, afin de faire connaître les difficultés et les témoignages des femmes afghanes, mais aussi de défendre leurs droits. En 2022, BOW a organisé sur le terrain des sessions de formation sur la sécurité physique, psychologique et numérique pour 40 femmes journalistes.

“ Depuis la prise de pouvoir des talibans, j'avais complètement perdu l'espoir de continuer à exercer mon métier de journaliste. Lorsque j'ai été sélectionnée pour participer à cette formation, j'ai repris confiance en voyant que d'autres femmes luttent pour faire le même métier que moi. En entendant leurs témoignages de résilience, je me suis promis de ne pas laisser se taire les voix des filles et des femmes de ma province.

Une participante aux sessions de formation organisées par BOW en Afghanistan

En partenariat avec BOW et grâce à un soutien financier complémentaire de l'Union européenne, l'UNESCO a également contribué à la production et à la diffusion de contenus éducatifs destinés aux filles et aux femmes en Afghanistan.

Ce programme a progressivement pris de l'ampleur en 2023, afin de multiplier les contenus et d'en améliorer la qualité mais aussi d'étendre

sa couverture dans les provinces afghanes.

Aujourd'hui, les contenus médiatiques et éducatifs sont diffusés dans plus de 15 provinces du pays, et atteignent entre 500 000 et 600 000 auditrices.

Avec le soutien de l'UNESCO, Radio Begum propose aux femmes journalistes des formations sur la sécurité physique, psychologique et numérique et produit des contenus par les femmes pour les femmes.



La formation soulignait la nécessité d'inclure des perspectives tenant compte du genre dans la couverture journalistique des processus de paix et de résolution des conflits. L'un des principaux objectifs était d'encourager les journalistes à faire entendre les voix des femmes dans leurs reportages et à tenir compte de leurs besoins et de ce qu'elles peuvent apporter aux processus de paix.

En Iraq, l'UNESCO a soutenu le rôle des femmes dans la reconstruction post-conflit en établissant avec des partenaires locaux une plateforme numérique de signalement pour les journalistes iraqiennes. Hébergée par le Comité national pour la sécurité des journalistes, elle est disponible en arabe et en anglais. Un arrêté ministériel et juridique a été obtenu pour que les affaires puissent être traitées par le biais de la plateforme numérique sans que les femmes aient à se rendre dans les commissariats. Cela a donné lieu à la nette augmentation du nombre de signalements et à la nomination de 20 juges supplémentaires en 2022, qui ont suivi une formation spécifique sur la gestion de ce type de plaintes. La plateforme en ligne pour les journalistes iraqiennes a enregistré plus de 600 signalements, dont 86 % concernaient des cas de harcèlement en ligne. À ce jour, 21 % des affaires ont été résolues par le système judiciaire. Grâce à des formations organisées avec l'Iraqi Media Network et la Commission nationale iraqienne des communications et des médias en 2022, 48 femmes journalistes ont renforcé leurs capacités liées aux outils numériques, à la sécurité en ligne, à la vérification des faits et à la lutte contre la désinformation. En 2023, 45 femmes journalistes ont suivi une formation sur les menaces numériques, le chantage en ligne et la sécurité.

Encadré 4 Les voix créatives des femmes dans les contextes de crise et d'urgence

Riche de son expérience solide et unique dans le domaine des médias et de la communication, l'UNESCO a poursuivi ses efforts pour promouvoir la liberté artistique des femmes dans les situations de conflit et d'urgence, afin de stimuler la diversité des expressions culturelles et la participation inclusive à la vie culturelle.

En partenariat avec la Rapporteuse spéciale des Nations Unies dans le domaine des droits culturels, l'Organisation a lancé en mars 2023 l'initiative *La résilience face aux crises à travers le regard des femmes artistes*. Ce débat international a rassemblé des artistes influentes du monde entier, représentant différentes disciplines. Elles ont été invitées à examiner leur rôle de modèle de résilience en temps de crise. Cet événement a également été l'occasion d'aborder la nécessité de mieux protéger le droit à la création et les moyens de subsistance des femmes artistes dans les situations d'urgence.

Pour promouvoir le dialogue, la consultation et la sensibilisation, l'UNESCO a publié en 2023 le rapport « Défendre les voix créatives : artistes en situation d'urgence, apprendre de la sécurité des journalistes », sur la résilience des artistes, et notamment des femmes, dans les situations d'urgence. Cet ouvrage de référence rend compte des multiples menaces auxquelles les femmes artistes doivent faire face dans les situations d'urgence, parmi lesquelles le harcèlement en ligne et hors ligne, la perte soudaine de revenus, la violence, la censure et la réduction au silence. Il appelle la communauté internationale à

renforcer son soutien dans les situations d'urgence et recommande l'adoption de nouvelles politiques de suivi et d'aide d'urgence accordant une attention particulière aux créatrices.



Des artistes ukrainiennes déplacées par la guerre se réunissent dans le cadre d'une résidence artistique de trois mois facilitée par l'UNESCO pour qu'elles puissent continuer à créer.

© UNESCO / Annabel Turner



Sur le plan opérationnel, l'UNESCO a apporté son soutien aux gouvernements et aux organisations de la société civile afin que soient élaborées **des politiques et des normes tenant compte du genre pour renforcer la protection des femmes artistes et la liberté artistique dans les situations de crise**. Par exemple, dans le cadre du *Programme UNESCO-Aschberg* et avec le soutien du Fonds d'urgence pour le patrimoine, l'UNESCO a coopéré avec des institutions artistiques et des groupes de la société civile – dont Artists at Risk – pour accueillir dans 27 institutions culturelles de 13 pays européens 38 artistes ukrainiennes et leurs familles, déplacées par la guerre. En outre, l'UNESCO soutient la continuité de la vie artistique du pays en finançant des projets créatifs portés par des institutions culturelles ukrainiennes, en veillant à l'intégration systématique du genre et en accordant la priorité aux projets de femmes et à ceux qui contribuent à l'égalité des genres dans les industries culturelles et créatives.

La protection des scientifiques, et en particulier des femmes, est souvent négligée dans les situations de conflit, mais c'est un élément majeur du mandat de l'UNESCO. S'appuyant sur sa *Recommandation de 2017 concernant la science et les chercheurs scientifiques* – qui appelle les États membres à élaborer des politiques pour la protection et la conservation des travaux scientifiques en cas de conflit – **l'UNESCO aide les pays à relever les défis auxquels les femmes scientifiques doivent faire face**. C'est dans ce cadre qu'en 2023 le programme *PAUSE (Programme d'accueil en urgence des scientifiques en exil)* a mis à l'honneur trois scientifiques ayant été forcées de quitter leurs pays : les docteurs Mursal Dawodi, originaire d'Afghanistan, Ann Al Sawoor, originaire d'Iraq, et Marycelin Baba, originaire du Nigéria, à l'occasion du 25^{ème} anniversaire du prix *L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science*.



© Nicolas Gouhier*

Dr Marycelin Baba (Nigeria) est récompensée avec une médaille d'honneur dans le cadre du programme *Pause, Scientifiques en Exil*, lors de la 25^{ème} cérémonie du Prix International L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science en 2023.

Les scientifiques cultivent la réflexion et la critique, élargissent nos horizons, créent un espace propice à la contestation pacifique et remettent en question les préjugés. Ils forment donc le meilleur rempart contre le fondamentalisme et l'obscurantisme.

Professeure Edith Heard

Directrice générale du Laboratoire européen de biologie moléculaire et lauréate du Prix International L'Oréal-UNESCO Pour les Femmes et la Science en 2020



Nous choisissons la paix.



© fizkes / Shutterstock

Faciliter la participation des femmes aux actions de relèvement visant à reconstruire les infrastructures éducatives et culturelles et le patrimoine culturel

L'UNESCO soutient activement les États membres tout au long des processus de relèvement rapide et de reconstruction afin de fournir en toute sécurité une éducation de qualité et tenant compte du genre, mais aussi pour garantir la participation significative des femmes à la reconstruction de leurs pays dévastés par les conflits ou d'autres catastrophes.

Dans le domaine de l'éducation, le relèvement rapide et la reconstruction supposent d'œuvrer à différents niveaux pour que les élèves retournent à l'école. Il faut d'abord reconstruire les bâtiments. Par exemple, dans le cadre de *Li Beirut*, initiative phare de l'UNESCO, 280 établissements d'enseignement ont été réhabilités en 18 mois et 85 000 élèves ont donc pu retrouver le chemin des salles de classe en 2022. Dans d'autres cas, il faut cibler les enfants des groupes vulnérables qui peuvent ne pas avoir bénéficié d'une assistance immédiate. Cela a notamment été le cas en Iraq, où l'UNESCO a redoublé d'efforts pour aider 150 000 enfants non scolarisés (dont 47 % de filles) dans les zones rurales par l'intermédiaire du projet *Améliorer l'accès à une éducation de qualité et inclusive pour les enfants non scolarisés*.

Encadré 5 Le leadership des femmes au service du relèvement des vieilles villes de Mossoul et Bassora en Iraq

L'initiative phare de l'UNESCO *Faire revivre les vieilles villes de Mossoul et Bassora* (2018-2023) a contribué à la stabilité, à la résilience et au développement socioéconomique du pays par le biais du relèvement urbain, tout en améliorant l'émancipation économique des femmes et leurs moyens de subsistance.

L'intégration systématique de la dimension de genre était au cœur du processus de recrutement pour tous les emplois liés à la reconstruction des vieilles villes de Mossoul et Bassora, menée avec le soutien de l'Union européenne. Une approche sur mesure, qui prenait en considération le tissu social et urbain existant (et notamment les aspects relatifs aux familles, aux ethnies, aux appartenances religieuses et aux origines tribales), a été adoptée pour faciliter l'inclusion des femmes comme apprenties rémunérées et comme membres des équipes de travail. En outre, un centre dédié à l'autonomisation des femmes et à la préservation de l'artisanat traditionnel a ouvert ses portes à Bassora en 2022.

L'UNESCO a permis à 1 568 jeunes demandeurs d'emploi vulnérables de Mossoul, dont 261 femmes, de suivre un programme d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) et, grâce aux stages pratiques proposés, 44 % de femmes ont pu se former dans le secteur de la construction et 30 % de femmes ont pu acquérir des compétences en ingénierie. Au total, plus de 5 000 emplois ont été créés dans le cadre de ce projet de relèvement urbain qui mettait l'accent sur les jeunes et les femmes.

“ Ma mère n'était pas enthousiaste à l'idée que je travaille sur des chantiers de construction, où la main-d'œuvre est en général essentiellement masculine. Mais elle m'y a autorisée après avoir vu que d'autres jeunes femmes travaillaient là.

Iman Taha, jeune femme de 27 ans travaillant à la restauration de Mossoul



© UNESCO

Les diplômés du programme d'EFTP déployé en Iraq travaillent dans la reconstruction locale. Le programme d'EFTP a eu des effets remarquables : les diplômées ont pu trouver des emplois et certaines ont même créé leur propre entreprise, contribuant ainsi à la croissance économique du pays.

Les actions de relèvement rapide reposent aussi sur des interventions de renforcement des capacités **pour donner aux femmes et aux filles de nouvelles compétences et leur ouvrir de nouveaux horizons** alors que leurs pays se reconstruisent. En Haïti par exemple, l'UNESCO a collaboré avec le ministère de l'Éducation nationale et les universités publiques régionales pour permettre à 5 000 filles, jeune mères et femmes d'acquérir des compétences en écriture, lecture et calcul mais aussi les aptitudes qui leur permettront de développer des activités génératrices de revenus pour devenir financièrement indépendantes. Au Yémen, le programme *Rémunération contre travail : améliorer les moyens de subsistance de la jeunesse urbaine au Yémen*, soutenu financièrement par l'Union européenne pendant trois ans, a offert des opportunités professionnelles à plus de 6 000 jeunes, des femmes pour la plupart. Ces opportunités professionnelles ont été assorties d'activités de renforcement des capacités visant à favoriser la sauvegarde du patrimoine culturel et à faire progresser l'égalité des genres. Ce programme a accordé la priorité aux femmes et aux jeunes dans les processus de recrutement pour les postes de supervision (architectes, ingénieurs, administrateurs, etc.). Il a donné lieu, en 2022, à la reconstruction de 10 demeures historiques de Zabid par des équipes entièrement composées de femmes. Consciente du rôle crucial du patrimoine culturel pour la réconciliation, la paix et l'égalité des genres, **l'UNESCO aide les femmes à coproduire une version inclusive de l'histoire, du patrimoine et de la mémoire**, mais aussi à recréer des infrastructures et un paysage physique selon leur vision des villes sûres et inclusive. Cette approche contribue également à améliorer l'autonomie économique des femmes et à remettre en question les normes de genre nocives.

Favoriser la participation des femmes à la prévention de l'extrémisme violent (PEV) et à la réduction des risques de catastrophe (RRC)

Même si elles sont touchées de manière disproportionnée par les effets cumulés des crises mondiales – de l'extrémisme violent aux conflits non résolus en passant par les catastrophes climatiques – les femmes jouent un rôle essentiel dans l'établissement de sociétés pacifiques et durables capables d'éviter de telles épreuves, de les supporter et de s'en relever. C'est la raison pour laquelle l'UNESCO adopte une approche inclusive et diverse pour toutes ses actions de prévention de l'extrémisme violent (PEV) et de réduction des risques de catastrophe naturelle (RRC), afin de veiller à la bonne prise en compte des points de vue, des expériences et du leadership des femmes.

En 2022 et 2023, l'UNESCO a mis au point **des initiatives ciblées de prévention de l'extrémisme violent (PEV)**, des idéologies de haine, du racisme et de l'antisémitisme,

© LVMH/ Carolina Arantes*



Après les incendies sans précédent qui ont dévasté l'Amazonie, l'UNESCO et LVMH ont lancé un projet de formation et d'équipement de brigades de pompiers volontaires capables de circonscrire les feux au cœur de la forêt amazonienne.

et d'autres ayant pour objet la promotion d'environnements d'apprentissage où l'égalité des genres et la sécurité sont assurées, et où la violence – quelle qu'en soit la forme – n'a pas sa place. Dans les contextes marqués par l'extrémisme violent, les normes régissant la masculinité et la féminité peuvent confirmer ou infirmer les récits extrêmes. L'UNESCO prend ce facteur en compte lorsqu'elle déploie une approche tenant compte du genre dans les pays où elle mène des actions de relèvement rapide et des projets de PEV. Cette approche est ancrée dans les différents outils et supports pédagogiques produits et adaptés aux contextes locaux, tels que les *directives à l'intention des enseignants en matière de lutte contre les théories du complot – Addressing conspiracy theories: what teachers need to know* – publiées en 2022. Des activités de renforcement des capacités ont apporté un soutien direct aux enseignants : ils ont notamment appris comment gérer les discussions en classe au sujet de la violence et de la radicalisation et comment instaurer un climat d'apprentissage inclusif et propice au dialogue respectueux et à la réflexion critique.

L'UNESCO a aussi œuvré pour lutter contre la détérioration de la sécurité dans différents pays en explorant les dynamiques culturelles qui peuvent renforcer la cohésion sociale et prévenir l'extrémisme violent. Par exemple, par le biais de son Fonds d'urgence pour le patrimoine, l'UNESCO a soutenu la mise en œuvre de quatre projets d'inclusion sociale fondés sur les pratiques artistiques et le respect des droits culturels au Tchad en 2023. L'objectif était d'éviter l'émergence de conflits et la dissolution des liens communautaires. Ces projets s'adressaient en priorité à des personnes vulnérables, dont des femmes victimes de violence domestique, des enfants non accompagnés et d'anciennes recrues du mouvement Boko Haram.

Alors que les effets des risques climatiques exacerbent les inégalités, et notamment celles liées au genre, **l'UNESCO intègre l'égalité des genres à ses initiatives qui aident les États membres à renforcer leurs compétences et leurs ressources en matière de réduction des risques de catastrophe naturelle**. En 2022 et 2023, l'UNESCO a favorisé la mise en place de plateformes ouvertes de partage de connaissances sur la réduction des risques de catastrophe (RRC), qui mettent en avant les savoirs des femmes et des filles, en particulier celles des communautés autochtones, et des groupes de la société civile.

Ces savoirs éclairent les recherches de l'UNESCO et enrichissent par exemple sa publication « Towards Gender-responsive and Technology-oriented Disaster Management in Eastern Africa », qui prône le développement et l'intégration de technologies tenant compte du genre dans les stratégies et plans d'action concernant la RRC en Afrique de l'Est.

Par ailleurs, conformément à son approche visant à mobiliser toutes les parties prenantes clés, l'UNESCO favorise l'engagement de la société civile, et notamment des femmes, dans la planification et l'application de stratégies de réduction des risques de catastrophe. Au Soudan du Sud par exemple, l'UNESCO a organisé une formation sur l'intégration du genre dans les politiques de réduction des risques de catastrophe et a travaillé avec des groupes de jeunes pour mettre en place une stratégie de gestion des catastrophes dans les écoles. Au Brésil, dans l'État plurinational de Bolivie et au Pérou, l'UNESCO a formé les habitants vivant au cœur de la forêt amazonienne pour qu'ils deviennent pompiers volontaires et s'engagent dans la prévention des incendies. Au total, près de 700 bénévoles de tous âges, dont plus de 50 % de femmes, ont ainsi acquis des compétences précieuses. Ils ont notamment appris comment créer des coupe-feux efficaces et comment identifier les facteurs de risques qui peuvent transformer un feu incontrôlé en catastrophe potentielle.

La gestion des effets de ces risques sur le patrimoine naturel en tenant compte du genre est un autre axe de travail de l'Organisation. Par exemple, à Cuba, après les graves dégâts infligés au bien du patrimoine mondial Vallée de Viñales par l'ouragan Ian en septembre 2022, des travaux de restauration urgents ont été lancés pour assurer la continuité des activités culturelles. Ensuite, une série d'ateliers a renforcé les capacités et la résilience des communautés locales afin de mieux les préparer à faire face aux futurs ouragans. Mettant l'accent sur la transmission des savoirs traditionnels en matière de réduction des risques de catastrophe et de patrimoine naturel et culturel, ces ateliers ont contribué à autonomiser les femmes en particulier. Dans le même ordre d'idées, après le cyclone Gombé qui a endommagé le bien du patrimoine mondial Île de Mozambique en mars 2022, l'UNESCO a lancé une série de consultations visant à recueillir les points de vue des parties prenantes concernées, notamment les femmes et les jeunes, afin de renforcer les capacités communautaires en matière de préparation et de gestion des risques de catastrophe. Les projets opérationnels qui ont découlé de ces consultations s'adressent plus particulièrement aux filles et aux jeunes femmes pour favoriser la transmission des valeurs et pratiques culturelles, dont les techniques de construction traditionnelles.

Compte tenu de l'aggravation des conséquences des conflits et des situations d'urgence sur le secteur culturel, l'UNESCO s'efforce de mettre en œuvre ses instruments normatifs et ses stratégies, en partenariat avec les acteurs des processus de consolidation et de maintien de la paix des Nations Unies et avec les parties prenantes locales.



Encadré 6 Égalité des genres et prévention de l'extrémisme violent (PEV) par l'éducation en Iraq

S'appuyant sur les résultats obtenus et les enseignements tirés pendant la mise en œuvre de programmes antérieurs en Iraq, le projet *Approche genrée pour la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation*, soutenu par le Canada, a intégré l'égalité des genres dans ses différentes étapes : conception, mise en œuvre et évaluation de l'impact. Un partenariat établi avec le ministère iraquien de l'Éducation a permis d'élaborer des supports pédagogiques adaptés pour les écoles primaires et secondaires, afin de dispenser un enseignement sensible au genre et de qualité dans des écoles où la violence et la discrimination n'ont pas leur place. Le *Guide pour des environnements d'apprentissage sûrs et favorables* a été approuvé et officiellement appliqué par le ministère dans deux gouvernorats. Ce projet a également donné lieu à la formation de formateurs pour faciliter l'utilisation des supports et des pédagogies mis à leur disposition, à la mise en place d'un réseau communautaire d'artisans de paix et au lancement d'une campagne sur les réseaux sociaux et d'une série de vidéos. Au total, l'UNESCO a ainsi formé plus de 9 000 enseignants, parents, chefs d'établissement et superviseurs – dont 60 % de femmes – dans 250 écoles à travers tout le pays. À l'issue du projet, les contenus relatifs à la PEV et les messages en faveur de l'égalité des genres diffusés sur les réseaux sociaux ont touché 70 000 apprenants.

Plus précisément, **l'Organisation travaille avec des femmes membres des forces armées pour protéger les biens culturels des destructions pendant les conflits armés.** En 2023, l'UNESCO a collaboré avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et le ministère de la Culture, des arts et du patrimoine de la République démocratique du Congo pour organiser un atelier régional de renforcement des capacités destiné à des femmes militaires de 12 pays d'Afrique orientale, centrale et occidentale. Il s'agissait de la première initiative de ce type en Afrique subsaharienne, inspirée de formations antérieures proposées aux femmes membres des forces armées et des équipes de maintien de la paix des Nations Unies au Liban, en Iraq et en Jordanie. La formation avait pour principaux objectifs l'évolution professionnelle des femmes militaires et le renforcement de leur participation à la protection des sites et biens du patrimoine culturel, à travers la consolidation de ce réseau unique de soldates de la paix.



© UNESCO Kinshasa

À Kinshasa, des femmes militaires se familiarisent avec les stratégies pour identifier et protéger les biens culturels pendant les conflits armés et les processus de paix.

Par ailleurs, l'UNESCO prépare, en collaboration avec l'Institut international de droit humanitaire, un cours en ligne ouvert à toutes et à tous sur la protection des biens culturels. Il inclura un module spécifique sur le rôle des femmes pour la protection des biens culturels.

Encadré 7

Initiatives de l'UNESCO en matière d'égalité des genres soutenues par le Fonds pour la consolidation de la paix du Secrétaire général des Nations Unies

Le Fonds pour la consolidation de la paix du Secrétaire général des Nations Unies est le principal dispositif financier des Nations Unies visant à pérenniser la paix dans les pays touchés par un conflit violent ou des situations qui risquent de dégénérer. Considérant la promotion de l'inclusion par le biais de l'autonomisation des femmes et des jeunes comme l'une de ses priorités, il vient en aide aux entités des Nations Unies, aux gouvernements, aux organisations régionales, aux banques multilatérales, aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs et aux organisations de la société civile.

Les deux tiers des projets de l'UNESCO financés par le Fonds pour la consolidation de la paix du Secrétaire général des Nations Unies en 2022 et 2023 avaient trait à l'égalité des genres. Trois d'entre eux, mis en œuvre en Amérique centrale, en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest, peuvent être soulignés :

- En El Salvador, l'UNESCO soutient la participation de jeunes femmes, en particulier celles qui vivent dans des zones rurales et des conditions vulnérables, aux processus de prise de décisions en faveur de la paix en élaborant des protocoles pour leur inclusion et en mettant à disposition des espaces d'échange et de dialogue politique.
- En Mauritanie, l'UNESCO renforce la place accordée à l'égalité des genres dans les activités visant à prévenir et combattre l'extrémisme violent en veillant à l'intégration du genre dans le système judiciaire. L'objectif est de déconstruire les stéréotypes de genre liés à l'extrémisme violent en mettant en lumière le rôle des femmes dans le domaine du patrimoine culturel immatériel : elles sont garantes de la conciliation et de la cohésion sociale.
- Au Soudan du Sud, l'UNESCO accompagne ses partenaires institutionnels et les habitants pour rédiger une constitution nationale tenant compte du genre et centrée sur les citoyens, que la population locale pourra s'approprier. Ce texte établira les bases nécessaires pour la paix et la prospérité dans le pays. Ce projet offre trois types de soutien pour la rédaction de la constitution : renforcement des capacités, assistance technique et expertise concernant des valeurs fondamentales telles que l'égalité des genres, les droits humains, l'éducation civique et la participation publique.

ÉVALUATION DES RÉSULTATS POUR 2022-2023

L'UNESCO fait progresser l'égalité des genres à travers toutes ses actions transversales liées à la préparation aux crises, à la réponse aux situations d'urgence et au relèvement rapide, en permettant aux femmes et aux filles d'accéder à une aide vitale dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture, de la communication et de l'information. L'Organisation y parvient en faisant appel à ses cinq fonctions principales pour soutenir et autonomiser les femmes dans les situations de crise, d'urgence et de relèvement :

- En s'engageant en faveur de la continuité de l'apprentissage, de l'accès à une éducation de qualité tenant compte du genre et de la sécurité des environnements d'apprentissage ;
- En protégeant et en amplifiant les voix et les droits des femmes journalistes, artistes et scientifiques ;
- En facilitant la participation des femmes aux actions de relèvement qui visent à reconstruire les infrastructures éducatives et culturelles et le patrimoine culturel ;
- En favorisant la participation des femmes à la prévention de l'extrémisme violent (PEV) et à la réduction des risques de catastrophe (RRC).

Les résultats obtenus en 2022 et 2023 ont conduit à la mise en place de partenariats solides avec des parties prenantes de la société civile, dont des organisations œuvrant pour les droits des femmes, et avec des acteurs gouvernementaux, internationaux et régionaux. Dans ses différents domaines de compétence, l'UNESCO a produit et diffusé des connaissances, des outils opérationnels et des données permettant d'évaluer la situation des femmes et des filles dans les situations de conflit, afin d'éclairer les stratégies et les interventions nationales et internationales. Le déploiement d'initiatives phares dans les pays confrontés aux crises les plus graves a permis de considérer l'éducation, la science, la culture et la communication comme d'importants leviers pour l'autonomisation des femmes et des filles et leur participation à des sociétés plus inclusives, pacifiques et durables. Conformément au programme Femmes, paix et sécurité des Nations Unies, l'action de l'UNESCO continuera à favoriser l'inclusion et la participation significative des femmes à tous les efforts de paix et de reconstruction, mais aussi à répondre aux besoins des femmes et des filles en matière de sécurité et de consolidation de la paix. Les bases qui permettront d'obtenir des résultats décisifs ont été posées, l'UNESCO ayant défini la complémentarité de son rôle pour renforcer l'action du système des Nations Unies en faveur de l'égalité des genres dans les situations de conflit.

DONNÉES DE SUIVI DE L'UNESCO POUR 2022-2023

- À travers le monde, **43 454 jeunes ont reçu une éducation et des informations pour résister aux idéologies de haine** et promouvoir les principes des droits humains, le respect de la diversité culturelle, l'égalité des genres et l'état de droit
- **En Afghanistan :**
 - 5 000 filles et femmes** ont suivi le **Programme d'alphabétisation générale de base** dans 20 provinces
 - 600 000 femmes et filles** de 15 provinces ont pu accéder à des **programmes radio-phoniques éducatifs** produits par des femmes
 - 150 réfugiées afghanes** ont bénéficié d'une **formation pédagogique qualifiante**
- **En Iraq :**
 - 70 000 filles non scolarisées** ont intégré l'enseignement primaire et secondaire, et **1 577 enseignants** ont été formés pour **dispenser un enseignement sensible au genre** dans les zones rurales
 - 237 femmes** ont bénéficié du programme d'**enseignement et formation techniques et professionnels** (EFTP) mis en œuvre à Mossoul
 - 30 %** des **ingénieurs** locaux participant au projet Faire revivre les vieilles villes de Mossoul et Bassora sont des **femmes**
- **En Ukraine :**
 - 1 200 femmes journalistes** ont participé à des **formations sensibles au genre sur la sécurité** dans les environnements à haut risque
 - 18 femmes journalistes et 38 femmes artistes**, ainsi que les personnes à leur charge, ont bénéficié d'**aide d'urgence et à la réinstallation**
- **Au Yémen :**
 - 10 demeures historiques** de Zabid ont été reconstruites par des **équipes entièrement composées de femmes**

L'ÉGALITÉ DES GENRES À L'UNESCO

En tant que priorité globale, l'égalité des genres ne s'applique pas uniquement aux programmes de l'UNESCO, mais aussi à son fonctionnement interne et à sa culture institutionnelle. Marqué par de nombreuses réussites, l'exercice biennal 2022-2023 reflète l'engagement ferme de l'Organisation à promouvoir l'égalité des genres non seulement dans les domaines de son mandat mais aussi dans le cadre des opérations quotidiennes du Siège et des bureaux hors Siège.

Une nouvelle stratégie transversale : l'égalité des genres est l'affaire de tous

Pour la première fois, après l'adoption des deux Plans d'action de l'UNESCO pour l'égalité des genres 2008-2013 (GEAP I) et 2014-2019 (GEAP II), l'égalité des genres a été pleinement intégrée dans les principaux documents stratégiques de l'Organisation, afin de garantir une mise en œuvre plus efficace, plus complète et plus transversale.

73 %
des plans de travail de
l'UNESCO pour 2022-2023
intègrent l'égalité
des genres
et **33 %** se focalisent
sur la promotion de
l'égalité des genres

L'intégration systématique de l'égalité des genres dans la Stratégie à moyen terme 2022-2029 (41 C/4) et dans le Programme et budget 2022-2025 (41 C/5) a permis de renforcer la prise en compte du genre dans la programmation de tous les secteurs. Ainsi, 73 % des plans de travail de l'UNESCO pour 2022-2023 intègrent l'égalité des genres et 33 % se focalisent sur la promotion de l'égalité des genres (GEM 2 et GEM 3 sur l'échelle des marqueurs pour l'égalité des genres). Cela a également permis de consolider le suivi des effets et produits relatifs au genre : 24 % des indicateurs de performance figurant dans le Programme et budget 2022-2025 (41 C/5)

concernent le genre. Le budget programmatique dédié à l'égalité des genres représente 15,5 % du Cadre budgétaire intégré pour les secteurs de programme et la COI en 2022-2023 (soit 168,6 millions de dollars des États-Unis). Ce pourcentage est l'un des plus élevés appliqués dans le système des Nations Unies.

L'intégration de l'égalité des genres en tant que priorité globale est également visible dans le *Programme de participation de l'UNESCO*, qui soutient la mise en œuvre de projets nationaux, sous-régionaux, interrégionaux et régionaux soumis par les États membres et les ONG et relevant directement du mandat de l'Organisation. Au 30 juin 2023, sur 536 demandes approuvées par la Directrice générale de l'UNESCO pour l'exercice biennal 2022-2023, 124 avaient pour principale priorité l'égalité des genres et représentaient un budget total de 2,3 millions de dollars des États-Unis.

Cette nouvelle approche est essentielle pour que l'égalité des genres devienne « l'affaire de tous ». Elle est bien expliquée et illustrée par le Cadre de la priorité globale Égalité des genres de l'UNESCO. Fondé sur les indicateurs de performance liés au genre définis par l'UNESCO, il s'articule autour de quatre objectifs stratégiques et d'un thème transversal. Ce Cadre fournit pour la première fois une vision intégrée et intersectorielle de l'action de l'Organisation en faveur de l'égalité des genres, et établit des moyens d'élargir les interventions mais aussi d'améliorer, de multiplier et de consolider les résultats dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO.

“ **Entre janvier 2022 et août 2023, l'UNESCO a lancé 164 publications ayant pour thème principal le genre, dans 19 langues et dans tous ses domaines d'expertise** ”

55 % des contributions volontaires en faveur de l'égalité des genres ont soutenu des programmes transformateurs du genre (GEM 3)

La **Division pour l'égalité des genres**, au sein du Cabinet de la Directrice générale, fournit des conseils politiques stratégiques et collabore avec les secteurs de programme et la COI pour déployer le Cadre de la priorité globale Égalité des genres de l'UNESCO. Elle les accompagne tout au long de la planification, de la mise en œuvre et du suivi de leurs actions transformatrices pour l'égalité des genres, et pour leur permettre de s'adapter aux nouveaux défis. La Division y parvient en mobilisant ses fonctions principales pour la coordination intersectorielle des actions relatives à l'égalité des genres dans tous les domaines de compétences de l'UNESCO, pour la production de connaissances fondées sur des recherches dans des domaines émergents, pour le développement des capacités du personnel de l'UNESCO au Siège et dans les bureaux hors Siège et pour les initiatives de communication et de plaidoyer visant à faire connaître le travail de l'UNESCO en matière d'égalité des genres.

Soutien résolu des États membres, des organisations multilatérales et des donateurs privés

Les principaux résultats programmatiques obtenus dans le cadre de la priorité globale Égalité des genres en 2022 et 2023 ont été possibles grâce à l'engagement ferme des États membres. Entre janvier 2022 et juin 2023, 375 donateurs ont activement contribué à des initiatives et programmes relatifs à l'égalité des genres, à hauteur de 128,7 millions de dollars des États-Unis. Au total, 55 % des

contributions volontaires en faveur de l'égalité des genres ont été allouées à des programmes transformateurs du genre (GEM 3), ce qui témoigne de la volonté de produire un changement concret et profond.

Collectivement, les 20 principaux donateurs de l'UNESCO ont fourni 89 % des fonds mobilisés pour mettre en œuvre la priorité globale Égalité des genres.

Ce sont les gouvernements qui ont versé la plus grande part du financement destiné aux actions en

matière d'égalité des genres (72 % des contributions totales). Parmi ces principaux contributeurs se trouvent la Suède, la Norvège, l'Italie, la France, le Canada, le Japon, la République de Corée, le Brésil, la Chine, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suisse et l'Allemagne.

Des agences des Nations Unies et des sources multilatérales ont également joué un rôle central, occupant une place de choix parmi ces 20 principaux contributeurs. Y figurent le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Union européenne, la Banque mondiale, le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds pour l'adaptation et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

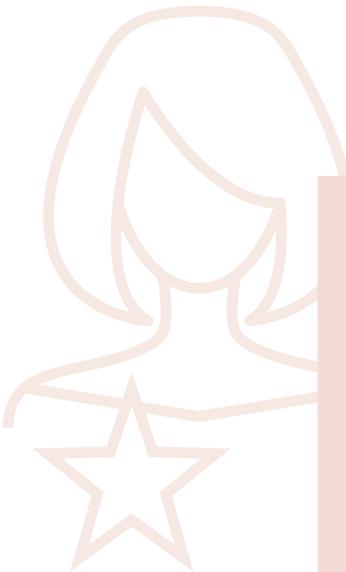
Entre les principales sources privées, plusieurs fondations ont contribué à la priorité globale Égalité des genres de l'UNESCO, dont Alwaleed Philanthropies, Dubai Cares, la Fondation David et Lucile Packard, la Fondation Bill et Melinda Gates et la Fondation Elsevier. Des entreprises privées ont également soutenu l'action de l'UNESCO dans ce domaine, dont Nestlé, Nike, Huawei et Prada.

Une culture institutionnelle transformatrice du genre

L'égalité des genres est une valeur fondamentale de la gestion des ressources humaines (HRM) à l'UNESCO, mais aussi l'un des grands principes du Référentiel de compétences qui oriente les processus de recrutement et d'évaluation des performances.

La parité est l'un des quatre objectifs de la Stratégie de gestion des ressources humaines pour 2023-2027. L'UNESCO assure un suivi rigoureux de la parité au sein du Secrétariat, ainsi que dans chaque secteur, bureau et institut de l'UNESCO. Les chiffres suivants, datant de juillet 2023, illustrent des progrès notables :

- 41 % des directeurs et sous-directeurs généraux sont des femmes : l'UNESCO est donc l'institution spécialisée des Nations Unies où le taux de représentation des femmes ayant au moins le grade de directrice est le plus élevé.
- 55 % du personnel du cadre organique sont des femmes. C'est plus que le taux moyen observé dans l'ensemble du système des Nations Unies (48 %).
- Les femmes occupent 56 % des postes P-3, 52 % des postes P-4 et 40 % des postes P-5. Ce dernier chiffre témoigne d'une amélioration importante, puisqu'en 2019 les femmes occupaient 30 % des postes P-5.
- Des efforts restent à faire pour augmenter le nombre d'hommes aux postes P-1/P-2, où ils ne sont que 32 %.



Avec **41 %** de femmes parmi les directeurs et sous-directeurs généraux, l'UNESCO est l'institution spécialisée des Nations Unies où les femmes sont le mieux représentées aux postes de direction

Pour favoriser des pratiques professionnelles et des conditions de travail respectueuses de l'égalité des genres, l'UNESCO applique des politiques relatives à la maternité, à la paternité, à la famille, aux congés pour problèmes familiaux, à l'allaitement et à la garde d'enfants, ainsi que des dispositifs favorisant l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, dont les horaires de travail décalés ou comprimés, le travail à temps partiel, le télétravail et les congés pour formation prolongée.

En 2022 et 2023, l'UNESCO a obtenu des avancées en établissant et en appliquant un cadre politique, des procédures et des mécanismes pour prévenir et traiter le harcèlement sexuel ainsi que l'exploitation et les agressions sexuelles dans l'Organisation, conformément aux bonnes pratiques en vigueur dans le système des Nations Unies. Le Bureau de l'éthique a continué à participer activement aux travaux de l'Équipe spéciale du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) chargée de la prévention du harcèlement sexuel, dans le cadre du groupe de travail 2 sur la promotion d'une approche centrée sur la victime. Il a également rejoint le groupe de travail 1 sur les enseignements à tirer des sciences du comportement concernant la prévention du harcèlement sexuel et la lutte contre cette forme de harcèlement. En outre, en 2022, le Bureau de l'éthique a délivré au total 2 560 certificats couvrant l'éventail complet des formations relevant de sa compétence : ateliers en présentiel et en ligne sur la lutte contre le harcèlement, formation en présentiel et en ligne à l'éthique, et cours en ligne au titre de la Politique de protection contre l'exploitation et les abus sexuels.

En matière d'audit et d'évaluation, l'UNESCO a réalisé entre janvier 2022 et août 2023 sept évaluations internes accordant une grande importance au genre, fondées sur les critères du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (ONU-SWAP)⁸⁰. De nouveaux outils internes pour évaluer l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ont été élaborés et mis en œuvre, et les principales conclusions des audits portant sur l'égalité des genres ont été régulièrement transmises aux organes directeurs de l'Organisation et au système des Nations Unies.

Les évaluations internes sur la priorité globale Égalité des genres de l'UNESCO ont donné lieu à une série de recommandations qui ont été approuvées par les organes directeurs de l'UNESCO. Elles sont en cours de mise en œuvre dans trois domaines prioritaires afin de renforcer l'égalité des genres dans l'Organisation : clarification et consolidation de l'architecture de l'UNESCO en ce qui concerne l'égalité des genres ; amélioration du cadre, des processus et des outils de l'UNESCO en matière de planification, d'allocation de ressources, de suivi et de rapport ; et soutien des bureaux hors Siège et de leurs avancées en matière d'égalité des genres.

Compétences renforcées en matière d'égalité des genres

Le renforcement des capacités de l'ensemble du personnel reste indispensable pour que les actions transformatrices de l'égalité des genres permettent d'atteindre les ODD et les Objectifs stratégiques de l'UNESCO. L'Organisation a conçu un cours en ligne obligatoire sur l'égalité des genres, disponible en anglais, français et espagnol, qui aborde les principaux concepts de l'égalité des genres et favorise une véritable intégration du genre et une programmation transformatrice du genre dans les domaines de compétence de l'UNESCO. En août 2023, 1 715 membres du personnel avaient commencé ou terminé cette formation. Pour faciliter l'accès aux outils et aux modules d'apprentissage, un espace centralisé et régulièrement mis à jour a été ajouté sur la page dédiée à l'égalité des genres du site Internet de l'UNESCO en 2022.

L'égalité des genres est aussi un fil conducteur de toutes les initiatives d'apprentissage et de développement mises en œuvre en 2022 et 2023. Dans l'ensemble, le taux de participation est plus élevé chez les femmes, à environ 66,5 %. Par exemple, la formation pour les formateurs intitulé *Cercles d'histoires pour l'égalité des genres* a été proposée au personnel de l'UNESCO, aussi bien au Siège que sur le terrain, mais aussi aux collègues de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).

De nouvelles modalités de renforcement des capacités relatives à l'égalité des genres ont été mises en place pour répondre à l'évolution des besoins de l'Organisation, l'accent étant mis sur une assistance pratique et la promotion des échanges intersectoriels. Par exemple, un *Groupe d'apprentissage entre pairs* a été établi en 2022 pour rassembler des membres de tous les secteurs de programme et des bureaux hors Siège de toutes les régions, mais aussi du Bureau de la planification stratégique (BSP) et de la Division des services de contrôle interne (IOS). L'objectif était de renforcer l'apprentissage et le partage de connaissances en interne sur les leçons opérationnelles à tirer pour améliorer le suivi des résultats liés au genre. Sur le plan stratégique et au niveau de la direction, des sessions régulières du programme *Parlons d'égalité des genres* ont rassemblé les sous-directeurs généraux des principaux secteurs de programme et les directeurs des bureaux hors Siège pour qu'ils partagent leurs points de vue quant aux priorités en matière d'égalité des genres. Sur le plan opérationnel, l'*Équipe spéciale pour l'égalité des genres* (GETT) s'efforce de garantir un suivi complet des actions relatives au genre dans tous les domaines du mandat de l'UNESCO et de trouver les solutions pour relever les défis communs, comme la production de données sensibles au genre ou encore la communication et la visibilité des résultats.

Application du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes (ONU-SWAP)

ONU-SWAP est un cadre de responsabilisation à l'échelle du système des Nations Unies, conçu pour enregistrer, contrôler et mesurer les performances en matière d'intégration du genre dans le travail du système des Nations Unies et pour progresser vers la réalisation des ODD liés au genre. Il définit 17 indicateurs de performance regroupés en six grandes catégories : gestion axée sur les résultats, supervision, responsabilisation, ressources humaines et financières, capacités et connaissances, communication et cohérence.

Le rapport sur les résultats de l'UNESCO en 2022 a été évalué par ONU Femmes :

- Le rapport de l'UNESCO en 2022 a obtenu sa meilleure note de conformité globale à ce jour, les exigences ayant été satisfaites ou dépassées pour 14 des 16 indicateurs applicables, notamment en ce qui concerne la planification stratégique et les rapports sur les résultats des ODD liés au genre, l'évaluation, la production de connaissances et la communication.
- L'UNESCO a été saluée pour son travail visant à introduire des marqueurs pour l'égalité des genres dans les dispositifs de suivi des ressources financières et pour avoir lancé la deuxième phase de l'évaluation de l'IOS sur sa priorité globale Égalité des genres.
- Il a été demandé à l'UNESCO d'intensifier ses efforts pour consacrer des ressources financières suffisantes et constantes à la promotion de l'égalité des genres, de réaliser une évaluation des capacités et d'établir un plan fondé sur les besoins et les exigences du personnel du Siège et des bureaux hors Siège.

Toutes les entités des Nations Unies sont encouragées à améliorer le suivi de leur budget lié au genre en appliquant la Norme relative au rapport sur les données financières à l'échelle du système des Nations Unies, approuvée en novembre 2022. L'UNESCO a déjà pris des mesures en ce sens en incluant cette nouvelle norme pour la planification du budget et le suivi des programmes dans ses outils *Core Planner* et *Core Manager* lancés en 2023.

LA COMMUNAUTÉ MONDIALE DE L'UNESCO



La priorité globale Égalité des genres de l'UNESCO est mise en œuvre du niveau international au niveau local à travers des programmes et projets et des actions de plaidoyer, mais aussi par la production de nouvelles données et de nouveaux produits du savoir. Ce travail n'est possible que grâce à l'action conjointe de la Communauté de l'UNESCO dans son ensemble.

À travers le monde, **9 instituts et centres de l'UNESCO dans 11 pays**, et **40 chaires et 3 réseaux UNITWIN dans 27 pays** mobilisent leurs connaissances uniques, leur savoir-faire et leurs perspectives diverses pour obtenir des résultats concrets en faveur de l'égalité des genres^{B1}.



■ **7 chaires** et **7 instituts**, dont **1 centre de catégorie 1**, œuvrent pour parvenir à l'égalité des genres dans et par l'éducation, conformément à **l'Objectif stratégique 1**.

■ **9 chaires** et **1 centre de catégorie 2** contribuent à encourager et soutenir les femmes dans les sciences et la technologie pour l'action environnementale, conformément à **l'Objectif stratégique 2**.

■ **15 chaires** contribuent à promouvoir l'inclusion et combattre la violence de genre, conformément à **l'Objectif stratégique 3**.

■ **3 chaires**, **1 institut** et **2 réseaux** contribuent à combler la fracture numérique entre les genres, conformément à **l'Objectif stratégique 4**.

■ **3 chaires** contribuent à **promouvoir le rôle des femmes dans les contextes de préparation aux crises et de réponse aux situations d'urgence**.

■ **3 chaires** et **1 réseau** ont un **champ d'action transversal** qui englobe différents objectifs stratégiques et le thème transversal.

Au cours de l'exercice biennal 2022-2023, **7 nouvelles chaires UNESCO** et **1 réseau** ayant pour sujet principal l'égalité des genres ont rejoint la Communauté.

Instituts, chaires et réseaux de l'UNESCO travaillant principalement sur L'OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

1. Bureau international d'éducation (BIE), Suisse
2. Institut pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), Allemagne
3. Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIPÉ), France, avec des bureaux régionaux en Argentine et au Sénégal
4. Centre international UNESCO-UNEVOC pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels, Allemagne
5. Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC), République bolivarienne du Venezuela
6. Institut international pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA), Ethiopie
7. Chaire UNESCO « Femmes, Sciences et Technologie en Amérique latine », Argentine
8. Chaire UNESCO sur le développement durable, la petite enfance, l'éducation inclusive et le genre, États-Unis d'Amérique
9. Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable (MGIEP), Inde
10. Chaire UNESCO pour la promotion de l'égalité de genre, Colombie
11. Chaire UNESCO sur l'égalité de genre dans les établissements d'enseignement supérieur, Pérou
12. Chaire UNESCO sur le leadership des jeunes dans les domaines de la science, de la santé, du genre et de l'éducation, Kenya
13. Chaire UNESCO « Femmes et Science », France
14. Chaire UNESCO sur les études de genre et l'éducation, République dominicaine • **NOUVELLE**

Instituts, chaires et réseaux de l'UNESCO travaillant principalement sur L'OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

15. Chaire UNESCO sur les femmes, la science et la technologie, Soudan
16. Chaire UNESCO « Eau, femmes et développement », Brésil
17. Chaire UNESCO « Eau, femmes et pouvoir de décisions », Côte d'Ivoire
18. Chaire UNESCO « Eau, femmes et pouvoir de décisions », Maroc
19. Programme d'études et de formation sur l'égalité de genre (GRÓ GEST), Centres de catégorie 2 de l'UNESCO, Islande
20. Chaire UNESCO « Femme, science et gestion raisonnée de l'eau en Afrique de l'Ouest », Togo
21. Chaire UNESCO sur l'eau, les femmes et la gouvernance, République dominicaine
22. Chaire UNESCO sur les politiques d'égalité de genre dans la science, la technologie et l'innovation, Espagne
23. Chaire UNESCO sur l'autonomisation des femmes par la science et la technologie, Égypte
24. Chaire UNESCO sur la participation des femmes dans la science, la technologie et l'innovation, Pérou • **NOUVELLE**

Instituts, chaires et réseaux de l'UNESCO travaillant principalement sur L'OBJECTIF STRATÉGIQUE 3

25. Chaire UNESCO sur les femmes et la santé communautaire, Kenya
26. Chaire UNESCO sur la Femme et ses droits, Maroc
27. Chaire UNESCO de Femmes, développement et cultures, Espagne
28. Chaire UNESCO sur les médias et le genre, Chine
29. Chaire UNESCO sur le genre, le leadership et l'équité, Mexique
30. Chaire UNESCO sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, Chypre

- 31. Chaire UNESCO en politiques de genre et d'égalité des droits entre les femmes et les hommes, Espagne
- 32. Chaire UNESCO sur la diversité culturelle, le genre et les territoires frontaliers, Brésil
- 33. Chaire UNESCO sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, Inde
- 34. Chaire UNESCO sur l'amélioration de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, Türkiye
- 35. Chaire UNESCO sur le genre, le bien-être et une culture de la paix, États-Unis d'Amérique
- 36. Chaire UNESCO sur le genre, l'égalité et la culture, Türkiye
- 37. Chaire UNESCO pour l'histoire des femmes dans la philosophie, les sciences et la culture, Brésil • **NOUVELLE**
- 38. Chaire UNESCO sur la prévention de la violence à l'égard des femmes, Colombie • **NOUVELLE**
- 39. Chaire UNESCO sur les masculinités et l'égalité de genre, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord • **NOUVELLE**

Instituts, chaires et réseaux de l'UNESCO travaillant principalement sur l'OBJECTIF STRATÉGIQUE 4

- 40. Institut pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE), Fédération de Russie
- 41. Chaire UNESCO en technologie de la communication pour les femmes, République de Corée
- 42. Réseau international sur le genre, les médias et les TIC, Mexique
- 43. Réseau international pour l'autonomisation des femmes à travers les compétences en TIC et l'éducation au leadership, République de Corée
- 44. Chaire UNESCO sur le genre et les technologies numériques, Namibie
- 45. Partenariat stratégique et institutionnel pour l'accès des jeunes et des femmes aux technologies de l'information et de la communication en Afrique Centrale, Cameroun • **NOUVEAU**

Instituts, chaires et réseaux de l'UNESCO travaillant principalement sur LES FEMMES DANS LES CONTEXTES DE PRÉPARATION AUX CRISES ET DE RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

- 46. Chaire UNESCO sur les femmes, la paix et la sécurité : renforcer les capacités et la résilience par l'éducation et la recherche, Grèce
- 47. Chaire UNESCO sur le genre et la vulnérabilité dans l'appui à la réduction des risques de catastrophe, Japon
- 48. Chaire UNESCO sur la construction de sociétés pacifiques grâce à la recherche sur l'égalité de genre, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord • **NOUVELLE**

Instituts, chaires et réseaux de l'UNESCO travaillant sur des THÈMES TRANSVERSAUX

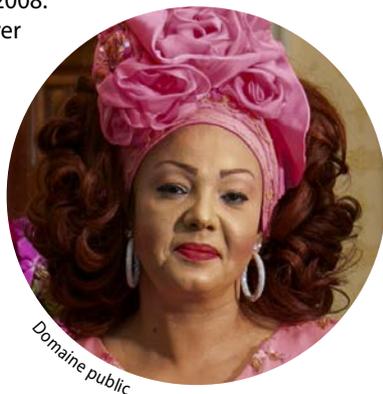
- 49. Chaire UNESCO sur les femmes, la société et le développement, Pologne
- 50. Chaire UNESCO sur l'égalité de genre et le développement durable, Türkiye
- 51. Chaire UNESCO sur l'égalité de genre et les droits des femmes, Italie
- 52. Réseau sur l'égalité de genre, Argentine • **NOUVEAU**

Les ambassadeurs de bonne volonté, les artistes pour la paix et les champions de l'UNESCO

À travers les actions de ses ambassadeurs de bonne volonté, de ses artistes pour la paix et de ses champions, l'UNESCO fait connaître au grand public son mandat et ses programmes en faveur de l'égalité des genres. Ces personnalités mettent leur talent et leur renommée internationale au service des valeurs de l'Organisation et des objectifs liés à la priorité globale Égalité des genres dans les événements qu'elles organisent, les projets qu'elles mènent et les débats et forums auxquels elles participent. En 2023, **10 ambassadeurs de bonne volonté, artistes pour la paix et champions de l'UNESCO** ont œuvré pour accroître la visibilité des actions de l'Organisation en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes.

Chantal Biya, Première Dame de la République du Cameroun, a été nommée **Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour l'éducation et l'inclusion sociale** en novembre 2008.

Elle s'engage à améliorer la vie des femmes, des personnes vulnérables et des minorités, et à renforcer l'inclusion sociale à travers une éducation préventive au VIH/sida.



Domaine public

L'artiste et réalisatrice japonaise **Naomi Kawase**, nommée **Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour la créativité et l'égalité des genres** en 2021, s'engage pour que les industries culturelles et créatives contribuent au développement de sociétés plus justes, notamment pour les filles et les femmes.



© UNESCO / Christelle Alix

Guila Clara Kessous (France), nommée **Artiste de l'UNESCO pour la paix** en janvier 2012, promeut et défend les droits humains par le biais de l'art. Dans ce rôle, elle s'engage en faveur de l'égalité des genres.



© UNESCO / Lijy Chavance

La réalisatrice norvégienne **Deeyah Khan** a été nommée **Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour la liberté artistique et la créativité** en novembre 2016.

Elle prône l'art en tant que langage universel et force pour le développement, le dialogue, la cohésion sociale et l'égalité des genres.



© UNESCO / Christelle Alix

Son Altesse la grande-duchesse Maria Teresa du Luxembourg, nommée **Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO** en juin 1997, s'engage pour l'éducation, les droits des femmes et la microfinance.



© UNESCO / Christelle Alix

La romancière tunisienne **Ahlem Mosteghanemi**, nommée **Artiste de l'UNESCO pour la paix** en décembre 2016, défend à travers son œuvre des causes telles que la justice sociale, l'éducation des jeunes touchés par des conflits armés, les droits des femmes et la lutte contre la violence.



Peng Liyuan, Première Dame de la République Populaire de Chine, a été nommée **Envoyée spéciale de l'UNESCO pour la promotion de l'éducation des filles et des femmes** en mars 2014. Elle soutient l'autonomisation des filles et des femmes par une éducation de qualité et contribue à la lutte contre les inégalités dans l'éducation.



La footballeuse internationale danoise **Nadia Nadim**, nommée **Championne de l'UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes** en 2019, promeut activement le sport et l'égalité des genres, ainsi que les initiatives éducatives en faveur des jeunes, et en particulier des filles et des femmes.



L'artiste française **Hedva Ser**, nommée **Envoyée spéciale de l'UNESCO pour la diplomatie culturelle** en 2017, défend le dialogue entre les cultures, l'égalité des genres et l'inclusion sociale en tant que vecteur d'une culture de la paix.



L'actrice espagnole **Rosy de Palma**, nommée **Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour la diversité culturelle** en octobre 2022, s'engage en faveur de la créativité, de la diversité des expressions culturelles et de l'égalité des genres.



L'égalité des genres est au cœur de ce qui fait de l'UNESCO une institution mondiale unique. L'Organisation est convaincue que l'égalité est un facteur central pour établir une paix durable. Celle-ci ne peut pas dépendre seulement des relations politiques et économiques entre nations, elle doit reposer aussi sur la compréhension mutuelle, le respect de la dignité de toutes et tous et la solidarité. Le respect de la dignité de toutes et tous engendre le respect de la diversité. Et cette diversité ne peut pas exister si les hommes et les femmes ne bénéficient pas des mêmes chances d'apprendre, de créer, de prendre des décisions, de diriger et de contribuer à la société. Pour parvenir à la diversité, l'égalité est indispensable ; et pour parvenir à l'égalité nous devons mieux comprendre pourquoi la diversité est cruciale. Ce sont des éléments interconnectés de la vision d'ensemble portée par l'UNESCO.

Femme d'une grande sagesse en avance sur son temps, Ellen Wilkinson nous rappelle les principes fondateurs de l'UNESCO qui doivent continuer à orienter notre travail. Ses propos énoncés en novembre 1946, dans un de ses derniers discours au Parlement britannique dans lequel

elle exhortait son gouvernement à apporter son plein soutien à l'organisation naissante, présentait ces principes. L'UNESCO « défend des valeurs [...], à l'encontre de l'idée selon laquelle seuls les aspects pratiques importent ». Elle a également mis en lumière son mandat unique, déclarant que l'UNESCO allait « faire de grandes choses » en mettant l'accent sur l'esprit humain⁸². Nous pouvons seulement respecter la valeur de cet esprit humain si nous reconnaissons et favorisons l'égalité entre tous les êtres humains, ce qui suppose de parvenir à l'égalité des genres, condition préalable à tous les travaux de l'UNESCO.

Cela signifie que pour l'UNESCO, l'égalité des genres est l'affaire de tous. Si les questions liées au genre et à l'égalité ont toujours fait partie du travail de l'Organisation depuis sa création il y a 78 ans, celle-ci s'est de nouveau

engagée à mettre l'égalité des genres en première ligne de son mandat en en faisant une priorité globale. Cet exercice biennal a montré la portée du travail effectué. Il a touché chaque continent où l'UNESCO est présente et a touché des millions de filles et de femmes, enseignantes, apprenantes, artistes, journalistes, scientifiques, migrantes ou actrices de la paix. Au cours du prochain exercice biennal, nous pourrons mobiliser tout ce potentiel pour élargir et concrétiser cet engagement afin de faire entendre les voix des filles et des femmes, dans tous les domaines du mandat de l'UNESCO.

L'égalité des genres n'est pas qu'une affaire de femmes. C'est une question qui relève des droits humains et qui nécessite l'engagement actif des hommes et des garçons.

Ensemble, nous obtenons des résultats en collaborant durablement avec un grand nombre de partenaires variés, parmi lesquels les États membres, les entités du système des Nations Unies, les instances locales, mais aussi les instituts et chaires de l'UNESCO, les commissions nationales, les organisations de la société civile et le secteur privé, pour ne nommer que quelques intervenants.

La vision de l'UNESCO en matière d'égalité des genres complète celle de ses partenaires internationaux et insiste sur des aspects spécifiques qui sont fondamentaux pour son mandat. Chacun de ces éléments vise à favoriser l'engagement positif des filles et des femmes afin que les générations futures puissent relever les défis majeurs auxquels l'humanité est confrontée. Elles peuvent résoudre des problèmes, innover et proposer des solutions visionnaires pour ouvrir de nouvelles voies bénéfiques pour tous les membres de la société. Mais il faut pour cela qu'elles aient les mêmes chances d'accéder à l'éducation, de contribuer dès le départ au développement de l'IA et des nouvelles technologies, de façonner de nouvelles normes sociales, de mettre un terme à la violence, aussi bien en ligne que hors ligne, de promouvoir les voix des femmes et des filles dans la sphère publique et de faire progresser les sciences et la protection de la biodiversité et de nos écosystèmes naturels. C'est particulièrement important en Afrique, car si nous n'agissons pas dès maintenant pour prendre des mesures urgentes et exponentielles, les femmes et les filles vivant dans la pauvreté extrême seront plus nombreuses en 2030 qu'aujourd'hui⁸³. Si cette tendance se poursuit, plus de 340 millions de femmes et de filles vivront encore dans la pauvreté extrême en 2030⁸⁴.

L'égalité des genres n'est pas qu'une affaire de femmes. C'est une question qui relève des droits humains et qui nécessite l'engagement actif des hommes et des garçons.

Tout comme les écosystèmes qui nous entourent, nous, les êtres humains, sommes divers par nature. Nous devons célébrer et protéger cette diversité, tout comme nous nous tournons vers le passé pour remercier ceux qui nous ont précédés et nous ont ouvert la voie. Aujourd'hui, nous devons œuvrer pour les générations futures en faisant triompher les idéaux de l'UNESCO en ces temps difficiles, où les conflits et les pandémies mondiales s'ajoutent à la destruction de notre environnement naturel et aux défis que représentent les évolutions technologiques rapides. Les projections en matière d'égalité des genres sont mauvaises : notre objectif pourrait ne pas être atteint avant 286 ans. Il y a encore énormément de travail à faire. Les générations futures comptent sur nous, il est urgent d'agir sans perdre de temps.

Nous savons que lorsque les femmes et les filles s'épanouissent, les idéaux de l'UNESCO, à savoir l'établissement de communautés pacifiques et durables, peuvent se réaliser. Alors que l'UNESCO porte les flambeaux de la diversité et de l'égalité des genres, nous reconnaissons que nous partageons une même compréhension et que nous sommes – en fin de compte – inspirés par ce qui nous unit : notre humanité partagée.

Begoña Lasagabaster

Directrice de la Division pour l'égalité des genres



L'œuvre « SUBSTRATUM – Scratching the Surface », de l'artiste Vhils, rend hommage à Ellen Wilkinson, femme politique, féministe et réformatrice britannique, qui a présidé la Conférence générale inaugurale de l'UNESCO en 1945. Le mural monumental a été dévoilé le 12 juillet 2023 au Siège de l'UNESCO.

NOTES

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

1. UNESCO, 2023, *250 millions d'enfants non scolarisés : ce qu'il faut savoir sur les dernières données de l'UNESCO en matière d'éducation*.
2. UNESCO, 2019, *De l'accès à l'autonomisation : stratégie de l'UNESCO pour l'égalité des genres dans et par l'éducation 2019-2025*, Paris, p. 7.
3. UNESCO, 2022, *#SonÉducationNotreAvenir #BriserLesPréjugés : combattre les préjugés et les stéréotypes liés au genre dans et par l'éducation; derniers faits sur l'égalité des genres dans l'éducation*, Paris, p. 4.
4. UNESCO, 2023, *Son Atlas : outil de plaidoyer interactif sur le droit à l'éducation des filles et des femmes*, Paris, p. 2.
5. UNESCO, 2023, *Global Education Monitoring Report 2023: Technology in education: a tool on whose terms?*, Paris. Voir aussi UNESCO, 2022, *Aucun enfant laissé pour compte : rapport mondial sur le décrochage scolaire des garçons*, Paris.
6. UNESCO, 2019, *De l'accès à l'autonomisation : stratégie de l'UNESCO pour l'égalité des genres dans et par l'éducation 2019-2025*, Paris, pp. 6-7.
7. Hencke, J., Eck, M., Sass, J., Hastedt, D. et Mejia-Rodriguez, A. « La moitié du potentiel mondial sur la touche : parmi les meilleurs élèves en mathématiques et en sciences, les filles sont moins nombreuses que les garçons à vouloir s'orienter vers ces domaines ». *IEA Compass: Briefs in Education no 17*. (avril 2022)
8. UNESCO, 2023, *Global Education Monitoring Report 2023: Technology in education: a tool on whose terms?*, Paris, p. 179.
9. UNESCO, 2021, *Pour être intelligente, la révolution numérique devra être inclusive : extrait tiré du Rapport de l'UNESCO sur la science*, Paris, p. 3.
10. UNESCO, 2022, *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2022 : approfondir le débat sur les enfants et les jeunes encore laissés de côté*, Paris, p. III.
11. UNESCO, 2022, *L'action de l'UNESCO en faveur de l'égalité des genres dans et par l'éducation, points majeurs de l'année 2021*, Paris, p. 1.
12. UNESCO, 2023, *Leave No One Behind: Gender equality in Transforming Education Summit national commitments*, Paris, p. 6.
13. UNESCO, 2022, *Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance*, Paris, p. 1.
14. UNESCO, 2023, *Son Atlas : outil de plaidoyer interactif sur le droit à l'éducation des filles et des femmes*, Paris, p. 2.
15. UNESCO, 2022, *Aucun enfant laissé pour compte : rapport mondial sur le décrochage scolaire des garçons*, Paris.
16. Forum économique mondial, 2020, *Global Gender Gap Report*, Genève.
17. Pays concernés : Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, État plurinational de Bolivie, Équateur, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, République bolivarienne du Venezuela, Uruguay.
18. UNESCO, 2022, *Equity and Inclusion in Education in Asia and the Pacific: Building back better and more equal: technical paper*, Bangkok, p. 13.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

19. IPBES, 2019, *Rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques : résumé à l'intention des décideurs*, Bonn, Secrétariat de l'IPBES, p. 24.
20. UNESCO, 2021, *Taking Stock of Progress Towards Gender Equality in the Water Domain: Where do we stand 25 years after the Beijing Declaration?*, Paris, p. 15.
21. ONU Femmes, 2021, *Connaitre les faits : Les femmes et les filles rurales*, New York.
22. UNESCO, 2022, *How to Advance Gender Equality in Climate Change Response*, Paris.
23. UNESCO, 2021, *UNESCO Science Report: The race against time for smarter development*, Paris, p. 51.
24. National Center for Science and Engineering Statistics, 2021, *Women, Minorities, and Persons with Disabilities in Science and Engineering: 2021*, Alexandria (États-Unis), National Science Foundation.
25. UNESCO, 2020, *Global Ocean Science Report 2020*, Paris, p. 101.

26. L'OWSD est un programme extrabudgétaire de l'UNESCO basé à Trieste (Italie). Hébergé par l'Académie mondiale des sciences (TWAS), il bénéficie notamment du soutien de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi), du Centre de recherches pour le développement international (Canada) et de la Fondation Elsevier.

27. Le Chili, le Nicaragua, le Niger, le Paraguay, la République bolivarienne du Venezuela, la République dominicaine et la République du Congo ont rejoint l'OWSD en 2022.

28. UNESCO, 2022, *OWSD Annual Report 2022, Organisation des femmes scientifiques du monde en développement*, Trieste, p. 12-13.

29. La Boîte à outils propose quatre documents visant à combler le manque de données sur l'eau ventilées par sexe et à fournir des preuves scientifiques des inégalités de genre dans le domaine de l'eau. Voir : UNESCO-WWAP, 2019, *Boîte à outils pour le suivi et l'évaluation de données sur l'eau ventilées par sexe*, deuxième édition, Pérouse.

30. *Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2023 : partenariats et coopération pour l'eau*, UNESCO, Paris.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3

31. PNUD, 2023, « Breaking down gender biases: Shifting social norms towards gender equality », *Gender Social Norms Index (GSNI)*, New York.
32. UNESCO et ONU Femmes, 2016, *Lutte contre la violence de genre en milieu scolaire : orientations mondiales*, Paris, p. 4.
33. UNESCO, 2019, *Au-delà des chiffres : en finir avec la violence et le harcèlement à l'école*, Paris, p. 6.
34. Organisation mondiale de la santé, 2022, *85 % des adolescentes ont une activité physique insuffisante : l'appel à l'action d'une nouvelle étude de l'OMS*.
35. UNESCO, 2021, *Égalité des genres dans les médias sportifs*.
36. Promundo-US et Unilever, 2019, *The Cost of the Man Box: A study on the economic impacts of harmful masculine stereotypes in the US, UK, and Mexico*.
37. ONUDC, 2021, *Killings of Women and Girls by their Intimate Partner or Other Family Members - Global estimates 2020*, Vienne, p. 3.
38. UNESCO, 2021, *The Chilling: global trends in online violence against women journalists; research discussion paper*, Paris, p. 13.
39. Freemuse, 2022, *The State of Artistic Freedom 2022*, Copenhague, p. 9.
40. Grant Thornton, 2022, *Women in Business 2022: Opening the door to diverse talent*, Chicago.
41. Organisation internationale du Travail, 2022, *Législation sur la transparence des salaires : implications pour les organisations d'employeurs et de travailleurs*, Genève, p. vi.
42. Institut de statistique de l'UNESCO, 2017, *La situation précaire des femmes qui travaillent dans le secteur de la culture*, Montréal, p. 5.
43. UNESCO, 2022, *Repenser les politiques en faveur de la créativité : la culture, un bien public mondial*, Paris
44. UNESCO, 2021, *Le journalisme est un bien public : tendances mondiales en matière de liberté d'expression et de développement des médias ; Rapport mondial 2021/2022 : points essentiels*, Paris, p. 13.
45. UNESCO, 2022, *Repenser les politiques en faveur de la créativité : la culture, un bien public mondial*, Paris, p. 241-242.
46. Ibid, p. 70.
47. UNESCO, ONU Femmes et Initiative Spotlight, 2023, *Tackling Violence Against Women and Girls in Sport: A Handbook for Policy Makers and Sports Practitioners*, Paris.
48. Déclaration conjointe du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, du Représentant de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) pour la liberté des médias, du Rapporteur spécial de l'Organisation des États américains (OEA) pour la liberté d'expression et du Rapporteur spécial sur la liberté d'expression et l'accès à l'information de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse organisée par l'UNESCO à Punta del Este (Uruguay) en mai 2022.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4

49. Selon le rapport sur la liberté d'opinion et d'expression et la justice pour les femmes, publié par le HCDH en 2021, la désinformation liée au genre constitue un sous-ensemble de la violence de genre qui présente des caractéristiques distinctes, dont l'utilisation de récits faux ou trompeurs fondés sur le genre et le sexe contre les femmes. Elle combine trois caractéristiques essentielles de la désinformation en ligne : la fausseté, l'intention malveillante et la coordination.

50. M. Heikkilä, 2022, *The Viral AI Avatar App Lensa Undressed Me—Without My Consent*, MIT Technology Review, Cambridge, Massachusetts Institute of Technology.

51. Lensa a ajouté à sa FAQ un paragraphe expliquant pourquoi les avatars créés pour les femmes étaient souvent hypersexualisés : « Une forme de sexualisation occasionnelle est parfois observée indépendamment du genre des utilisateurs, même si elle se manifeste de différentes manières. [...] Le modèle *Stable Diffusion* a été entraîné à l'aide de contenus non filtrés provenant d'Internet. Il reflète donc les préjugés qui transparaissent dans les images produites par les humains. Ses créateurs admettent que les résultats obtenus peuvent véhiculer des préjugés sociaux. Nous aussi. »

52. UNESCO, 2022, *The Chilling: Global trends in online violence against women journalists*, Paris, p. 12.

53. UNESCO, 2021, *Genre & créativité : des avancées au bord du précipice*, Paris, p. 39.

54. Zippia, 2022, « 40 Telling Women in Technology Statistics [2023]: Computer science gender ratio », *Zippia.com*.

55. Wired, 2018, « AI Is the Future—But where are the women? », *Wired.com*.

56. Forum économique mondial, 2018, *Global Gender Gap Report*, Genève, p. 28.

57. Zippia, 2022, « Virtual Assistant Demographics and Statistics in the US », *Zippia.com*.

58. G. Smith, I. Rustagi, 2021, « When Good Algorithms Go Sexist: Why and how to advance AI gender equity », *Stanford Social Innovation Review*, Stanford University, Palo Alto.

59. Estimations calculées sur la base du pourcentage de femmes dans la population mondiale au 1^{er} juillet 2021 (données des Nations Unies) et du pourcentage de femmes parmi les internautes (données de l'Union internationale des télécommunications). Voir Nations Unies, 2022, *World Population Prospects* ; et Union internationale des télécommunications, 2022, *Measuring Digital Development: Facts and figures*.

60. UNESCO, 2022, « The Gendered Impacts of AI: Policies and safeguards to regulate new technologies, mitigate risks and protect rights », Paris, et UNESCO, 2022, « Education in the Digital Age for Women and Girls: Recommendations from the Transforming Education Summit », Paris, dans ONU Femmes, *Innovation and technological change, and education in the digital age for achieving gender equality and the empowerment of all women and girls : expert guidance and substantive inputs to preparations for the 67th session of the Commission on the Status of Women*, pp. 31-32, et 65.

61. Le Programme commun lancé par le Secrétaire général des Nations Unies en septembre 2021 propose un Pacte numérique mondial qui devrait « définir des principes partagés pour un avenir numérique ouvert, libre et sécurisé pour tous ». Celui-ci doit être adopté lors du Sommet du futur en septembre 2024, à travers une piste technologique impliquant toutes les parties prenantes : gouvernements, système des Nations Unies, secteur privé (y compris les entreprises technologiques), société civile, organisations de base, milieu universitaire et individus, y compris les jeunes.

THÈME TRANSVERSAL

62. UNESCO, 1995, *La contribution des femmes à une culture de la paix : déclaration*, Paris.

63. Nations Unies, 2022, *Les femmes et la paix et la sécurité : rapport du Secrétaire général (S/2022/740)*, New York, para. 2.

64. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 2022, *Tendances mondiales*, Genève, p. 2.

65. Banque mondiale, 2022, *Population, femmes - Situations fragiles et touchées par les conflits*. Base de données des *Indicateurs du développement dans le monde*.

66. HCR, 2021, *Le HCR demande plus de mesures pour remédier à l'aggravation des violences sexistes et sexuelles faites aux femmes et filles réfugiées, déplacées et apatrides – Déclaration du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés*, Filippo Grandi, Genève.

67. HCDH, 2021, *Les droits humains des femmes et les problématiques liées au genre dans les situations de conflit et d'instabilité*.

68. UNESCO, 2023, *Observatoire des journalistes assassinés*, données pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 10 juillet 2023.

69. UNESCO, *ibid*, données pour la période du 1^{er} mars 2021 au 21 août 2023.

70. Freemuse, 2022, *The State of Artistic Freedom 2022*, Copenhague, p. 9.

71. UNESCO, 2023, *Défendre les voix créatives : artistes en situation d'urgence, apprendre de la sécurité des journalistes*, Paris, p. 20.

72. Education Cannot Wait, 2022, *Global Estimates: Number of crisis-affected children and adolescents in need of education support*, New York, p. 2.

73. OCHA, 2022, *Aperçu des Besoins Humanitaires – Haïti 2022*, Panama, p. 6.

74. Center for Strategic & International Studies, 2021, *U.S. Sanctions Squeeze Humanitarian Assistance in Afghanistan*, Washington.

75. UNESCO, 2023, *Éducation pour les filles afghanes !*

76. Depuis, le Conseil de sécurité a adopté neuf résolutions supplémentaires concernant les femmes, la paix et la sécurité.

77. Council on Foreign Relations, 2023, *Women's Participation in Major Peace Processes 1992-2019* et Nations Unies, 2022, *Les femmes et la paix et la sécurité : rapport du Secrétaire général (S/2022/740)*, New York, para. 58.

78. UNESCO, 2023, *Assurer la continuité pédagogique en Ukraine*.

79. Le MOOC *Exercer le journalisme en toute sécurité* est le fruit d'une coopération entre la Fondation internationale pour les femmes dans les médias (IMWF) et le Knight Center for Journalism in the Americas.

L'ÉGALITÉ DES GENRES À L'UNESCO

80. Les évaluations ont porté sur : le travail du Secteur de l'éducation de l'UNESCO en matière d'inclusion dans l'éducation (2016-2021) ; le programme Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS) de l'UNESCO ; la priorité globale Égalité des genres de l'UNESCO (partie 2) ; la Stratégie de gestion des ressources humaines de l'UNESCO (2017-2022) ; la réponse de l'UNESCO à la pandémie de COVID-19 ; les produits du savoir élaborés par le Secteur des sciences sociales et humaines ; et le travail de l'UNESCO en matière de développement des enseignants.

LA COMMUNAUTÉ MONDIALE DE L'UNESCO

81. Il faut distinguer les instituts et centres de catégorie 1, qui font institutionnellement et juridiquement partie de l'UNESCO, des instituts et centres de catégorie 2 qui sont placés sous l'égide de l'UNESCO mais qui juridiquement n'en font pas partie.

EN CONCLUSION

82. Femme politique britannique, Ellen Wilkinson a été ministre de l'Éducation de 1945 jusqu'à sa mort en 1947. Elle a défendu l'UNESCO dès la première heure.

83. ONU Femmes et Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2022, *Progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable : gros plan sur l'égalité des sexes 2022*. New York, p. 6.

84. ONU Femmes et Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 2023, *Progrès vers la réalisation des Objectifs de développement durable : gros plan sur l'égalité des sexes 2023*, New York, p. 4.

LISTE DES ENCADRÉS

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1

- Encadré 1 Une éducation inclusive en Jordanie
- Encadré 2 L'UNESCO tiens ses engagements à l'égard du Forum Génération Égalité
- Encadré 3 De nouveaux horizons pour les adolescents péruviens
- Encadré 4 Encourager les filles à étudier les STIM au Brésil
- Encadré 5 La campagne mondiale *Les filles au premier plan* en Afrique subsaharienne

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2

- Encadré 1 Un Appel conjoint à l'action pour l'égalité des genres en sciences
- Encadré 2 Des Femmes pour les Abeilles dans la réserve de biosphère de Tonlé Sap au Cambodge
- Encadré 3 Aventures scientifiques : les femmes et les glaciers en Asie centrale
- Encadré 4 Des données sensibles au genre au service des politiques de l'eau des petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique
- Encadré 5 Les contributions des femmes aux sciences océaniques

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3

- Encadré 1 Mobiliser les hommes et les garçons pour parvenir à l'égalité des genres et mettre fin à la violence de genre
- Encadré 2 L'égalité des genres au service de la santé et de l'éducation des jeunes en Afrique subsaharienne
- Encadré 3 La liberté d'expression des femmes journalistes en Amérique latine
- Encadré 4 Un espace pour les cinéastes africaines
- Encadré 5 L'égalité d'accès des femmes à l'information
- Encadré 6 L'égalité des genres dans les villes culturelles et du patrimoine au Pérou

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4

- Encadré 1 Mise en œuvre de la *Recommandation sur l'éthique de l'IA*
- Encadré 2 De nouveaux principes de régulation des plateformes numériques
- Encadré 3 Contribution au document final de la 67^{ème} session de la Commission de la condition de la femme (CSW 67)
- Encadré 4 Éducation aux TIC pour les femmes et les filles en Afrique
- Encadré 5 Des compétences en codage pour les filles dans l'État de Palestine
- Encadré 6 L'inclusion numérique au Pakistan

THÈME TRANSVERSAL

- Encadré 1 Le programme Femmes, paix et sécurité et la mission de l'UNESCO
- Encadré 2 La résilience des écoliers ukrainiens
- Encadré 3 Des médias et des contenus pédagogiques par les femmes et pour les femmes en Afghanistan
- Encadré 4 Les voix créatives des femmes dans les contextes de crise et d'urgence
- Encadré 5 Le leadership des femmes au service du relèvement des vieilles villes de Mossoul et Bassora en Iraq
- Encadré 6 Égalité des genres et prévention de l'extrémisme violent (PEV) par l'éducation en Iraq
- Encadré 7 Initiatives de l'UNESCO en matière d'égalité des genres soutenues par le Fonds pour la consolidation de la paix du Secrétaire général des Nations Unies



L'UNESCO en action pour L'ÉGALITÉ DES GENRES

Ce rapport présente les actions mises en œuvre par l'UNESCO en 2022 et 2023 pour faire progresser l'égalité des genres dans tous les domaines de son mandat, et propose une feuille de route pour un travail transformateur du genre.

Contenant des données clés, des bonnes pratiques et de nombreux enseignements, cette troisième édition montre également comment l'UNESCO collabore avec ses partenaires pour promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles à travers l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information dans le monde entier.

Le rapport met en lumière le leadership mondial de l'UNESCO sur une série de questions cruciales pour faire avancer l'égalité des genres, dont l'éducation des filles, le développement éthique de l'IA, la protection des femmes journalistes, artistes et scientifiques dans les situations de conflit, ou encore la promotion des femmes en première ligne de l'innovation scientifique pour contribuer à la résolution des crises climatiques et écosystémiques. Face aux menaces persistantes dans le monde d'un recul des droits fondamentaux des femmes et des filles, l'UNESCO travaille au niveau mondial et à l'échelle nationale pour mettre en œuvre son mandat et sa vision et faire progresser l'égalité des genres.



unesco

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

RESTEZ EN CONTACT

gender.equality@unesco.org

www.unesco.org/gender-equality

Suivez nous sur les réseaux sociaux @UNESCO



Division pour l'égalité des genres
Cabinet de la Directrice générale
UNESCO

7 place de Fontenoy
75352 Paris, France